



JUIN 1979

BIMESTRIEL N° 3

BRABANT



REWISBIQUE
Archives

73

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction : Yves Boyen

Conseiller Technique : Georges Van Assel

Présentation : Guy Cobbaert
Nadine Willems

Administration : Rosa Spitaels

Imprimerie : SOFADI, s.a.

Couverture : le Berrurier

Prix du numéro : 75 F.

Cotisation 1979 (6 numéros) : 300 F.

Siège : rue du Marché-aux-Herbes 61
1000 Bruxelles

Tél. : (02) 513 07 50.

Telex : B BRU B 63 245

Bureaux ouverts de 8.30 h à 17 h. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant :
000-0385776-07.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het tijdschrift «Brabant», die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs qui désirent obtenir les deux éditions (française et néerlandaise) de la Revue sont priés de verser la somme de 450 F au C.C.P. 000-0385776-07.

BE ISSN 0006-8616

SOMMAIRE 3 - 1979

Le voûtement de la Senne à Bruxelles, par Marcel Vanhamme	2
Mille ans de résidence royale à Bruxelles (2), par Georges Renoy	10
Le Treurenberg, Bastille bruxelloise, par Paul M.G. Levy	18
«Bruxelles aux Iris» de Georges Renoy, par Yves Boyen	25
Importante Table Ronde à Hélécine, par Gilbert Menne	28
La vie de nos syndicats, par G.M.	35
Le 30e Cortège folklorique et carnavalesque d'Etterbeek, par Albert Sanglier	36
Le Musée d'Ixelles, par Jacques Belmans	40
Kermesse aux boudins et cochonnailles, par Jean Demullander	45
Le Marathon Pégase du Millénaire, par Geneviève Steenebruggen	48
Vient de paraître, par Y.B.	52
Avis et Echos	54
Les manifestations culturelles et populaires	
Couverture	3

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Le voûtement de la Senne : «Le Soir» ; Mille ans de résidence royale à Bruxelles : collections de l'auteur ; Treurenberg, bastille bruxelloise : documents aimablement prêtés par l'auteur et par Georges Renoy ; Bruxelles aux Iris : Willy Caussin ; Table Ronde à Hélécine : André Prové, Willy Caussin et S.I. de Rebecq ; La vie de nos Syndicats : Christian Dehennin ; Cortège folklorique et carnavalesque d'Etterbeek : Fanfare Communale de Huissignies, De Hamse Wuitens, N.v.d. Ven (Den Haag) et photos aimablement prêtées par l'auteur ; Musée d'Ixelles, Paul Bijtebier et Pierre Corbisier ; Kermesse aux boudins : dessins originaux de Tzi-boulsky ; Marathon Pégase du Millénaire : A.C.L. et Willy Caussin ; Avis et Echos : Willy Caussin.

Au recto de notre couverture : le béguinage de Diest, fondé en 1252, forme un magnifique enclos encore imprégné de l'atmosphère des temps révolus. Le visiteur ne manquera pas d'admirer la superbe porte d'entrée (notre document) d'allure monumentale, en baroque rubénien (1671), où abondent guirlandes et volutes. (Photo : le Berrurier).

Au verso de notre couverture : cette remarquable piéta est une oeuvre normande, datant de la fin du XVIe siècle. Elle est, depuis 1965, la propriété de l'abbaye d'Averbode. En 1966, au cours d'un travail de restauration effectué sous la direction de Monsieur J. Crab, dans l'atelier du Musée Communal de Louvain, la polychromie originale fut découverte. Les visiteurs auront l'occasion d'admirer cette splendide statue lors des prochaines journées «portes ouvertes» de l'abbaye d'Averbode qui auront lieu les 22 juillet, 19 août et 23 septembre prochains, chaque fois de 14 à 17 heures (Photo : C.G.T. — Van den Boom).

A Bruxelles...

Le voûtement de la Senne

par Marcel VANHAMME

« Partout, autour de nous, les capitales et les villes font des progrès étonnants. Notre riche et artistique pays ne peut se laisser distancer par ses voisins ».

(Léopold, duc de Brabant, discours au Sénat, 1860).

Lorsque la Senne coulait à ciel ouvert

Louis Hymans décrit la rivière coulant dans « les ruelles qui dégingolaient entre deux haies penchées de masures moisis et branlantes; l'égout en plein ciel roulant ses eaux fangeuses chargées de poisons; les arches affaissées des ponts, mordus de la double morsure de l'âge et des flots rongeurs qui, lentement et sûrement, chaque jour, approfondissaient les blessures béantes aux flancs des maisons inclinées; les légumes anémiés, penchés sur le courant et dont la frêle dentelle frissonnait au baiser hideux de l'onde épaisse; l'atmosphère grasse et lourde des quartiers étroits où les murailles se pressaient, où les toits se confondaient, où le soleil ne descendait point, où l'ombre s'alourdissait de senteurs in-nommables, haleine empestée que soufflait la rivière ».

Camille Lemonnier, écrivain aux gran-

des flambées romantiques et réalistes, rapportant que « la rivière serpentait à travers une agglomération de petites maisons tassées... Ses bras s'étendaient partout, plongeaient au cœur de cette existence besogneuse, avec des amas de grosses écumes jaunâtres aux barrages, des remous de vapeurs huileuses sur tout le parcours. Elle avait fini par être le dépositaire, non seulement des industries groupées sur ses bords, mais de toutes les maisons riveraines; ses pestilences saturaient l'atmosphère d'une odeur particulière, où se confondaient des relents de caoutchouc, de cambouis, de charognes et de vieille suie mouillée ».

Les œuvres picturales qui perpétuent le souvenir des bâtiments bordant la Senne du XIXe siècle montrent des constructions vétustes et lézardées, aux toitures mal rapiécées; les encorbellements des maisons avançaient au point de se toucher; des façades lépreuses

coulaient des filets d'eau fétide qui glissaient dans la rivière; des brasseries, des meuneries, des tanneries, des teintureries déversaient dans la Senne les résidus de leurs industries; les eaux glauques et grasses charriaient toutes les substances végétales, animales ou chimiques imaginables; en été, sur les rives asséchées, des nuées de mouches bourdonnaient au-dessus de tas d'immondices abandonnées par le flux ou déposées par les habitants des environs. Les marais, les étangs et les flaques résiduelles étaient autrefois nombreux sur le territoire bruxellois. Ils constituaient une menace permanente pour la santé publique. Les environs de la ville connaissaient encore une plus grande abondance d'eau, souvent chantée par les rimailleurs de l'époque pour leur charme agreste. De la Cambre à Schaerbeek, par exemple, on comptait six cents étangs d'étendue diverse. Comme nous l'avons dit, au cœur de

Bruxelles, sur les berges de la Senne, se dressait quantité de constructions minables, dont de petites fabriques et des cabarets. Celui de l'Ours était le plus ancien de la ville; les assises du Pot Cassé reposaient sur des pilotis fichés dans le lit boueux de la rivière.

Les étrangers venaient contempler, du pont Saint-Géry, ce coin pittoresque, étrange et plein d'imprévus. Ils voyaient, sur la rivière même, des écluses disloquées et les roues pourries d'antiques moulins. Le quartier était habité par des ouvriers, des colporteurs, des journaliers et des écopés sans crainte de la puanteur de la Senne et qui finissaient par être en harmonie avec ces lieux sinistres. Chaque matin, mendiants, vieillards nécessiteux et handicapés physiques se hâtaient vers les portails des églises de la capitale afin d'y quêter secours et pitié auprès de la bourgeoisie aisée.

Avant la démolition de cette cour de miracles, le bourgmestre Jules Anspach chargea le peintre bruxellois Jean-Baptiste van Moer de fixer en une série de tableaux les coins les plus typiques des bords de la Senne. L'artiste travailla de 1872 à 1874, réalisant seize paysages urbains, préparés par des aquarelles aujourd'hui exposées au Musée communal. Des plans situent avec précision l'endroit où van Moer posa son chevalet. Les tableaux sont visibles à l'hôtel de ville, dans l'antichambre du bourgmestre. « Chez J.-B. van Moer, écrivait Maurice Sulzberger, vous verrez chaque détail irréprochablement à sa place, tel qu'il apparaît frappé par le soleil ou noyé dans l'ombre: les façades reflétées dans l'eau torpide, les cheminées, qui ont chacune leur façon de se profiler sur le ciel, les toits d'ardoises, de tuiles rouges ou bleues, le crépi uni ou rugueux des pignons, chaque objet avec sa consistance et son individualité, rendu par des centaines de tons justes et francs; bref, cette vie des choses qui est l'âme de la peinture ».

Les inondations les plus éprouvantes

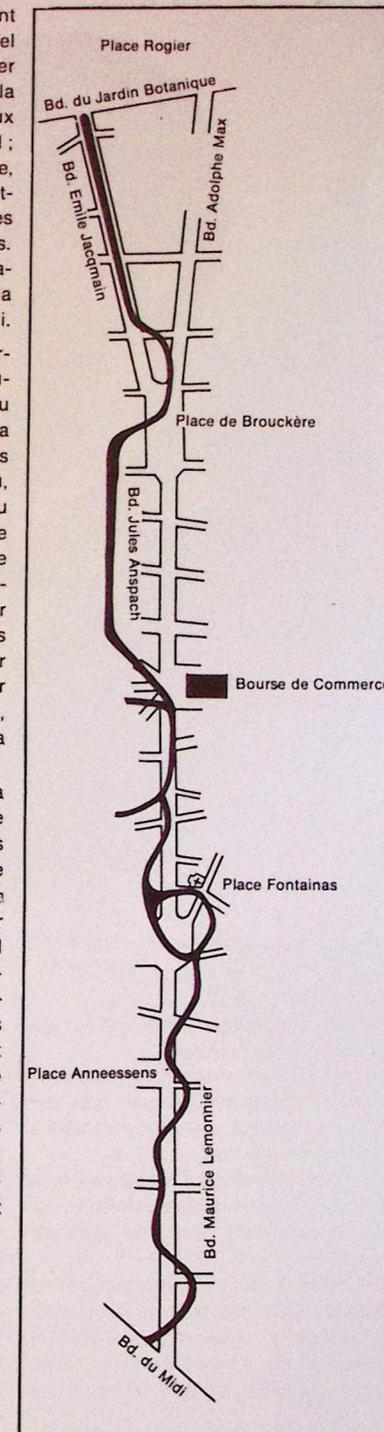
A la suite des pluies torrentielles qui s'abattirent sur la ville le 10 juillet 1692, tout le centre de Bruxelles se trouva submergé: les eaux ne rentrèrent dans leur lit que deux jours plus tard.

L'hiver 1715-1716 fut particulièrement rigoureux. Une période de grand gel débuta le 8 janvier pour ne se terminer qu'au bout de quatre semaines. A la suite de la fonte des neiges, les eaux débordèrent de la Senne et du canal; elles couvrirent tout le bas de la ville, dont le quartier du Béguinage. Pour atteindre le Marché-au-Poisson, les Bruxellois durent utiliser des chaloupes. Durant le mois de février 1839, l'inondation favorisa la jonction des eaux de la Senne et celles du canal de Charleroi.

La Régence prit des mesures de préservation des biens et des personnes. Seules quelques toitures d'immeubles du centre de la cité émergeaient de la nappe liquide; les jardins et les serres de la porte de Ninove étaient sous eau, dont le niveau dépassait les fenêtres du rez-de-chaussée de l'école vétérinaire de Cureghem. Les habitants de la rue des Fabriques abandonnèrent leurs demeures. A la plaine de Montplaisir (Schaerbeek), noyée sous trois pieds d'eau, les voyageurs du chemin de fer empruntèrent la barque du canal pour gagner les Trois Fontaines puis, de là, se dirigèrent à pied en direction de la gare de Vilvorde.

Le 15 août 1850, jour de l'Assomption, à neuf heures du soir, un violent orage éclata au-dessus de la ville. Des pluies diluviennes s'abattirent sur le haut de Bruxelles, les eaux dévalèrent la Montagne-aux-Herbes Potagères pour se déverser dans la Senne et le canal gonflés; les bouches d'égouts engorgées devenaient des fontaines jaillissantes; l'eau affluait de toutes parts, les rues de Flandre et du Houblon furent rapidement couvertes d'un mètre soixante-quinze d'eau; les rues Rempart des Moines, Notre-Dame-du-Sommeil et Plattestein entièrement inondées rappelaient les canaux de Venise; la Senne coulait tumultueusement entre les portes de Ninove et d'Anderlecht.

La rapidité exceptionnelle de l'inondation faillit être fatale à une vingtaine d'ivrognes surpris cuvant leurs alcools; ils durent leur vie à des agents de police à la tête solide et aux bras de fer; malgré tous les efforts déployés, deux individus ivres furent engloutis par les eaux; un enfant de quatre ans, qui avait quitté son refuge à un premier étage de



Bruxelles: la Senne avant son voûtement avec le tracé des futurs boulevards du centre-ville



Le bourgmestre Jules Anspach (1829-1879) à l'initiative et sous le mayorat duquel eut lieu le voûtement de la Senne

l'impasse du Cygne, se noya au red-chaussée de la maison.

Les familles sinistrées furent approvisionnées en miches de pain, par barques et quelques chariots particulièrement hauts sur roues.

La situation continua à s'aggraver le 17 août. Des enfants, laissés seuls un instant, demeurèrent isolés de leurs parents.

A la tombée du soir, les maisons se perdirent dans des ombres maléfiques. Les pompiers, aidés des employés du chemin de fer, s'ingéniaient, en s'éclairant de torches, à porter secours aux sinistrés.

Cinq cents personnes couchaient dans les salles de l'hôpital Saint-Jean. Le 18, une partie du revêtement des quais du

canal de Charleroi — entre les rues de Flandre et Locquenghien — céda et livra passage aux flots qui s'engouffrèrent dans les canaux de Charleroi et de Willebroek.

Les épidémies de choléra trouvaient-elles leur origine dans les eaux polluées de la Senne ?

Les égouts et les conduites d'eau potable voisinaient ; il suffisait qu'un tuyau se détériore pour que celle-ci soit contaminée et favorise le développement du typhus, de la dysenterie et du choléra. Les décès dus à cette dernière maladie pouvaient intervenir en moins d'une heure ; quarante pour cent des survivants continuaient à éliminer des germes, par les matières fécales et

l'urine, trois semaines après leur convalescence.

Le premier cas connu de choléra à Bruxelles au XIXe siècle se serait déclaré en 1832, rue aux Choux, à proximité de la Senne.

197 cholériques entrèrent dans les hôpitaux bruxellois, entre le 1^{er} et le 25 juillet 1849 : 105 décédèrent durant leur courte maladie. Du 16 au 20 juillet, dix personnes atteintes moururent chaque jour. Commencée au cours des premiers mois de l'année, l'épidémie, qui tua initialement 24 individus, disparut complètement à Bruxelles à la fin d'octobre.

Bravant les dangers de la contagion, quantité de pauvres gens refusèrent de quitter leurs taudis, foyers d'infection. L'administration de la ville, à bout de ressources, dut se contenter de soigner les malades à domicile. La Ville distribua aux pauvres 13.000 miches de pain, doublant ainsi les rations habituelles.

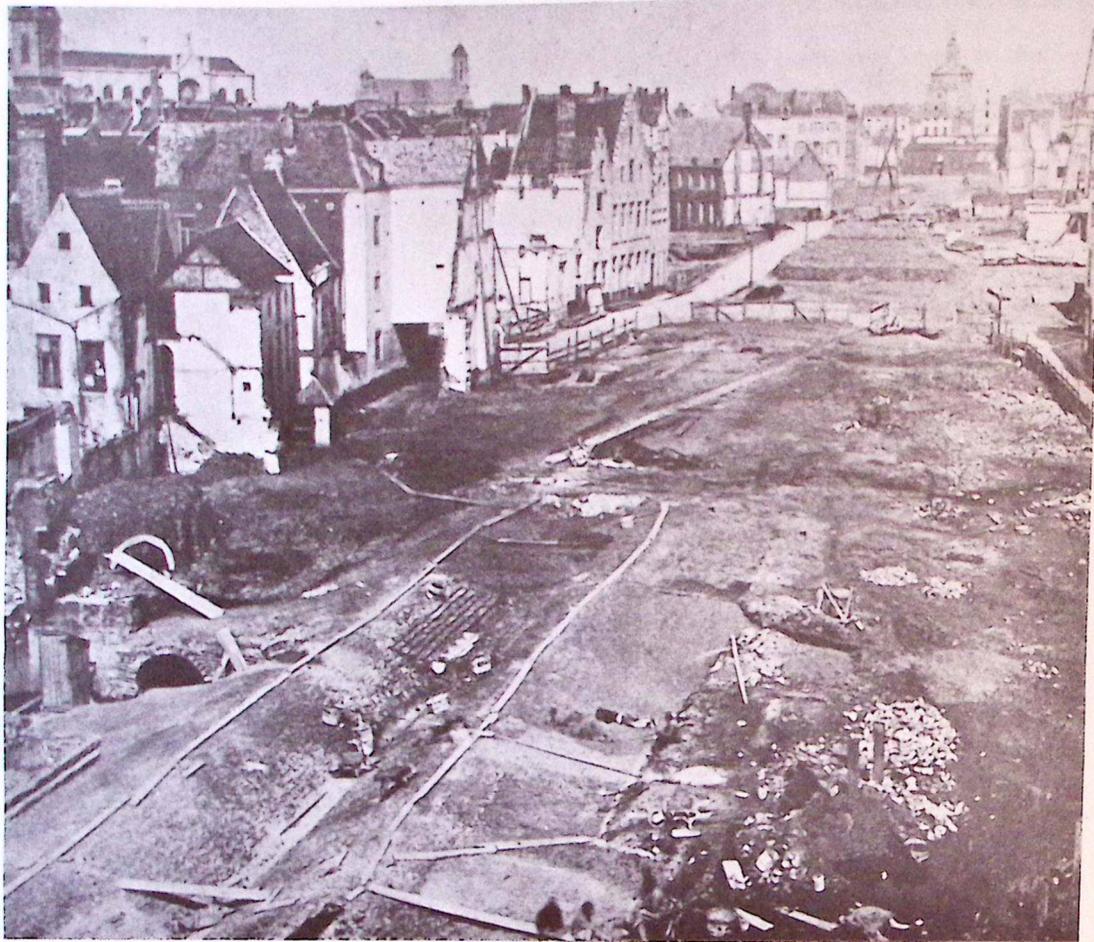
La kermesse annuelle fut des plus tristes. Par mesure d'hygiène, le Collège supprima les joutes populaires aquatiques qui se tenaient, en été, à l'Allée Verte. Les établissements publics durent obligatoirement fermer leurs portes à minuit, sous peine d'amendes. Les autorités communales invitèrent la population à se couvrir de chaudes flanelles ou, à leur défaut, à se protéger la poitrine à l'aide d'une grande feuille de papier.

Après quelques années de rémission, le choléra reprit vigueur en 1866. La maladie contagieuse était apparue dans une chambre misérable de la place du Vieux Marché, place Anneessens actuelle. L'épidémie, partie, semble-t-il, des berges de la Senne, se répandit d'une manière foudroyante à raison de 80 nouveaux cas par jour. Quotidiennement, les hôpitaux de Saint-Jean et de Saint-Pierre, quoique surchargés, acceptaient 32 entrées de cholériques. La capitale, du mois de mai au mois de novembre, perdit 3467 habitants victimes de l'épidémie. On compta un décès par 58 personnes. 10.000 Brabançons décédèrent du choléra. Le pays entier déplora 43.000 morts.

Le bourgmestre et les échevins, pour la plupart, considérèrent la Senne, rivière-égout, comme la principale responsable de la dégradation de la situation sanitaire urbaine. Cependant, tout le monde



Le moulin de Borgvai en 1867



Les futurs grands boulevards centraux en 1869

n'était pas de cet avis. La presse accusa la France, d'ou, disait-elle, débouchait l'épidémie. Brochart, fumeux tribun populaire, qui porta tant de mauvais coups et de coups bas au bourgmestre Jules Anspach, ne manquait aucune occasion d'attaquer les projets d'assainissement.

La question du voûtement de la Senne

Le 14 août 1863, Jules Anspach s'était attaché à résoudre l'épineux problème de la modernisation de la capitale du jeune Royaume que l'actualité rendait aigu. Il classa les travaux à entreprendre en 25 projets classés en urgents, en indispensables, en très utiles ou fort désirables.

Né à Bruxelles le 29 juillet 1829, Anspach administra la ville au titre de bourgmestre après sa nomination du 1^{er} janvier 1864. L'arrêté du 3 juin permit la création d'une commission d'experts, présidée par M. Maus, chargée d'examiner une série de plans relatifs aux travaux de voûtement de la Senne. Le choix des membres de la commission se porta sur le projet présenté par l'architecte Léon Suys.

Lors de l'inauguration du Roi Léopold II, en réponse au discours de bienvenue du bourgmestre de Bruxelles, le nouveau souverain déclarait : « *j'espère que bien avant l'entrée de mon successeur, la capitale recevra de nouveaux embellissements et notamment qu'elle ne souffrira plus des émanations d'une*

rivière malsaine » (17 décembre 1865). Après avoir suivi la filière administrative habituelle (Conseil provincial, avril 1866; Chambres législatives, mai et juin; Arrêtés royaux, 29 août et 29 septembre 1867), le projet de voûtement de la rivière, lors de son passage au centre de la ville, entra dans sa phase d'exécution. Il s'agissait de procéder aux collecteurs à l'aval de Bruxelles, dont l'usine de décantation et les terrains annexes ;
— des collecteurs à l'ouest de la ville, venant d'Anderlecht et de Molenbeek ;
— voûtement de la Senne avec collecteurs lors de la traversée de Bruxelles par les eaux de la rivière ;
— des monuments à ériger selon une architecture conforme aux conceptions

contemporaines et destinés à embellir le centre de la capitale ;
— des travaux d'amélioration du régime de la Senne.

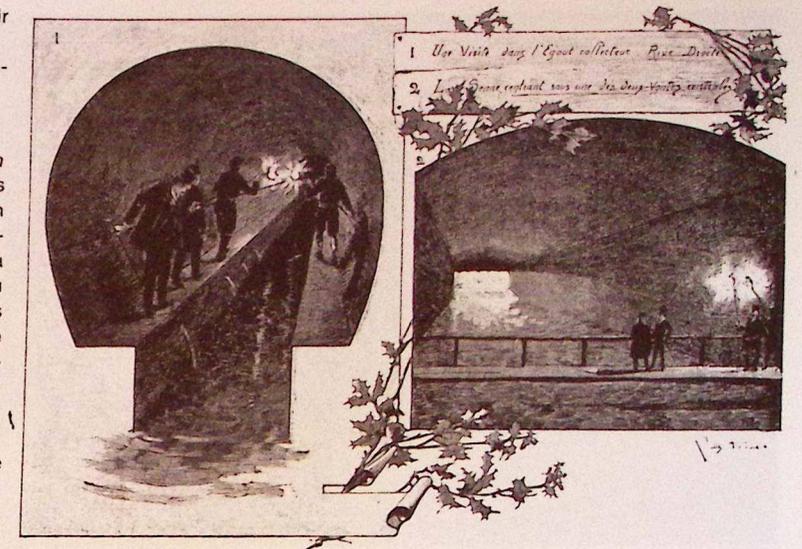
La mise en œuvre

La Société concessionnaire, *Belgian Public Works Company*, ouvrit ses chantiers par les collecteurs isolés en aval de la ville (13 février 1867). La première excavation fut entreprise sur la rive droite de la rivière, au boulevard du Jardin Botanique. Dès le 27 mars, les ouvriers commencèrent les travaux de maçonnerie. Le 6 mai, un premier tronçon de trente mètres était achevé. La famille royale procéda alors à la pose d'une pierre commémorative. La poursuite des travaux se heurta à de graves difficultés techniques : pose des collecteurs dans des rues particulièrement étroites (rue du Marché notamment), présence de sables bouillants et d'une couche géologique aquifère.

Grâce à des pompages continus effectués à l'aide de puissantes machines à vapeur placées, de distance en distance, dans des puits, les ingénieurs arrivèrent à abaisser la nappe d'eau au-dessous du plafond des fouilles. Malheureusement, au fur et à mesure du creusement, le fond remontait, compromettant dangereusement la stabilité des immeubles environnants (rue du Marché, rue Gaucheret, rue Destouvelles). La Compagnie chargée de l'entreprise obtint un relèvement de 0,60 m et l'accroissement de la section du collecteur.

Afin d'arriver à dominer les difficultés techniques rencontrées, l'ingénieur Derote s'était rendu à Paris pour y étudier les méthodes utilisées dans l'assèchement du sol, au moment de la pose des égouts parisiens.

Au mois de juin, un expert anglais, qui avait travaillé à la construction des égouts de Londres, fut engagé au titre d'ingénieur-conseil pour les travaux bruxellois. A partir de l'année 1868, l'entreprise semblait en bonne voie. Cependant, la Compagnie anglaise entra en liquidation au mois de février 1871. Diverses entreprises poursuivirent les travaux entamés. Enfin, le 30 novembre 1871, par un temps exécrable, les autorités communales inaugurèrent le voûtement de la Senne. Jules Anspach, bourgmestre tenace et partisan résolu de la modernisation de la capitale, ou-



Assainissement de la Senne. A gauche, l'égout collecteur ; à droite, la Senne voûtée (dessin de L. Titz)

vrit la vanne à l'aide d'une clé d'argent. Moment mémorable lorsque la Senne s'engloutit dans sa prison de maçonnerie, à l'intersection des boulevards du Midi et Maurice Lemonnier (à cette époque boulevard du Hainaut), au n° 77 du boulevard Poincaré d'aujourd'hui. Après avoir coulé sous le boulevard Emile Jacquemain (pour lors boulevard de la Senne) après un trajet souterrain de 2200 mètres, la rivière poursuivit sa course à l'air libre, rue des Croisades.

Le vieux Bruxelles de van Moer fait place au Bruxelles moderne du bourgmestre Anspach

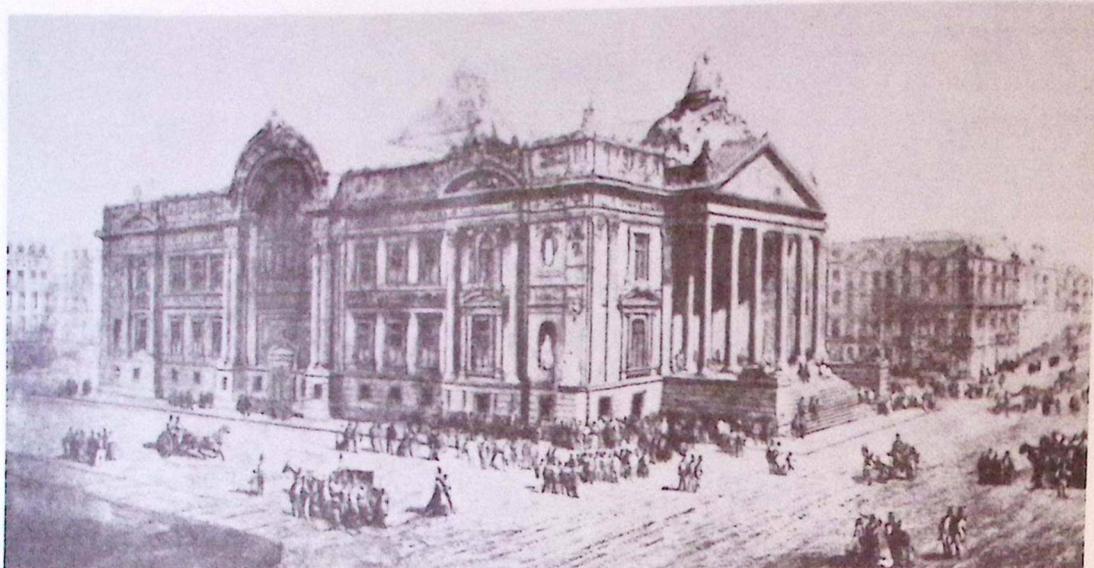
L'emprisonnement du cloaque de la Senne avait entraîné la disparition de plus d'un millier de mesures, entassées dans un dédale de rues, de ruelles et d'infâmes impasses. Le Roi et le bourgmestre de sa capitale, en faisant de Bruxelles une grande ville européenne en puissance, avaient lieu de se réjouir. L'empereur Napoléon III, en confiant au préfet de la Seine, Haussman, la modernisation des vieux quartiers de Paris, avait préparé la modernisation de la grande cité : Léopold II, en soutenant Jules Anspach dans ses projets urbanistiques, prenait rang parmi

les souverains clairvoyants de l'avenir des grandes capitales occidentales. Les expériences réussies d'Hausman et d'Anspach serviront plus tard de pierres de touche aux urbanistes.

Cependant, le bourgmestre, en supprimant les nids pestilentiels du centre de Bruxelles, détruisait en même temps de petites communautés populaires où une population, quoique misérable, trouvait ses estaminets, ses fontaines publiques ses lieux de rencontre, bref, un environnement conforme à ses habitudes et à ses aspirations, qui l'aidait à supporter un destin des plus amer.

L'ancien décor moyenâgeux cassé, il fallut songer aux restructurations urbanistiques du centre vital de Bruxelles, dont les principaux pôles d'attraction seront, chacun en leur temps, la *Bourse*, les *halles centrales*, la *gare du Midi* et les *boulevards centraux*, ceux-ci meublés de constructions à l'instar du Paris moderne.

Soucieux de transformer la cité en une grande capitale cosmopolite, le Conseil communal, en sa séance du 5 février 1872, vota une somme de cent mille francs de l'époque, destinée à récompenser les bâtisseurs des plus belles façades de la nouvelle épine dorsale nord-sud.



Projet de Bourse présenté par l'architecte Léon Suys en 1865 et exécuté de 1868 à 1873

Le chantier de la Bourse en 1872



Le concours de 1872-1876 mit à l'honneur :

- le bâtiment portant les numéros 1-2 du boulevard Adolphe Max, à l'enseigne *Hier ist in den kater en de kat*, encore lisible sur le pignon de l'édifice (architecte Henri Beyaert) ;
 - l'ancien presbytère de l'église du Finistère, à proximité de la rue du Pont Neuf (arch. C. Almain-De Hase ; sculpteur D. Renodeyn) ;
 - l'immeuble formant le coin du boulevard et de la rue de la Fiancée (architecte Van der Heggen, portant quatre magnifiques cariatides (sculp. Antoine Bouré et Hyppolyte Leroy) ;
 - la façade de l'Hôtel Métropole, place de Brouckère (arch. Bordiaux, sculp. Jacques de Haen) ;
 - l'imposant bâtiment de l'ancien hôtel Continental, place de Brouckère (arch. Carpentier).
- Malheureusement, la plupart de ces

magnifiques constructions, témoins des conceptions architecturales du dernier quart du XIXe siècle, sont actuellement défigurées par de déplorables agencements commerciaux, notamment aux rez-de-chaussées.

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, les transactions commerciales et industrielles de la Belgique allèrent croissantes et prirent de plus en plus d'importance dans la capitale. En 1861, le conseiller De Vadder déclarait : « une transformation complète s'est opérée à Bruxelles, par suite de la position centrale de la capitale, du grand nombre de chemins de fer qui y aboutissent ; j'ajouterai même qu'une grande partie des opérations de la bourse d'Anvers et de Louvain se traitent maintenant à Bruxelles. Les grandes transactions en grains ne se font plus au marché, mais à la bourse de Bruxelles... A neuf heures du matin, les négociants se réunissent au Vieux-Marché-aux-Grains jusqu'à 10 heures et demie ; alors ils se transportent devant le Marché-aux-Poissons, à côté de la Maison des Poissonniers, en plein air, tout comme au Marché-aux-Grains, où l'on tient la bourse jusqu'à une heure et demie. A 2 heures et demie, ils se rendent place de la Monnaie, vis-à-vis du café des Trois-Suisses, pour y continuer leurs opérations jusqu'à 4 et 5 heures du soir, pour aller les terminer enfin, entre 6 et 7 heures, rue de l'Evêque, au Corbeau ».

De 1868 à 1873, l'architecte Léon Suys construisit le bâtiment de la nouvelle bourse de commerce, à l'emplacement de l'ancien Marché-au-Beurre, dit Marché des Récollets (1). La Bourse fut inaugurée le 27 décembre. C'était le bâtiment le plus considérable construit sur l'artère du boulevard nord-midi. Rodin collabora, avec Carrier-Belleuse, à l'exécution de la frise des *Amours au travail*, sculpture ornant la façade latérale, rue Henri Maus.

En 1874, un constructeur de Paris, J.-B. Mostier, se voit concéder par la Ville de Bruxelles un bail — dit de superficie — sur un espace de 8.882 mètres carrés de terrains situés sur le nouveau boulevard, sous réserve d'y bâtir des immeubles. La Ville s'engageait à avancer des fonds, à concurrence de cinquante pour cent du coût des constructions. Avan-

ces, capital et intérêts devaient être remboursés au moyen de soixante-dix annuités de cinquante francs chacune par mille francs empruntés.

Le 21 août de la même année, le Collège signait un accord avec une société bruxelloise — la *Compagnie générale des Marchés* — pour la cession en propriété d'un bloc de terrain de 5.791 mètres carrés, entre le boulevard du Hainaut (boulevard Maurice Lemonnier actuel), la rue des Foulons et l'avenue du Midi (avenue de Stalingrad). Le prix était fixé à 940.000 francs, payable par annuités.

Sitôt accessibles au public, les boulevards centraux exercèrent un véritable magnétisme sur les Bruxellois venus y respirer, avec une évidente fierté, un air cosmopolite. La voie publique nord-sud resta quelques temps le sujet d'élection des conversations bourgeoises. La capitale, entrée semblait-il dans la maturité, perdait son aspect clos de « villette » provinciale. Des cartes postales jaunies, ainsi que d'anciennes gravures d'époque, perpétuent le climat sociologique du moment. On y voit le *Central car* attelé de chevaux, passant devant le café Métropole ; deux carabiniers, sac en peau de chèvre accroché au dos, fusil en bandoulière, se hâtant vers leur caserne ; un personnage en gibus et vêtu avec élégance montre une évidente satisfaction de réussite sociale ; une jeune maman pousse une voiture d'enfants, à roues hautes et minces...

Il faudra attendre 1882 pour que la Société anonyme *Musée et Passage du Nord* soit fondée. La nouvelle galerie commerciale, véritable caravansérail, fera courir toute la population de la ville. Elle se passionnera pour le Musée des cires, le Théâtre de marionnettes et divers autres spectacles. Les amateurs y applaudiront les pièces de Maeterlinck, de Camille Lemonnier et d'Ibsen ; les plus grands comédiens en vogue s'y produiront, notamment l'acteur français Lugné-Poe.

L'œuvre accomplie au cœur de Bruxelles

Dans son discours d'inauguration, Jules Anspach déclara que « l'air et la lumière répandus dans les quartiers déshérités,

des travaux souterrains qui se comptent par kilomètres, la dangereuse et pitoyable rivière remplacée par une voie qui est la plus importante comme elle deviendra la plus belle de notre ville ; Bruxelles, à l'abri des inondations, transformée et embellie, assainie déjà dans une grande mesure, tout cela s'est accompli en trois années. Cette vaste entreprise, que tant d'esprits effrayés par sa grandeur même traitaient de chimère ; que tant d'autres représentaient comme offrant des impossibilités financières, est arrivée à sa conclusion ; elle a poursuivi ses progrès incessants à travers toutes les attaques, au milieu des difficultés accumulées comme à plaisir ».

Dix ans après le voûtement de la rivière, Louis Hymans écrivait que « de la Senne, on ne s'occupe plus guère que lorsque les fortes pluies du printemps et de l'automne font déborder la rivière et qu'elle inonde les prairies qui entourent la ville au sud, à l'ouest et au nord. La génération actuelle n'a déjà plus qu'un vague souvenir du temps où ce cours d'eau formait à certains endroits de la cité un véritable cloaque. Il faut remonter le cours des siècles pour retrouver le temps où la Senne — autrefois la Braine — était navigable, et pour comprendre qu'il pût y avoir au cœur de la capitale un pont des Bateaux... C'était, il est vrai, des embarcations d'un très faible tonnage, qui mettaient plusieurs jours à naviguer depuis Bruxelles jusqu'au Rupel ; un document de 1596 nous apprend qu'il n'y avait plus, à cette époque, sur la rivière ni grands, ni petits bateaux ».

Au moment où la Ville de Bruxelles fête son millénaire, il nous a semblé utile de rappeler les conditions de l'enfouissement de la Senne, rivière qui constituait pendant cinq siècles un des principaux jalons du développement politique, économique et social de la cité.

(1) Consulter à ce sujet : Leblieq (Yvon), *Projets de construction d'une Bourse à Bruxelles au début des années 1860*. Bulletin du Crédit Communal de Belgique, n° 121, III 1977, p. 175 à 188.

MILLE ANS DE RESIDENCE ROYALE A BRUXELLES *

Par Georges RENOY

EN 1769, le duc d'Ursel, gouverneur militaire de Bruxelles, conçoit l'idée de faire déblayer les ruines de la place des Bailles située devant le palais défunt et d'en faire une esplanade destinée à la garde montante. « Averti de ce projet, relate Des Marez, ancien archiviste de la Ville, le Magistrat s'y intéressa aussitôt. Il s'agissait, en effet, d'un problème d'esthétique urbaine, intéressant au plus haut point l'embellissement de la ville. Celle-ci fit savoir au Gouvernement qu'elle interviendrait éventuellement dans les dépenses,

qu'elle prendrait notamment à sa charge les travaux de nivellement et de pavage... En 1772, un accord fut conclu entre le Gouvernement et la Ville. Il s'agissait toujours d'une esplanade, c'est-à-dire d'un champ d'exercice, rectangulaire, planté de plusieurs rangées d'arbres, autour duquel les maisons existantes seraient maintenues ».

Raison et lumière

Entre-temps, les Etats de Brabant ont fait voter l'érection d'une statue en l'honneur

de Charles de Lorraine, le « magnanime et bien-aimé gouverneur général ». Le projet de terrain d'exercices est mis de côté et l'idée d'une place monumentale rallie toutes les opinions. Elle sera conçue dans le style néo-classique en vogue à l'époque et s'inscrira dans un quartier neuf, créé de toutes pièces, et voué par sa claire symétrie à la Raison chère au siècle des Lumières. En septembre 1774, le duc signe le décret qui prévoit la démolition des ruines et l'adoption des plans de l'architecte Barnabé Guimard.

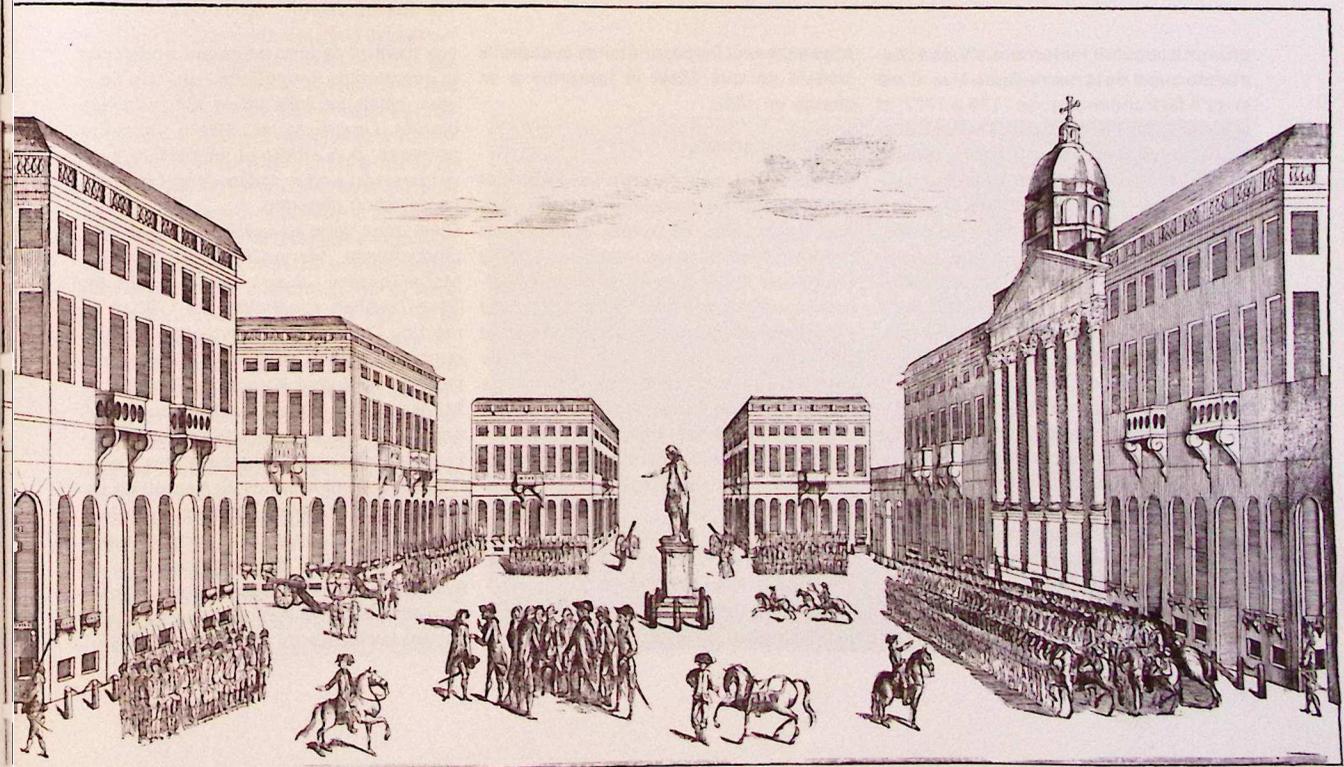
Une première tâche se révèle cependant prioritaire : le nivellement de la dépression qui traverse l'ancienne « warande », là où autrefois les invités des ducs de Brabant ou de Bourgogne s'affrontaient en des joutes pacifiques. Les travaux commencent en 1779 et nécessitent l'abattage de centaines d'arbres. Ce ne sera pas la dernière fois. Le comblement achevé, des rues nouvelles sont tracées : la rue Royale, la rue de la Loi, la rue du Mail (future rue Ducale) et la rue de Belle-Vue (future place des Palais). Celle-ci s'ouvre en son milieu, et face à l'allée centrale du nouveau parc, sur la rue Héraldique qui la relie à la rue Verte (actuelle rue de Bréderode).

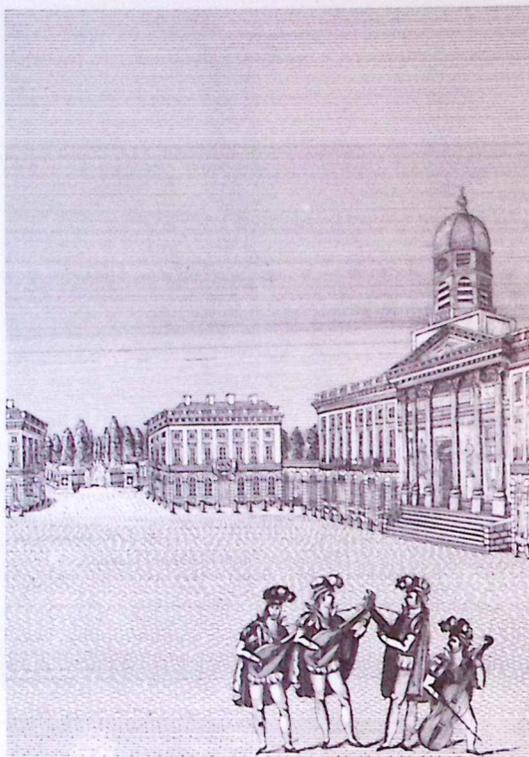
De part et d'autre de la rue Héraldique s'édifient, à partir de 1781, deux nouveaux pavillons conçus par Louis Montoyer. A l'est, voici l'hôtel que l'Abbaye de Villers a fait construire de ses deniers mais qui sera racheté par le gouvernement autrichien en 1784, avant même d'être terminé. Le ministre plénipotentiaire de l'empereur, le comte Louis de Belgiojoso, grand amoureux devant l'Eternel, en sera le premier occupant. Trautmansdorff lui succédera rapidement, dans la même tradition de galanterie. Le Congrès belge s'y installera en 1790, à l'heure de la Révolution brabançonne. Il sera promu au rang d'Hôtel de la Préfecture par les envahisseurs de 1794, après avoir été occupé par les comtes de Mercy-Argenteau et de Metternich. Neuf ans plus tard, ce sera au tour de Napoléon d'y effectuer un bienfaisant séjour. Guillaume Ier en fera sa résidence, dès 1814. En face, et à l'autre coin de la rue Héraldique, voici le bâtiment qu'occupera le baron de Bender qui lui donnera son nom. La République, toujours en veine d'imagination, en fera un magasin d'habillement. Philippe de Proft, marchand de vins à Bruxelles et ancien hôtelier de la Maison Rouge, rue de l'Escalier, sera le plus



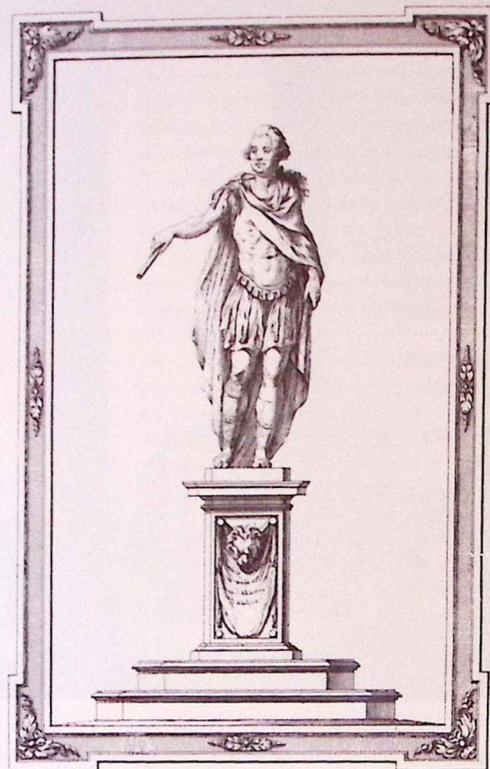
Ci-dessus : vue perspective de la Place Royale à Bruxelles (1781).

Ci-dessous : vue de la Place Royale, le 20 septembre 1787, lors d'un rassemblement des troupes autrichiennes.





La Place Royale vers 1840.



Statue de Charles de Lorraine dans le parc de Haeren.

prompt à acquérir les terrains situés à l'extrémité ouest de la rue de Belle-Vue. C'est là qu'il fera construire, de 1776 à 1777, et selon les plans de Guimard, l'Hôtel Belle-Vue, une auberge pour voyageurs, célèbre dans l'Europe entière par le séjour qu'y feront souverains et diplomates. Ruiné par une entreprise trop coûteuse, l'audacieux hôtelier cédera son infructueuse affaire à Louis de Proft qui la maintiendra en activité pendant une partie du XIX^{ème} siècle. Revendu en 1866 à un particulier, l'Hôtel Belle-Vue devient propriété de l'Etat en 1904.

A l'autre bout de la rue de Belle-Vue, l'abbaye de Coudenberg a fait édifier l'hôtel jumeau qui abrite aujourd'hui la Liste Civile du Roi. L'abbaye de Gembloux en sera le deuxième propriétaire après la faillite de celle de Coudenberg. Son premier locataire, le vicomte Edouard de Walckiers, un homme d'affaires et de politique malchanceux, finira ses jours en exil, à Paris. Le prince d'Arenberg puis le marquis d'As-

sche en seront les propriétaires successifs jusqu'à ce que l'Etat le reprenne à sa charge en 1852.

Cour de fortune

Depuis le désastre de 1731, souverains et gouvernants ne disposent plus de résidence princière à Bruxelles. Ils vont donc prendre l'habitude de « camper » dans l'Hôtel de Nassau, une vaste et somptueuse construction située en contrebas du Coudenberg entre la Montagne de la Cour et la rue de Ruysbroeck. C'est là que Marie-Elisabeth s'est réfugiée la nuit de l'incendie, alors que le comte de Visconti l'occupe. Le duc de Marlborough l'a habitée en 1706 après sa victoire sur les Français à Ramillies; le prince Eugène de Savoie y logera ensuite.

Charles-Alexandre de Lorraine, successeur de Marie-Elisabeth, le rachète en 1756 à la princesse douairière d'Orange-Nassau et entreprend aussitôt de le mettre au goût du jour. Seule la chapelle échappe

aux travaux de rénovation entrepris sous la direction de l'architecte Folte. Un nouveau palais en style Louis XVI remplace bientôt l'ancienne et sévère demeure gothique. Son entrée en hémicycle, parvenue jusqu'à nous, fait toujours l'objet de l'admiration générale.

C'est dans cette Nouvelle Cour que l'archiduchesse Marie-Christine, fille de Marie-Thérèse, et son époux Albert de Saxe-Teschén s'installent en 1780, à la mort de Charles de Lorraine. Ils y séjournent jusqu'au 18 novembre 1789, date à laquelle ils fuient devant la Révolution brabançonne. On les y retrouve, durant quelques mois, au cours de l'année 1791. Le dernier gouverneur général des Pays-Bas qui honora le palais de Nassau de sa présence fut l'archiduc Charles. Il plia bagages dès l'annonce de la victoire française à Fleurus, le 26 juin 1794.

Avant d'être installée dans les locaux de la nouvelle Albertine, la Bibliothèque Royale occupa les locaux du palais, là où les Mu-

sées Royaux ont organisé provisoirement leur section d'art moderne. Ce sont les mêmes bâtiments qui, acquis par la Ville, avaient abrité l'Université Libre de Bruxelles nouveau-née, après son inauguration en 1834. C'est Charles de Lorraine qui, le 1^{er} mai 1760, posa la première pierre de la merveilleuse chapelle protestante qui flanque, à sa droite, la grande entrée du palais de Nassau. L'élégance de ses lignes et la sobriété de sa décoration en font aujourd'hui l'une des plus belles curiosités de la ville.

Une caserne améliorée

Par la loi fondamentale de 1815, Bruxelles est décrétée capitale du royaume des Pays-Bas, en alternance avec La Haye. Le moment est donc venu de doter la ville d'un palais royal qui soit digne d'abriter le nouveau souverain. Ce dernier, cependant, ne nourrit que peu de goût pour le luxe et l'éclat. Prince sans grandes ambitions et aux habitudes austères, il préfère ne pas gaspiller les deniers de l'Etat en constructions inutiles.

Accueilli le 30 mars 1815 par une population que l'on dit enthousiaste, il s'en va loger dans l'hôtel de la Préfecture, à l'angle de la rue Héraldique, tandis que son fils aîné, futur Guillaume II, s'installe en face, dans l'hôtel Bender.

Mais noblesse oblige : pressé par son entourage, Guillaume se résout à laisser organiser un concours d'architecture qui doit déboucher sur l'aménagement des deux hôtels en question. En vain. La construction d'un véritable palais est donc envisagée et l'architecte dinantais Henry se voit chargé d'en dresser les plans. De nouveaux événements surgissent alors qui ramènent au cœur de Guillaume le goût de la modestie. Les grands travaux envisagés sont abandonnés, d'autant qu'Henry vient de mourir. Nous sommes en 1820 et le nouvel architecte Vander Straeten se contente de relier les deux hôtels par une galerie couverte que soutiennent cinq arcades de pierre. L'effet est désastreux car le bâtiment de droite — l'hôtel Bender — est plus bas que son pendant de deux bons mètres. Personne n'est enchanté, pas même le promeneur désabusé qui garde toujours accès à la rue Héraldique.

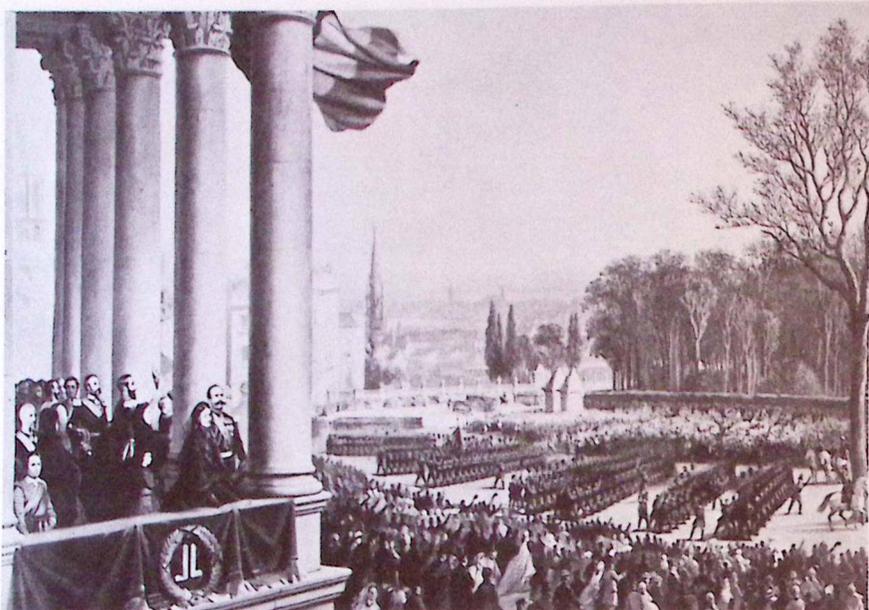
Un troisième architecte entre en scène au cours de l'année 1827 : Tileman-François Suys, prié de repartir à zéro, sans toutefois faire table rase de ce qui existe; l'hôtel de



Ci-dessus : le premier Palais de Guillaume I^{er}, ancien hôtel de la Préfecture, vers 1820. A droite, la rue Héraldique.

Ci-dessous : le Palais du Roi et du prince d'Orange, vu du parc, vers 1830 (lithographie de T. Boys).





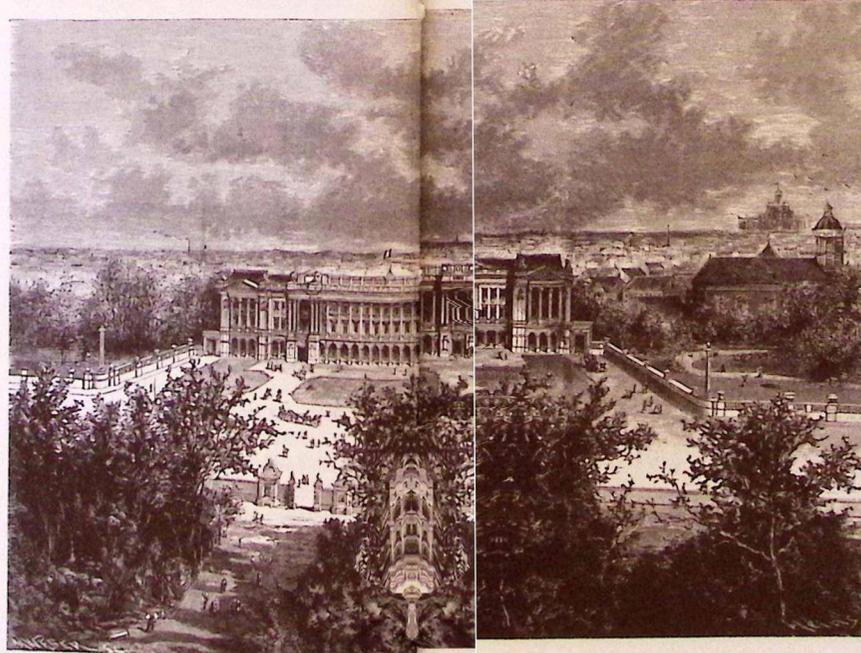
La Garde Civique défilant devant le Palais du Roi, le 17 décembre 1865.

gauche peut encore servir !... Deux ans lui suffisent pour imaginer et mettre en place une sorte de caserne améliorée faite de deux ailes enfin symétriques précédées d'un avant-corps plus ou moins monumental fait de colonnes corinthiennes et d'une balustrade à colonnes. Le souverain pourra y venir saluer la foule, à l'abri de la pluie mais non du vent. Certaines estampes du temps réussissent presque à lui donner de l'allure. On sait que Guillaume ne profitera guère de sa nouvelle demeure et l'on peut même penser qu'il dut se réjouir, à quelque 18 mois de la fin des travaux en 1829, de n'avoir pas entamé davantage son trésor. Quelques années auparavant, la rue de Belle-Vue a été élargie, si bien qu'elle méritera bientôt d'être hissée au rang de place du Palais Royal. Un palais sans beaucoup d'envergure qui se tient frileusement à front de rue, en bordure immédiate du trottoir. Point de parterre ni d'allée pour le précéder. Versailles n'a rien à craindre. C'est cette bâtisse anonyme qui accueillera le fondateur de la dynastie des Saxe-

Cobourg le 21 juillet 1831, à 15 heures de relevée. Son fils y aura sa résidence, 22 ans plus tard, à l'heure de sa majorité politique. Un bâtiment perpendiculaire à la façade sera alors construit qui formera la cour dite de Brabant.

Rien de plus triste, de plus banal...

Le 25 décembre 1865, une loi est votée qui accorde les crédits nécessaires à la restauration et l'ameublement des habitations royales. Alphonse Balat, l'architecte du musée d'« art moderne » de la rue de la Régence, se voit confier par Léopold II le soin de mener à bien les travaux d'aménagement. Ceux-ci commencent par la refonte de la Salle Empire. Les autres salons viennent ensuite tandis que se multiplient en ville, aux devantures des boutiques d'ameublement et de décoration, les mentions « fournisseur de la Cour ». Les antiquaires de Londres et de Paris ne sont pas les derniers à profiter de l'aubaine. En septembre 1867, les premières restaurations



Ci-dessus : transformation du Palais Royal (projet anonyme).
En bas : projet de transformation du Palais Royal (dessin de A. Heins, gravure de Weber).

sont terminées. Elles ont vu la transformation du grand escalier pour la décoration duquel le peintre Van Moer a exécuté un panneau décoratif représentant Venise. Sans doute eût-il préféré fournir une vue de Bruxelles...

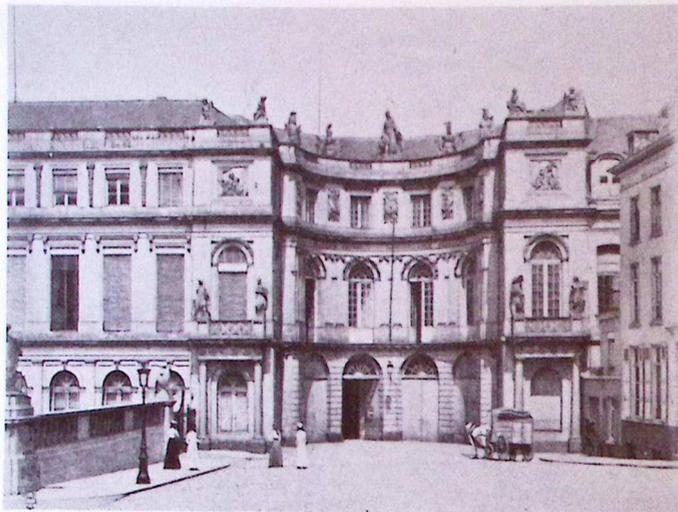
Une nouvelle phase de travaux d'embellissement et d'agrandissement débute alors, toujours sous la direction de Balat. Il s'agit cette fois de remanier l'aménagement de l'aile gauche et du centre du bâtiment en y construisant salles et appartements destinés à accueillir, éblouir et loger les hôtes de marque. Cinq années complètes seront nécessaires, au terme desquelles deux cours intérieures complètent le Palais tandis qu'un monumental escalier de marbre permet d'accéder aux nouveaux salons du premier étage. Mais si l'intérieur correspond enfin à l'idée que Léopold II se fait de la royauté, la façade, quant à elle, demeure ce qu'elle était : un banal alignement de fenêtres comme on en trouve partout en ville. Cette opinion d'Emile Clercq en résume bien d'autres :

« On ne peut rien concevoir de plus triste et de plus banal que ce long bâtiment régulier, uniforme, que le premier regard a tôt fait d'analyser, et qui constitue par la monotonie de ses lignes une sorte d'idéal académique. Quelle belle situation cependant pour y élever une résidence digne d'un pays aussi artiste que la Belgique, en face d'un parc superbe, sur une place très vaste, avec un second parc comme jardin particulier... »

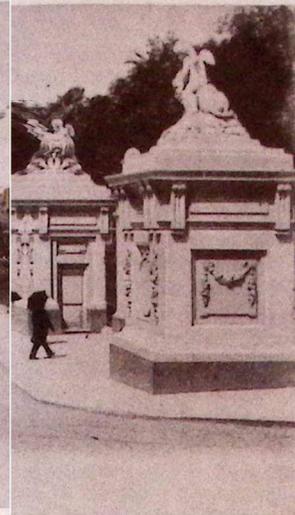
Le souverain a-t-il lu ces lignes ? On pourrait le croire, car l'avenir se charge de leur donner des airs de prophétie.

Opération à cœur ouvert

L'annonce du grand bouleversement paraît un jour de 1903 dans la Chronique des Travaux Publics : « La place des Palais sera complètement redressée et formera un vaste rectangle. Une entreprise importante sera faite dans le parc, qui aura aussi une forme rectangulaire. La nouvelle place des Palais aura une largeur de 61



Ci-dessus : l'ancienne Cour de Nassau vers 1900 (carte postale d'époque).
En haut, au centre : le Palais Royal vers 1900 (carte postale d'époque).



Ci-dessus : funérailles de Léopold II (22 décembre 1909). A l'arrière-plan, le palais en cours de rénovation et les derniers échafaudages.
En bas : le Palais Royal en 1979. (lavis de l'auteur).

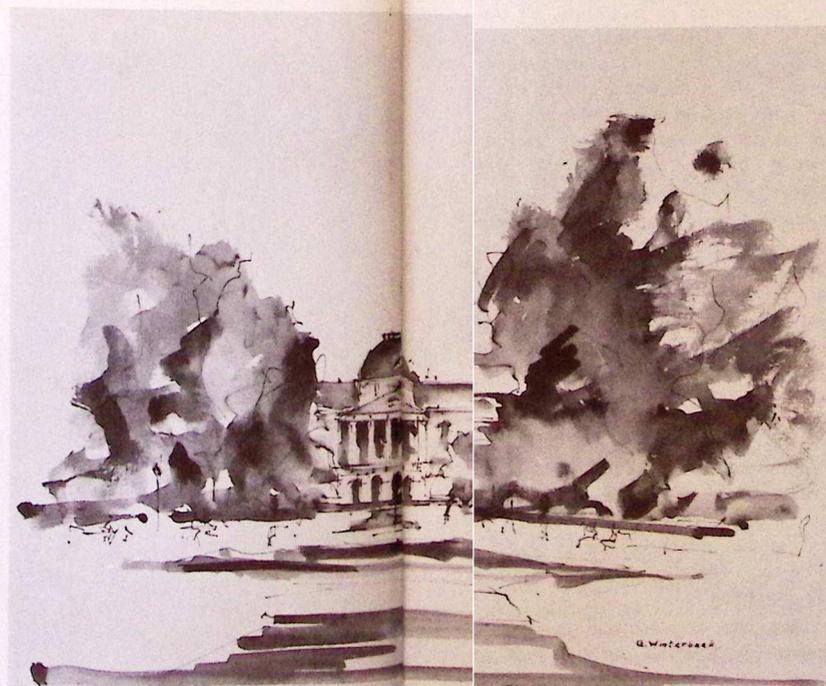
mètres et sa superficie totale sera d'environ 6.000 mètres carrés. Les plans ont été faits dans les deux hypothèses de la disparition ou de la conservation du parc, afin de supprimer le moins possible des arbres séculaires qui font l'ornement de ces bas-fonds. Dans le cas où l'on conserverait les bas-fonds, ceux-ci seraient, du côté face au Palais du Roi, enclos d'un mur artistique qui serait du plus heureux effet. Dans le cas où on les supprimerait, leur emplacement serait converti en quinconces, assez semblables à ceux déjà existant dans les autres parties de cette promenade publique. Une nouvelle grille serait construite et la grande entrée en face du centre du Palais du Roi serait remplacée par deux entrées à créer dans la grille de la façade du Palais du Roi... ».

On sait laquelle de ces deux solutions prévalut : un jour de février 1904, les Bruxellois, de passage par là, regardent, outrés, des bûcherons mettre bas plusieurs dizaines d'arbres du parc. Après quoi, le vallon est comblé de terre fraîche et la démolition de la vieille façade de Suys est entamée. Il a donc fallu trente ans à Léopold pour

obtenir satisfaction. Entre-temps, les projets de façades nouvelles se sont accumulés sur son bureau. Balat — toujours lui — a signé l'un d'eux qui prévoit le développement de la partie centrale faite de douze colonnes monumentales. Un moment, on croit les plans adoptés mais l'architecte décède et la préférence ira au projet de Henri Maquet, « auteur » de l'École Militaire.

La place des Palais sera donc rectifiée, seule concession faite aux exigences boulimiques du souverain qui n'a pas hésité à proposer sa suppression pure et simple, ce qui lui aurait permis de disposer du parc tout entier comme jardin privé. Il aurait suffi pour cela d'en prolonger les grilles latérales jusqu'à rejoindre l'Hôtel Bellevue et celui de la Liste Civile.

Durant de longues années, c'est un palais écorché qui va exposer ses entrailles aux yeux des curieux qui défilent autour du chantier. On en profitera pour restaurer à nouveau de nombreux salons tandis que Thomas Vinçotte sculptera le fronton triangulaire imaginé par Maquet pour surplomber les six colonnes du centre. Les



deux hôtels de coin seront reliés au Palais par une galerie en arc de cercle; des jardins fleuris tracés en contrebas assureront un meilleur recul du bâtiment.

En 1907, un grand bal consacre la fin des travaux intérieurs mais les échafaudages restent toujours accrochés à la façade qui est loin d'être terminée. Elle ne le sera toujours pas à la mort du roi survenue le 17 décembre 1909. A l'heure de ses funérailles, les délégations étrangères seront accueillies dans un palais encore livré aux ouvriers.

Le Palais du Millénaire

La fin de la longue odyssée architecturale du Palais est-elle proche ? Même pas. Il reste à restaurer entièrement l'Hôtel de la Liste Civile. Ce sera chose faite à partir de... 1920. Puis viendra l'aménagement de l'aile droite destinée à recevoir un jour Léopold III et les siens. Il reste surtout à entretenir cette immense demeure afin que les réceptions s'y puissent donner dans les meilleures conditions. Tâche sans cesse recommencée et qui requiert une vigilance de tous les instants.

Depuis peu, le Palais est ouvert au public, à la belle saison et selon un calendrier horaire bien précis. Dans le même temps, le bâtiment tout entier a bénéficié d'un nettoyage qui a permis aux Bruxellois de s'apercevoir qu'ils ont mauvaise mémoire et peut-être même mauvaise conscience. Depuis de longues années, en effet, ils avaient repris l'habitude de dénigrer l'œuvre de Maquet que le temps et la pollution avaient affreusement noircie. Aujourd'hui qu'elle rutille au soleil, chacun peut admirer la douce blancheur ocrée de la pierre d'Euville qui servit naguère à sa construction. Et l'on va jusqu'à reconnaître au « nouveau » palais une élégance que d'aucuns lui contestaient. Tout, décidément, en cette bonne ville, chère à nos cœurs de libertaires concourt à parfaire l'euphorie du Millénaire dont nous avons le rare privilège de vivre chaque instant.

Quelle bonne idée nous eûmes de lui être contemporains !

(*) Voir début dans « Brabant » N° 2 - 1979.

Le Treurenberg, Bastille bruxelloise

par Paul M.G. LEVY
Professeur à l'Université Catholique de
Louvain

C'EST pas nous qui le disons. C'est un expert, un orfèvre : Simon-Nicolas-Henri LINGUET qui, après avoir passé de 1780 à 1782 vingt mois à la Bastille parisienne, passa deux mois en 1789 au Treurenberg qu'il qualifia de Bastille bruxelloise. Après sa première Bastille, il gagna Bruxelles puis Londres où il publia ses « *Mémoires sur la Bastille* » qui firent beaucoup pour la triste célébrité de la forteresse et qui sont sans doute à l'origine de son caractère symbolique. Après sa destruction, il gagna une nouvelle fois Bruxelles où, enfermé au Treurenberg, il envoya à Joseph « *second* » une missive datée « *A Bruxelles, de la Bastille le 1 Novembre 1789* ».

Linguet était un diable d'homme. Avocat et publiciste de talent, né à Reims en 1736, il réussit à obtenir chez nous des lettres de *naturalité* et même des lettres de noblesse. Tour à tour en-

consant Louis XVI et Joseph II, injuriant leurs ministres, critiquant, condamnant, louant, construisant et détruisant, il finit à Paris sur l'échafaud en 1794.

Comme notre Edmond Picard, il aurait pu adopter pour devise « *Je gêne* » et pour emblème le chardon. Ses séjours chez nous furent marqués d'interventions tonitruantes. Ses écrits effrayèrent ou enchantèrent le pouvoir : jamais ils ne lui furent indifférents. Quant à ses actes ou ses propositions d'actes, cela alla de la suggestion d'organiser des *chasse-mariée* d'Ostende à Bruxelles pour nourrir d'huîtres les « *keekelretters* » jusqu'à celle d'installer au couvent de Val Duchesse désaffecté un atelier de blanchiment de cire, une manufacture de glaces ou une fonderie de caractères d'imprimerie. Il protesta d'ailleurs contre la vente à vil prix des vitraux du couvent.

Installé à Waarbeek près d'Asse, il scandalisa la population par son impiété publique et sa conduite dut être défendue auprès de l'archevêque de Malines par le président du Conseil de Brabant en personne. Pourtant pour Val Duchesse, il allait proposer de faire appel à son frère, curé en Normandie, pour venir y faire l'éducation des filles d'« *Awerghem* ». Il ne fréquentait pas les sacrements à Waarbeek mais protesta contre l'absence de secours spirituels au Treurenberg.

Ce militant de la liberté — et presque de l'anarchie car seule sa liberté personnelle lui importait — n'eut finalement qu'une seule amitié durable et solide : celle de sa maîtresse la dame Buttet, épouse d'un Buttet consentant et qui fut intermédiaire « *fidèle* » et sans doute passionnée entre Linguet dans les deux Bastilles et l'extérieur. C'est à son sujet que, faisant parvenir un billet à Joseph II, il en recommandait le porteur dans les termes suivants :

« *Si je meurs, Sire, sans avoir joui de cet avantage (un procès régulier), j'ose recommander à Votre Majesté ma mémoire et la généreuse amie qui lui fera passer la présente lettre. Votre Majesté a daigné la féliciter, la remercier, ce sont ses termes en personne, du courage et de l'attachement qu'elle avoit montrés pour moi pendant ma première Bastille : elle a encore le même courage, mais pouvoit-elle s'attendre à ce que ce seroit dans les Etats de Votre Majesté qu'elle trouveroit de quoi l'exercer une seconde fois ?* » (1).

Ce diable d'homme aux fidélités alternatives, aux dévouements variables, aux polémiques acerbes, avait obtenu, le 19 mars 1786, les lettres de *naturalité* qu'il avait sollicitées. Le 22 mars, Joseph II lui avait concédé la noblesse, le dotant d'un blason d'azur à deux plumes d'argent au chef d'argent à trois langues de gueules, l'écu sommé d'un casque d'argent décoré d'une couronne d'or... La couronne est d'or et les langues sont de gueules, même si les plumes ne sont que d'argent... que pourrait vouloir de plus l'ancien prisonnier de la Bastille, journaliste, rhéteur et doté d'armes aussi parlantes ?

Eh bien non, il n'est pas content. Il continue à fulminer contre tout et contre rien, pour des espèces sonnantes

et trébuchantes disent ses adversaires, pour l'honneur et des indemnités ne couvrant pas ses dépenses, prétend-t-il.

Il navigue entre Londres, Bruxelles, Paris, Vienne, la Hollande, la Suisse et les Allemagnes. Il ne pardonne pas à Vergennes ses vingt mois de Bastille et à la Bastille d'être ce qu'elle est. Il attaque Frédéric II pour diverses raisons et notamment parce que Joseph II guigne la Bavière (contre laquelle il échangerait volontiers nos provinces).

Voltaire l'accuse de n'être de l'avis de personne (ce qui ne paraît pas faux). La Harpe le qualifie de « *petit homme orgueilleux, insolent et bas* ». Pour le prince de Ligne, il est « *homme de beaucoup d'esprit, grand sophiste, bon rhéteur, mauvais avocat et méchant homme* ». Quant à Mirabeau, parlant de lui, il écrit : « *Cet infatigable écrivain accoutumé depuis longtemps à dédaigner la liaison des idées, paroit s'occuper davantage de celle des chapitres... et si l'ouvrage n'a d'ailleurs aucune méthode, ce défaut, bien médiocre, sans doute, pour un homme de génie est abondamment racheté par l'étonnante magnificence des expressions et la richesse incomparable des figures* » (2). Ironie cinglante parce que les figures et les comparaisons de Linguet, si elles sont d'une volubilité riche, laissent parfois pantois car, chante de l'Escaut et de sa liberté, il n'hésite pas à écrire — et Mirabeau le cite : « *En vain deux fois par jour, il (l'Escaut) se soulève, il se hausse pour ainsi dire, afin de rendre sa présence plus palpable et sa docilité plus tentante. En vain il sollicite du pied de ces remparts, qu'il chérit et qu'il voudrait enrichir, ces convois, ces expéditions, qui faisoient autrefois sa gloire et leur opulence; une lugubre taciturnité est toute la réponse qu'on peut lui faire...* » (3).

Il faut avouer que souvent Linguet emporté par son style, ses besoins financiers, son goût de la bagarre et son souci de servir (pas toujours les mêmes causes) pousse le besoin de s'illustrer jusqu'à recommander aux autorités la lecture de ses propres œuvres qu'elles pourraient ignorer : « *Mais, Sire, comme l'a très bien démontré dernièrement un écrivain que j'estime et dont la conduite et les ouvrages ont toujours été irrépro-*

chables... (4). Comme le rappelle justement Mirabeau c'est là ce que dit de lui-même Simon Linguet...

En vérité, tout Linguet est à citer. Il est en tous cas à relire. Pour nous dans une perspective bruxelloise et brabançonne car c'est en Brabant qu'il commit la plupart de ces écrits.

Sans cesse il revenait — et on le comprend de la part d'un ancien embastillé

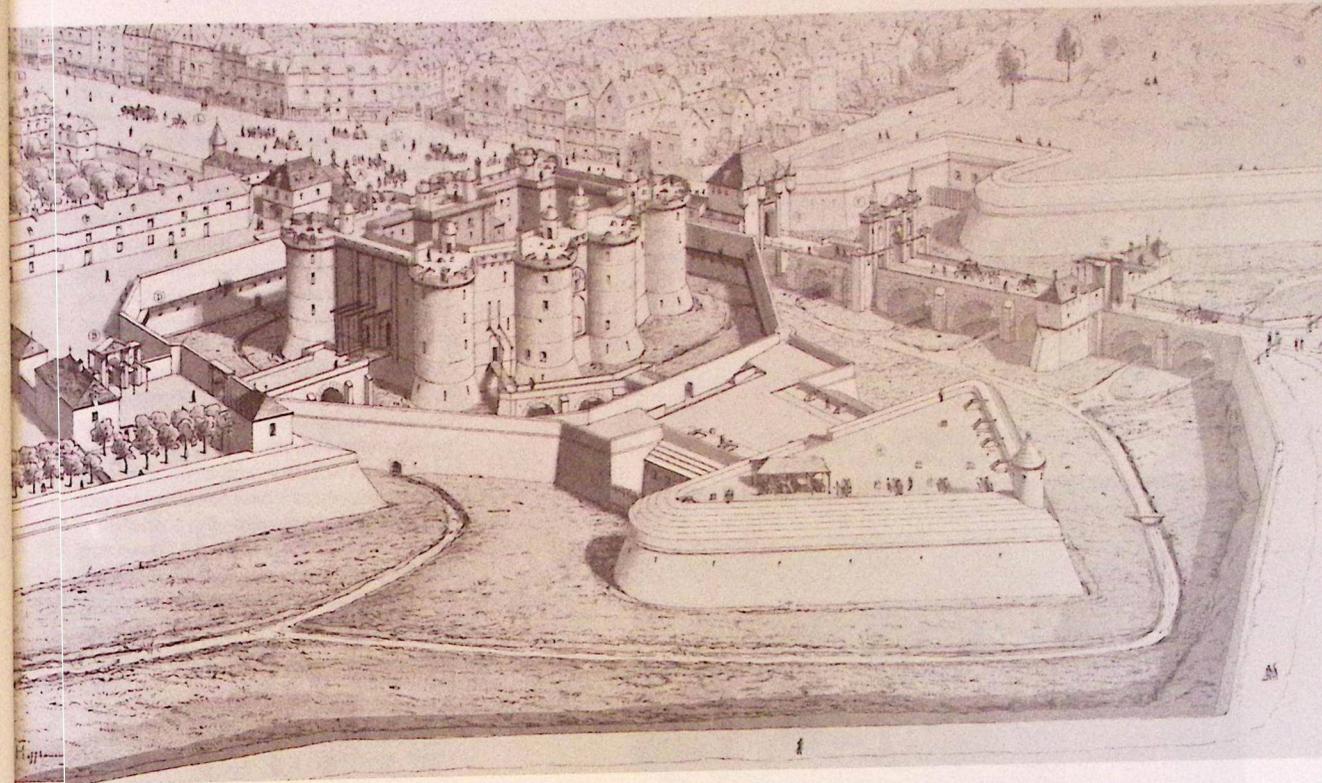
— sur ses épreuves parisiennes de 1780 à 1782. L'Escaut lui-même que, d'ordre et pour compte de Joseph II, il défend contre les Hollandais et les sarcasmes de Mirabeau a été pour lui mis en Bastille : « *Quoi ! Pour ne pas paraître ingrat envers les Provinces Unies, il faut que le Comte de Flandres, le Duc de Brabant soit jusqu'à la fin du monde le géolier de ses peuples, le devastateur*

Simon-Nicolas-Henri Linguet (Reims, 1736-Paris, 1794)

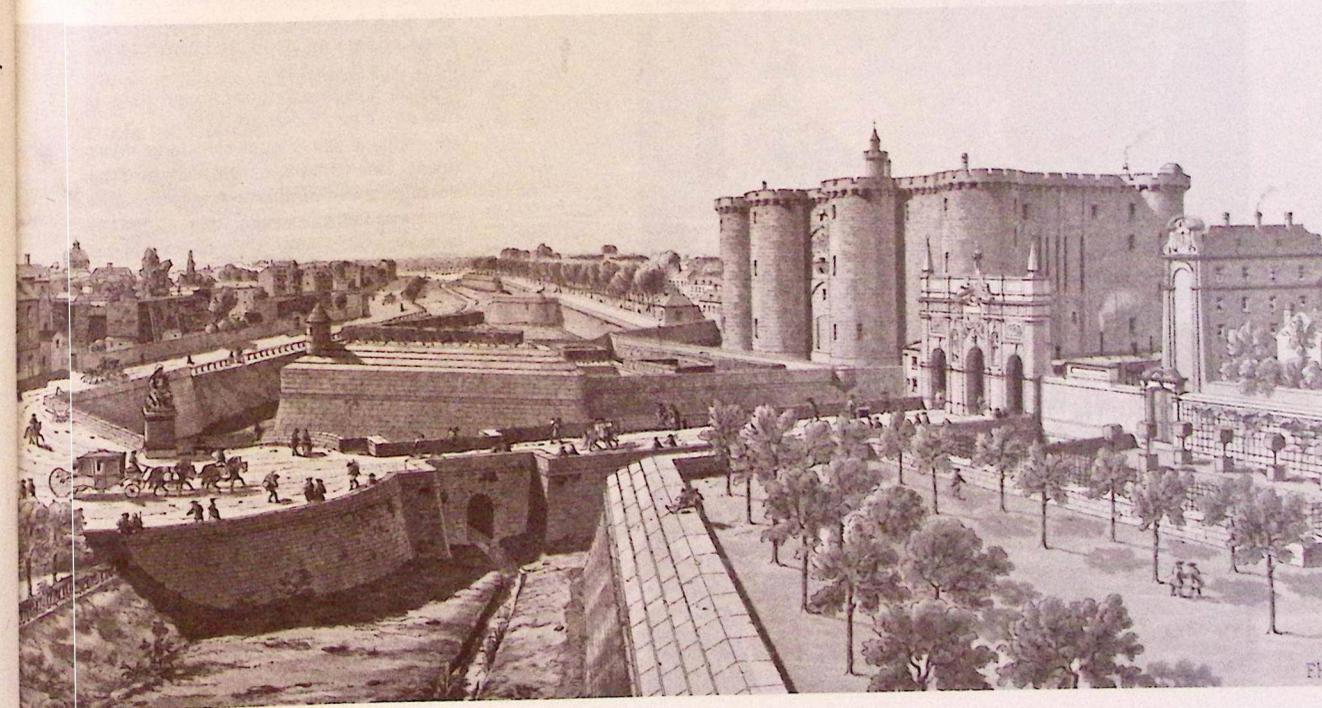




A gauche : l'empereur Joseph II, en 1764, alors qu'il n'était encore que Prince Royal.



A droite, en haut : Paris : la Bastille en 1650.



A droite, en bas : Paris : la Bastille en 1740.

de ses Etats. Exécuteur complaisant d'une détention politique, ruineuse pour lui-même, porteur servile d'une lettre de cachet expédiée par la Hollande, au nom de la force, au mépris des droits de la nature, comme de la société, il faut qu'il mette ses propres domaines dans l'esclavage et qu'il mette le plus beau fleuve de l'Europe à la Bastille ? » (5). Car la Bastille l'obsède. Et qui pourrait

reprocher à celui qui a connu l'emprisonnement arbitraire, la captivité indéterminée, le silence de la justice, de penser et de repenser sans cesse à ces engeances et d'être préoccupé jusqu'à l'obsession du souci d'en préserver tous les hommes.

La Bastille l'a profondément marqué. Il en a laissé une description qui fait songer. Les « caveaux » individuels qui n'ont plus qu'un orifice d'ailleurs en-

combré de plusieurs séries de barreaux qui se croisent, l'humidité, le manque d'air, la pestilence du grand égout de la rue Saint-Antoine, l'absence de chauffage, la vermine, les vexations... il ne les a pas oubliés. Mais ce qui obsède surtout l'avocat naguère expulsé du barreau de Paris, le juriste qui a défendu le comte de Morangiès, c'est le régime du bon plaisir, l'absence de possibilité de recours.

Aussi bien est-ce surtout le fait que, Joseph II régnant, le droit s'est trouvé foulé aux pieds, qui a bouleversé Linguet et lui a fait redécouvrir une Bastille sur les rives de la Senne.

Certes le Treurenberg n'était pas confortable. Porte de Sainte Gudule de la première enceinte de Bruxelles, dégradée en « fausse porte » lors de la construction de la deuxième enceinte,

le bâtiment n'avait été promu prison qu'au XVII^e siècle. C'est alors aussi qu'il avait reçu le nouveau nom de *Arces gemitus, Treurenberg, Montagne des pleurs*.

Le duc d'Albe en prend soin et ses cachots de la *Chambre obscure* et du *Vogelsang* acquièrent une sinistre réputation. On dit que les prisonniers y sont spécialement maltraités. Van Straelen, le bourgmestre d'Anvers, y est gardé à

vue, comme y sera Houwaert. Puis le sinistre Jan Spel. L'archiduchesse Isabelle fera célébrer des messes basses tous les dimanches et fêtes de l'année pour les trépassés « *de la Vroente, du Treurenborch et de la Steenpoort* ». Si l'on excepte cette dernière à laquelle succédera la Porte de Hal, c'est pendant des siècles aux mêmes endroits qu'on emprisonnera à Bruxelles.

En 1662, le fermier des impôts Thonis meurt au Treurenberg après cinq années de captivité ; en 1700, la prison marque les mesures prises contre les représentants des nations. En 1760, la vieille porte est démolie.

Comme le signale l'abbé Mann, les « *débiteurs* » qui y étaient enfermés le seront désormais « *dans un bâtiment qui occupe l'emplacement de l'ancienne porte d'un côté de la rue; de l'autre côté on fit un corps de garde* » (6).

Mais la prison ne reste pas une prison pour dettes. Dans un pays de rebelles, elle se devait de servir à des usages plus nobles. Le 31 août 1787, de nombreux ecclésiastiques qui ont blâmé des mesures prises par le royal et iconoclaste sacristain y sont menés. Pourtant en 1775, la prison s'est révélée peu sûre : on y a connu de nombreuses évasions et cela en dépit de l'amélioration de la paie du geôlier.

C'est là que va échouer Linguet dans la nuit du 17 au 18 octobre 1789.

Bien sûr, il sait à quoi s'en tenir. Mais on n'a pas formulé expressément d'accusation et on ne lui a rien signifié. Des soudards ont envahi son domicile bruxellois et ont fait main basse sur des objets lui appartenant. Il ignore quand et si il sera jugé ; tout indique au contraire que seuls une révolution ou un geste de clémence peu probable peuvent le tirer de là. Quant à son crime, il est clair qu'il s'agit notamment de son récit de la fusillade de Bruxelles du 22 janvier 1788. Il a été sévère pour les troupes impériales, son récit coïncide avec la version que les Brabançons en donnent ; il ne pouvait être acceptable ni pour Trauttmansdorf, ni pour le colonel de Moitelle, ni pour le général d'Alton... L'amitié que lui avaient portée à certaines époques Belgiojoso et Mercy-d'Argenteau, l'intérêt même du despote éclairé à certaines heures de son règne ne pouvaient rien contre une

attitude aussi délibérément provocante et aussi radicalement opposée aux intérêts autrichiens.

Dès lors, il va employer le mot *Bastille* en de nouvelles occasions se rapportant à sa nouvelle captivité et aux conditions d'existence dans sa nouvelle patrie. Non seulement la première lettre qu'il fera sortir sera datée « *A Bruxelles, de la Bastille* », mais dans la conclusion de sa correspondance avec Trauttmansdorf il écrira « *Bruxelles n'était plus qu'une vaste Bastille où le peu de citoyens (honnêtes) qui semblaient conserver la liberté, la pâleur sur le visage, le cœur serré de douleur et d'effroi, n'osaient sortir, s'aborder qu'en tremblant... puisque les détenus étant arrêtés sans accusation, chargés de fers sans procédure, leur destinée à tous dépendait d'un Conseil de Guerre ignorant autant que féroce, dirigé par une administration qui avait abjuré toute pudeur, comme tout scrupule* » (7).

Ce sont là les écrits d'un homme qui, trois ans auparavant a été anobli, qui a été le thuriféraire du « *Soudan d'Autriche* » et qui vient d'assister à la détérioration rapide de la situation dans le pays que le despote a voulu priver de son université, réglementer dans son culte, brimer dans l'exercice de ses libertés et dans le maintien de ses privilèges à l'égard de son prince... et de toutes les autorités.

Lorsque, Linguet, prisonnier à la Bastille, a vu les autorités françaises de Paris prétendre s'emparer de ses papiers restés à Bruxelles, il a appris avec joie que le Conseil Privé de Brabant avait répondu : « *Le sieur Linguet ne peut pas être à la rigueur considéré comme un de nos concitoyens. Il est certain cependant que par le domicile qu'il a tenu ouvertement dans ce pays depuis deux ans passés, contribuant dans toutes les charges imposées aux sujets de S.M. et vivant selon les lois du pays, il en a acquis la qualité d'habitant, qui suffit à tous égards pour lui assurer les droits et égards que la constitution du pays accorde à tous ses habitants sans distinction d'origine, et dont le plus sacré est de ne pouvoir être traité dans le pays soit pour sa personne, soit pour ses propriétés que par voie du droit et de la justice...* » (8).

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI.

A Bruxelles : de la Bastille, le 1 Novembre 1789.

OUI, SIRE, de la BASTILLE : elle est détruite à Paris ; de toutes les exécutions violentes si multipliées en France depuis trois mois, c'est la seule à laquelle j'aie applaudi, & en cela je me suis conformé à ce que Votre Majesté m'a dit elle-même en personne,

De cet affreux château, palais de la vengeance.

Il est ressuscité ici pour moi, & ressuscité plus cruel, plus ruineux, plus scandaleux s'il est possible, dans tous les sens, qu'il n'a jamais été aux bords de la Seine. Je ne veux pas abuser des momens de Votre Majesté. Voici le plus brièvement que je pourrai un historique de mes aventures, & de ma situation : il en existe dans mes papiers un autre relatif à d'autres époques de ma vie que Votre Majesté connoitra peut-être un jour ; (1) il lui causera sûrement quel-

(1) Le désir, & l'espérance de le supprimer étoient un des objets de ma détention. Les conseillers scrupuleux qui s'y trouvent dépeints craignoient ce tableau trop fidèle : c'est heureusement un des articles qui a échappé à leurs recherches. Il a été expédié à Vienne à l'Empereur le 6 Décembre : il contient ma correspondance avec le Comte de Trauttmansdorf depuis le 6 Mars 1788 jusqu'au 6 Décembre 1789, inclusivement.

Début de la lettre adressée par Linguet à l'Empereur Joseph II

Quelle leçon donnée aux praticiens de la lettre de cachet dix ans avant la Révolution française !

Et plus loin, quelle leçon à ceux qui, de nos jours, disputent aux immigrés le droit de choisir pour patrie une terre plus libre et plus respectueuse des droits de l'homme : « *... De ces avantages il serait d'autant plus criant de priver le sieur Linguet, que c'est certainement la connaissance qu'il devoit en avoir, qui l'ont déterminé à choisir par préférence son domicile dans ce pays et à y fixer, sous la sauvegarde des lois, son établissement et le siège de sa fortune* » (9).

Il s'ensuivit tout de même que, sous la pression de ses geôliers, Linguet ac-

cepta de recevoir un notaire à la Bastille, accepta que ses papiers fussent saisis à Bruxelles en présence de ses témoins, mis sous scellés... Il en résulta une très longue affaire d'enlèvement d'archives, de placement à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, de cachette à Waarbeek, y compris l'ouverture d'une vache (valise) dans laquelle on ne trouva que du foin...

De la Bastille bruxelloise, Linguet ne nous laissa guère de détails. Sinon pour signaler qu'on refusa de l'y soigner d'une douloureuse rétention d'urine (et ceci nous rappelle les cris affreux d'un co-détenu réclamant les secours d'un médecin toute une nuit à Saint-Gilles en 1940...), qu'on lui refusa les secours

La destruction de la Bastille imaginée par Linguet (frontispice des Mémoires sur la Bastille)



COLLECTION
DES OUVRAGES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION
DU BRABANT,

PAR M. LINGUET.



A PARIS,
De l'Imprimerie de l'Auteur.

1791.

Reproduction de la page du titre de la «Collection des ouvrages relatifs à la Révolution du Brabant» par M. Linguet

d'un confesseur (comme à Saint-Gilles en 1940 également) et d'un notaire (c'est un luxe auquel ne pensèrent jamais les captifs des nazis). Il rappela aussi qu'il ignora toujours « de quoi il était accusé ou même s'il était accusé »...

Le 12 décembre 1789, les insurgés brabançons libéraient les prisonniers du Treurenberg. Le 13, Linguet écrivait au Comité Patriotique de Bruxelles pour exprimer sa reconnaissance et réclamer justice pour les cinq cents victimes des arrestations arbitraires d'octobre. Il dénonçait ses persécuteurs et les acteurs immédiats de son arrestation : les sieurs Goubau, Vanlaeken et Desprès. Il signa-

lait aussi que sa lettre à l'Empereur datée de la Bastille de Bruxelles avait été remise en mains propres, le 21 novembre, et était restée sans suite. Il chantait les mérites des combattants de Gand et de Turnhout, rendait hommage au Comité Patriotique et « au peuple généreux ». De tout cela un recueil qu'il publia à Paris en 1791 allait porter témoignage (10).

Entre les victimes des détentions arbitraires de tous les lieux et de tous les temps existe une incontestable fraternité. En Belgique, aux diverses époques de l'histoire, elle furent nombreuses. Le régime des Bastilles — parisienne et bruxelloise — est apparenté à celui

qu'on retrouva sous le nom de *Schutzhaft* un siècle et demi plus tard sous les nazis. Le même refus d'explication, la même séparation brutale, le même mépris de la dignité humaine, la même superbe des geôliers, la même absence de justice.

Entre Linguet — malgré son style ampoulé, ses exagérations, sa mauvaise humeur chronique — et ses confrères de la parole et de la plume luttant pour la liberté d'expression et la liberté d'information, une même parenté s'affirme. Il ne fut pas irréprochable. Mais qui l'est ?

Il mourut sur l'échafaud et fut courageux.

S'il honora les souverains légitimes, il fut sans pitié pour ceux qui servirent leur tyrannie. Il fut abandonné par les uns et par les autres.

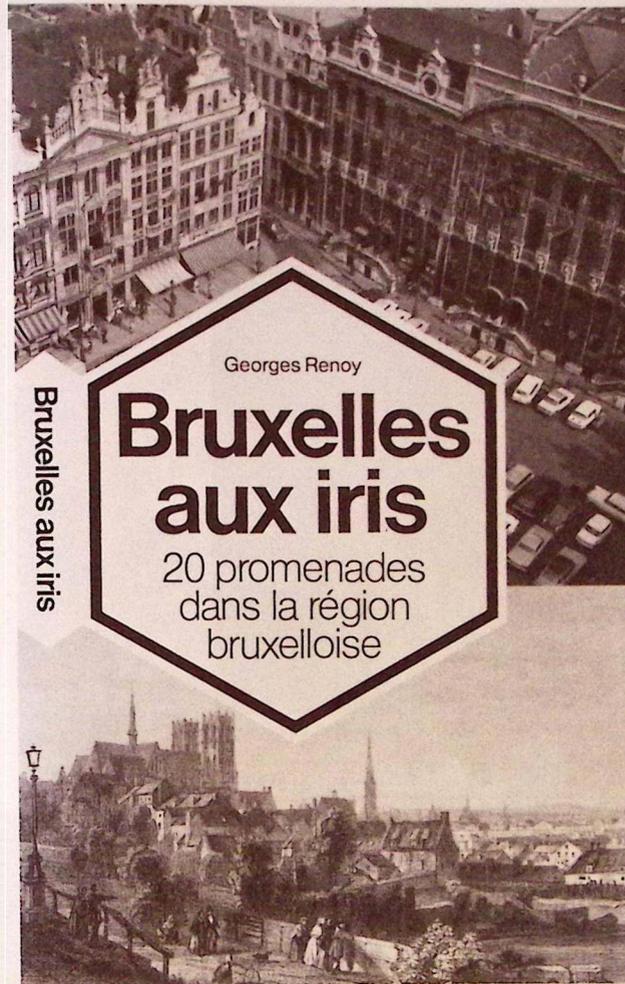
Il refusa de s'incliner devant la censure... qui pour lui serait « un point infiniment gênant et qui l'empêcherait probablement de reprendre le goût d'écrire » (11).

En dépit de ses défauts, il faut reconnaître que c'est infiniment plus sympathique que cette excuse choisie par Renaudot pour se défendre de ceux qui sur base de ses écrits, lui discutaient une pension : « Ma plume n'a été que greffière » (12).

Jamais le prisonnier du Treurenberg n'aurait écrit cela.

NOTES

- (1) Lettre de Linguet à S.M. l'Empereur et Roi 1^{er} novembre 1789. Dernier paragraphe (p. 322 de l'ouvrage mentionné sous (10))
- (2) Mirabeau - *Doutes sur la liberté de l'Escaut réclamée par l'Empereur* (Londres 1784) - pp. 90 et 91.
- (3) Linguet - *Annales politiques, civiles et littéraires*. Tome XI. N° 88, p. 448 (cité par Mirabeau op. cit.)
- (4) id. - Tome XII, N° 89, p. 23
- (5) id. - Tome XI, N° 88, p. 461-62
- (6) Abbé Mann - *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la Ville de Bruxelles Bruxelles 1785 - Tome 1, p. 245*
- (7) Conclusion des lettres à Trauttmansdorff (p. 121 de l'ouvrage mentionné sous (10))
- (8) Cité par Piot - *Linguet aux Pays-Bas autrichiens* - dans Bulletin de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique - Bruxelles 1878 - 47^e année, 2^e série, tome 46 pp. 800 et 801
- (9) id.
- (10) *Collections des ouvrages relatifs à la Révolution du Brabant par M. Linguet - A Paris - De l'imprimerie de l'auteur - 1791*
- (11) Lettre de Starhemberg du 3 septembre 1783 citée par Piot (op. cit.)
- (12) G. Hatin - *Histoire de Journal en France - Paris 1853 - p. 15*



TOUT récemment encore (voir Brabant, n° 1/1979, pages 24 et 25) nous avons eu l'occasion d'évoquer l'étrange, fascinante et pour tout dire envoûtante figure de Georges Renoy, auteur particulièrement prolifique — polyvalent dirions-nous de nos jours — déroutant aussi puisqu'il excelle avec un égal bonheur — n'est-ce pas là la preuve d'un talent hors du commun ? — dans des genres sinon contradictoires, du moins suffisamment différents pour rebuter plus d'un écrivain, comme le drame psychologique et la comédie vaudevillesque, la grande et la petite histoire, la poésie lyrique et la prose réaliste.

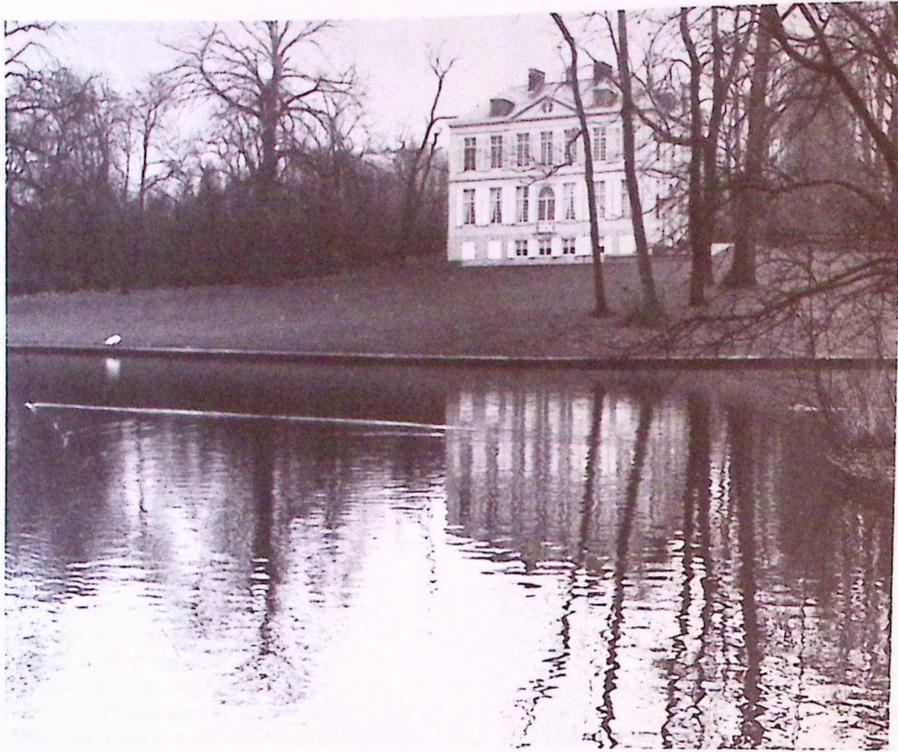
Personnalité exceptionnelle, Georges Renoy se devait d'avoir non « son » violon d'Ingres, mais « ses » violons d'Ingres, qui sont la rhétorique, la peinture, la musique, la mise en scène... et le tourisme. Et c'est précisément en tant qu'écrivain du tourisme que nous le retrouvons aujourd'hui à l'occasion de la sortie de presse de son dernier ouvrage « Bruxelles aux Iris » publié récemment aux Editions Duculot à Gembloux. Le tourisme, un genre qui ne lui est peut-être pas particulièrement familier, mais qu'il traite avec ce sérieux et ce souci de perfection qui caractérisent tous ses écrits. Un genre qui ne lui est cependant pas inconnu, puisque, fidèle colla-

borateur, depuis plus de quinze ans, de notre revue « Brabant », il a eu l'occasion, à plusieurs reprises, de l'aborder dans ces colonnes, en alternance avec des articles à portée historique, tels ces « Mille Ans de Résidence Royale à Bruxelles » dont nous publions, dans ce numéro, le second volet. Il fut, en outre, avec Hervé La Barthe, le coauteur du premier des auto-guides « Duculot » comportant la description, par le menu, des douze circuits touristiques balisés en Brabant par les soins de notre Fédération.

« Bruxelles aux Iris », un titre qui, à lui seul, est tout un programme puisqu'il fleurit bon le terroir bruxellois — l'iris n'est-il pas l'emblème de Bruxelles et ne le voit-on pas croître, encore de nos jours, à l'état sauvage, aux abords de notre capitale — un titre sous lequel se cache une aimable et cordiale invitation à suivre l'auteur, loin, très loin des sentiers battus et rebattus, dans son passionnant cheminement vers la découverte ou la redécouverte de Bruxelles et de sa région et cela tout au long des vingt promenades que notre sympathique cicerone a mitonnées avec amour pour le plaisir de nos yeux et la plus grande joie de nos cœurs.

« Bruxelles aux Iris », un ouvrage qui vient doublement à son heure. Tout d'abord, parce qu'il coïncide avec le Millénaire officiel de Bruxelles (mais est-ce là une simple coïncidence ?), ensuite et surtout parce qu'il répond à un réel besoin tout en comblant une importante lacune, car il n'existe plus depuis belle lurette, sur le marché du livre, de guide de Bruxelles, étudié pour le promeneur et en fonction du promeneur.

Oui, « Bruxelles aux Iris » arrive à son heure et répond à un impérieux besoin. Sans doute, avant la guerre 1940-1945, nombreux étaient encore les adeptes de la marche ou plus exactement de la promenade à pied, cette forme sympathique et vivifiante de détente qui joint aux bienfaits d'un sain exercice physique les joies spirituelles de la découverte, au hasard d'une balade, ici d'un monument remarquable, là d'un panorama admirable, là encore, à l'heure de la pause, d'une avenante auberge, d'un pittoresque cabaret rustique, ou d'un modeste estaminet tout imprégné encore des effluves du passé.



Woluwe-Saint-Lambert : le château Malou aménagé en centre culturel.

Hélas ! au lendemain de la seconde conflagration mondiale, le tourisme pédestre, s'il n'a pas disparu complètement, fut mis sous le boisseau au même titre d'ailleurs que son cousin germain, le cyclotourisme. La soif effrénée d'évasion, consécutive à cinq longues années de privations et de claustration, le développement vertigineux du parc « automobile » et la multiplication des liaisons aériennes intercontinentales furent les principaux responsables de cette regrettable situation. Heureusement, depuis quelques années, nous enregistrons, avec plaisir, chez les touristes et vacanciers, une tendance, de jour en jour plus marquée, à abandonner ces rushes frénétiques, le long des mêmes autoroutes sursaturées, vers les mêmes centres ou pôles d'attractions touristiques surpeuplés. Au tourisme grégaire, conditionné, qui ne peut qu'engendrer, à plus ou moins brève échéance, amertume, écœurement, voire nausée, Georges Renoy, en digne disciple du Siècle des Lumières, nous propose un tourisme à la fois raisonné et

raisonnable, qui ne se veut surtout pas pédagogique, mais qui, au-travers et au-delà des vingt circuits proposés, laisse au promeneur les coudées franches pour une démarche personnelle, source de découverte et d'émerveillement, car, n'en déplaise à Panurge et à ses moutons, l'homme n'est peut-être qu'un roseau, mais un roseau pensant et agissant. Ceci dit, rassurons, d'emblée, les touristes intellectuellement paresseux — qui ne l'est pas un tant soit peu en période de vacances ? — les vingt promenades conçues par Georges Renoy et qu'il livre à notre convoitise dans ce style, percutant, vif-argent, et pour tout dire inimitable qui est le sien, se suffisent à elles-mêmes. Pensez donc, vingt randonnées originales et de surcroît magnifiquement décrites condensées en un seul volume. Qui dit mieux ? Dans ces promenades, si la part du lion — noblesse oblige — est réservée à Bruxelles, capitale de l'Europe, les dix-huit autres communes composant le

Entrée de l'ancienne abbaye de Forest



Jette : allée centrale du bois de Dieleghem

grand Bruxelles ne sont pas oubliées pour autant, bénéficiant chacune d'un plantureux chapitre farci d'anecdotes et de souvenirs personnels, telle cette évocation de l'épopée de l'Union 60, cette légendaire équipe de football, que l'auteur a connue alors qu'il n'était encore qu'un mioche parmi tant d'autres et à laquelle il est resté fidèle en dépit des déboires et des revers que vous savez, du moins si le ballon rond vous intéresse.

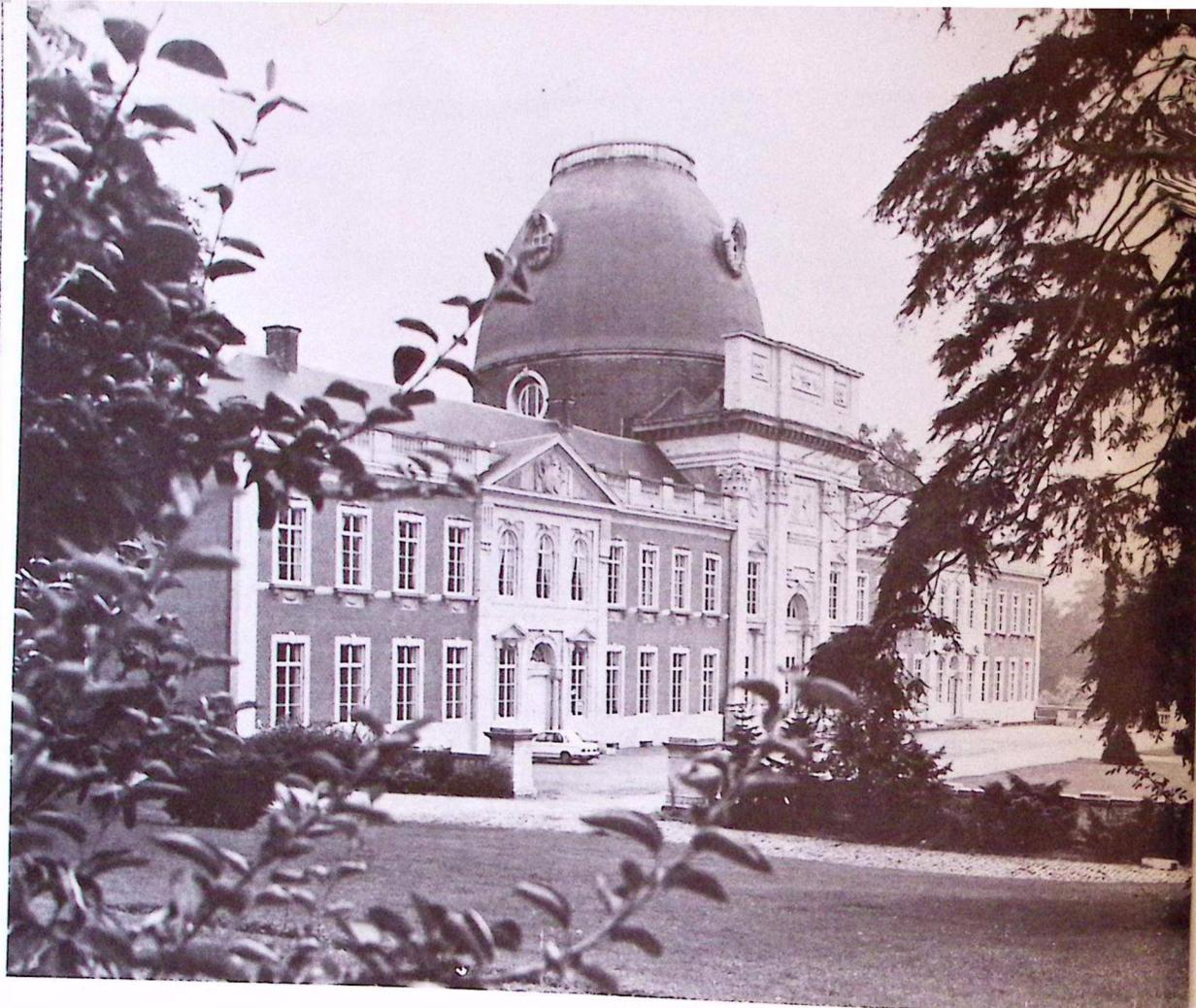
Et puis, pour son vingtième itinéraire, Georges Renoy, en bon écrivain du tourisme, se moquant des limites administratives et des frontières dites linguistiques, pénètre allègrement dans les communes dites « a facilités », sources peut-être de différends sur le plan politique, mais ferments de réconciliation sur le plan touristique car l'art et la beauté n'ont que faire des objectifs souvent étriqués de nos politiciens.

« Bruxelles aux Iris » de Georges Renoy, un ouvrage de 208 pages, paru aux Editions Duculot de Gembloux. Ce livre

captivant, à maints égards, que tout touriste se doit d'acquiescer avant de partir à la conquête de notre capitale et de sa banlieue, est, en outre, enrichi de 78 illustrations où alternent avec bonheur, gravures et cartes postales anciennes, photos récentes et aquarelles de l'auteur. Deux plans, en couleurs, de Bruxelles (impression recto : Bruxelles Centre; verso : les dix-huit autres communes de l'agglomération bruxelloise), des cartes reprenant le tracé de chacune des promenades décrites et un index des monuments et lieux cités complètent ce remarquable guide présenté, de surcroît, sous élégante couverture toilée.

En vente dans toutes les bonnes librairies ainsi qu'au bureau d'accueil des « 3 B », 61, rue du Marché-aux-Herbes, 1000 Bruxelles, au prix très étudié de 295 F. Avis aux amateurs et nous ne doutons pas un instant qu'ils seront nombreux et même très nombreux.

Yves BOYEN



L'avenir du tourisme en Brabant wallon

Importante

table ronde à Hélicine

par Gilbert MENNE

Récemment s'est tenu au Centre provincial de la Jeunesse et de la Culture à Hélicine un important colloque consacré à l'avenir touristique en Brabant Wallon.

Placée sous la présidence de Monsieur E.-G. Courtoy, Député permanent et président du Centre, cette assemblée a réuni de nombreuses personnalités dont MM. R. Cluyse, Commissaire d'Arrondissement, M.-A. Duwaerts, Secrétaire permanent de la Fédération Touristique du Brabant, J. De Broux, Administrateur-Délégué de l'Office de tourisme de Bruxelles, V. Féaux, Vice-Président de l'I.B.W., de très nombreux bourgmestres et échevins du tourisme des communes de l'arrondissement ainsi que les représentants des syndicats d'initiative régionaux et locaux.

Ouvrant le débat, Monsieur Duwaerts présenta le dossier introductif dont nous publions ci-après les points principaux.

Le tourisme est devenu au cours de ces deux dernières décennies une des activités les plus dynamiques du commerce mondial. Malgré la récession économique qui affecte actuellement de nombreux secteurs de notre économie, **le tourisme reste en importance la troisième industrie du Brabant.**

Le Brabant Wallon a depuis toujours une indéniable vocation touristique. Admirablement situé au centre de notre pays, placé à la croisée des grandes voies de pénétration européennes, terre de vieille civilisation, il est traversé de routes ayant été sans cesse empruntées par ceux qui ont fait l'Histoire.

La variété et la beauté de ses paysages, ses sites célèbres, la richesse de ses trésors artistiques et monumentaux font du Brabant Wallon une terre où il a toujours fait bon vivre.

Encore faut-il trouver un dénominateur commun pour la promouvoir ou la « vendre » aux touristes, trouver une politique, un style qui s'accorde aux spécificités des régions qui la composent.

En page de gauche : le Centre Provincial de la Jeunesse et de la Culture (ancienne abbaye d'Heylisse) où s'est tenu récemment un important colloque sur les perspectives d'avenir du tourisme en Brabant Wallon.

C'est à cette tâche que s'est attelée la Fédération Touristique du Brabant dès sa création, en s'efforçant de cerner au plus près une réalité en évolution constante.

C'est ainsi que la Fédération fut l'une des premières du pays à répondre en 1969 à un vœu émis par Monsieur Bertrand, Ministre des Communications et du Tourisme, vœu qui visait à doter le tourisme d'organes régionaux, interlocuteurs valables entre les syndicats d'initiative locaux et les fédérations provinciales : les Syndicats d'Initiative Régionaux (S.I.R.).

Cette régionalisation venait à son heure, car elle était non seulement la résultante d'une évolution et d'un élargissement de la science et des techniques touristiques, mais elle avait, en outre, pour le Brabant, l'avantage de correspondre aux données spécifiques du tourisme dans notre province. Le Brabant Wallon compte deux S.I.R. : celui du Roman Païs de Brabant (région de Nivelles) et celui de l'Est du Brabant Wallon. Bruxelles forme également un S.I.R., il s'étend sur les 19 communes. Le Brabant, dans son ensemble, se prête admirablement au **tourisme dit itinérant** (excursions d'une journée, voire d'une demi-journée) et aux **évasions d'un week-end**, formules qui connaissent une vogue croissante.

Les enquêtes et sondages auxquels nous avons procédé au cours de ces dernières années nous ont permis de déterminer que cette dernière forme de tourisme avait pris en Brabant une ampleur exceptionnelle.

Mais pour être pleinement efficace, le tourisme d'un jour ou de week-end doit pouvoir s'appuyer sur une infrastructure des loisirs solide et judicieusement pensée.

Il faut tenir compte également du développement socio-culturel du Brabant Wallon. Durant les dernières vingt années de très nombreux étrangers aux villes et villages du Brabant Wallon sont venus s'y installer. Cette population émigrée dans ce qu'il est convenu d'appeler des deuxièmes résidences ne s'est pas toujours adaptée aux us et coutumes des autochtones. Elle s'y comporte parfois de manière impérialiste et égoïste, ignorante des problèmes locaux ou de la région et ne de-

mandant qu'une seule chose : ne pas être « dérangée ». Entendez par là qu'ayant trouvé son havre de paix, elle ne désire nullement le partager avec qui que ce soit.

D'autre part, les habitants de nos villages et de nos villettes ont pris conscience progressivement de la valeur incomparable de leurs sites, de leurs campagnes, de leurs monuments civils ou religieux. Et il est bien certain qu'ils leur appartiennent en priorité.

Il faut donc selon nous valoriser cette richesse et en faire profiter par priorité les autochtones par une politique touristique extrêmement judicieuse et prudente qui tienne compte tout à la fois de tous les éléments du problème. Mais il faut que chacun ne soit pas égoïste et admettre que le Brabant Wallon a un rôle social important à jouer : permettre au plus grand nombre de jouir de la nature, de ses beautés. C'est d'ailleurs ce que l'Administration des Eaux et Forêts a fort bien compris en ouvrant les forêts et les bois et les équipant, car les forêts et les bois ont un rôle social important à jouer. Et les vrais écologistes seront certainement les derniers à nous démentir.

Les zones touristiques.

L'entité des 27 communes du Brabant Wallon regroupe trois zones différentes du point de vue géographique et économique. Chaque zone a des problèmes particuliers.

A. Zone de l'Ouest.

De tradition industrielle dans son ensemble, cette zone est actuellement en pleine reconversion. Les paysages sont très variés et très contrastés. La zone possède un très riche patrimoine culturel et artistique ainsi que des sites naturels remarquables.

On peut la diviser en deux secteurs assez homogènes.

1. Secteur de Nivelles.

Il comprend les communes de Braine-le-Château, Ittre, Nivelles, Rebecq et Tubize.

Nivelles, Capitale du Roman Païs de Brabant, est le centre de rayonnement régional et culturel pour l'ensemble de

la zone de l'ouest. Ses remarquables monuments, sa Collégiale, ses Musées, le Parc de la Dodaine et sa plaine de sports, sont autant de points positifs pour la ville. La création de promenades piétonnières urbaines et autour de la cité constituera une attraction supplémentaire. Enfin, n'oublions pas le célèbre carnaval qui attire chaque année des milliers de touristes. Le centre culturel en cours de réalisation permettra de regrouper diverses activités (salles de fêtes et de spectacles, hall d'expositions, bibliothèque). La réalisation d'un camping-caravanning et d'une auberge de jeunesse est hautement souhaitable.

Rebecq forme un pôle attractif important depuis 1977. Depuis cette année en effet, deux attractions ont été créées. Le Petit Train du Bonheur, qui connaît déjà un grand succès, et les Moulins d'Arenberg qui ont été réaménagés et transformés en Musée de la vie régionale et en centre d'expositions.

Les projets en cours permettront à Rebecq de jouer un rôle grandissant dans la région :

- acquisition de vieilles locomotives, installation de circuits pour trains-miniatures, ce qui ferait de la commune le point de ralliement des passionnés de modèles réduits.
- location de barques et de kayaks sur la Senne.
- création de promenades touristiques, ce qui permettrait des trajets combinés train-promenade-canotage. Ajoutons que Rebecq dispose de restaurants pour accueillir les touristes, mais non suffisamment diversifiés.

Ittre est le troisième pôle attractif de ce secteur, car elle offre de grandes potentialités au point de vue richesses naturelles, ainsi que de par sa situation sur le canal Bruxelles-Charleroi. Il est souhaitable d'organiser dans cette commune un tourisme de qualité composé de promeneurs et d'excursionnistes de week-end. L'infrastructure hôtelière d'Ittre est satisfaisante : trois hôtels dont deux hôtels-restaurants de classe pouvant offrir des week-ends gastronomiques à prix spéciaux. Un réseau de promenades bien étudié couvrira l'ensemble de ses magnifiques paysages jalonnés de points at-



Parmi les organisateurs de la Table Ronde d'Hélécine, on reconnaît, de gauche à droite, MM. Maurice-Alfred Duwaerts, secrétaire permanent de la Fédération Touristique du Brabant ; Emile-Georges Courtoy, député permanent et président du Centre Provincial de la Jeunesse et de la Culture ; Robert Cluyse, commissaire d'Arrondissement à Nivelles et Gilbert Menne, secrétaire provincial des Syndicats d'Initiative du Brabant Wallon.

tractifs comme le Musée de la Forge. Le canal offre la possibilité d'activités nautiques (canotage, voile, kayak, pêche, ski nautique, etc.). **Braine-le-Château** a pour atouts quelques curiosités valables (piloni, Maison du Bailli, château, Musée de la Meunerie) et la possibilité de belles promenades. **Tubize** malgré son industrialisation n'en possède pas moins quelques points intéressants : le Musée de la Porte, Oisquerq et Saintes.

2. Secteur du Champ de Bataille de Waterloo.

Il comporte les communes de Braine-l'Alleud, Genappe, Lasne et Waterloo. Ce secteur fut le théâtre de la célèbre bataille du 18 juin 1815. Lasne est concernée par Plancenoit où se déroulèrent la plupart des combats. Genappe, Baisly-Thy, Vieux-Genappe et Ways possèdent des monuments relatifs à la bataille. Braine-l'Alleud et Waterloo ont des hôtels et restaurants en suffisance. Les magasins à grandes surfaces offrent des repas à prix modiques. Le seul point attractif de Genappe pour l'ins-

tant est le Musée provincial du Caillou, récemment rouvert au public. En dehors des monuments et attractions bien connus (Musée Wellington, Butte du Lion et environs), le Champ de bataille offre de nombreux points d'intérêt inconnus du grand public et qu'il faudra mettre en valeur.

Chaque commune du secteur étudie des tracés de promenades pédestres. Le grand projet en chantier est la création d'une «promenade du champ de bataille» qui comprendrait Braine-l'Alleud, Waterloo et Plancenoit. La Fédération a mis au point récemment une excursion pour groupes qui englobe le champ de bataille et qui est la plus complète existant à ce jour. Ajoutons que l'implantation d'un camping-caravanning à Braine-l'Alleud viendrait combler une lacune importante dans le secteur.

B. Zone centrale.

La zone centrale s'étend de la Forêt de Soignes au sud de Bruxelles jusqu'à Villers-la-Ville, en formant une vaste étendue de parcs et de bois, entrecoupée de centres urbains en pleine expansion. Elle comprend les commu-



Notre objectif a saisi une partie des nombreux délégués des administrations communales et des syndicats d'initiative ayant participé au colloque d'Hélécine.

nes de La Hulpe, Rixensart, Lasne (sauf Plancenoit), Wavre, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Étienne, Mont-Saint-Guibert, Chastre et Villers-la-Ville.

La mise en valeur de cette zone doit se baser sur la protection absolue des sites naturels et la création de circuits de promenades pédestres, cyclistes et équestres. Cette zone se divise elle-même en 3 secteurs :

1. Vallée de la Lasne.

Les communes de La Hulpe, Rixensart et Lasne, à vocation principalement résidentielle, forment une unité géographique, présentant de nombreuses beautés naturelles et des points attractifs nombreux : le Domaine Ernest Solvay, les pépinières d'orchidées à La Hulpe, le site du lac de Genvall, le château de Merode à Rixensart, Renipont-Plage et l'abbaye d'Aywiers à Lasne, sans compter de splendides promenades.

2. Secteur Wavre - Ottignies - Louvain-la-Neuve - Mont-Saint-Guibert.

Ce secteur est dominé par deux centres urbains en expansion croissante,

Wavre et Ottignies - Louvain-la-Neuve, ainsi que par une commune très industrialisée, Mont-Saint-Guibert.

Du point de vue touristique, ce secteur possède néanmoins de grands atouts.

— **Le Parc de Loisirs «Walibi» à Wavre** : créé en 1976, ce parc a reçu en 1978 près de 725.000 visiteurs dont 150.000 étrangers, ce qui fait de lui l'un des premiers centres attractifs du pays.

— **Louvain-la-Neuve** : la création de cette ville universitaire sur Ottignies est un événement capital pour l'avenir de l'ensemble du Brabant Wallon. Sans compter les infrastructures diverses (sportives, culturelles, commerciales, hôtelières, etc.), la cité nouvelle forme elle-même un pôle attractif très important au point de vue touristique.

— **Le Centre de récréation et de loisirs provincial «Bois des Rêves» à Ottignies**. En cours d'aménagement, ce complexe récréatif et de détente destiné aux habitants des zones urbaines et industrielles voisines. Diverses activités y sont prévues : sports en plein air, terrains de jeux divers, plan d'eau, étang de

pêche, parc à animaux, promenades, etc.

3. Secteur de Villers-la-Ville.

Ce secteur englobe les communes de Villers-la-Ville, Chastre et Court-Saint-Étienne. Le site prestigieux de Villers-la-Ville est un pôle touristique majeur. Il importe que le caractère rural de la commune soit maintenu et qu'on la protège de toute spéculation immobilière ou récréative. Toutefois, l'avenir du site des ruines exige :

- la création d'une infrastructure sportive et culturelle (hall de sports et maison de la culture).
- la promotion des «samedis musicaux de Villers» dans le cadre du Festival musical du Brabant Wallon.
- la restauration et l'entretien de bâtiments abandonnés et l'aménagement des espaces libres en parcs.
- la création d'un musée de la vie monastique.
- l'aménagement de l'Hôtel des Ruines pour les touristes.

La commune de Chastre possède un centre attractif important : le Mémorial Kongolo à Gentinnes. Situé à quelques kilomètres de Villers-la-Ville, le château de Gentinnes, occupé par des missionnaires, reçoit près de 50.000 visiteurs par an, la plupart pour y déjeuner à des prix très intéressants. Etant donné la difficulté de trouver à se restaurer à prix modiques dans la région, Gentinnes est appelé à devenir une plaque tournante dans le sud du Brabant. Il est complémentaire de Villers-la-Ville et est le seul endroit pouvant accueillir des cars.

C. Zone de l'Est.

Cette zone est de relief nettement moins accidenté que les autres. Essentiellement rurale, elle se compose de communes résidentielles du sud-est de Bruxelles offrant des paysages variés et de splendides sites de belle nature baignés par la Dyle, le Train et la Nêthen, ainsi que de communes plus agrestes du plateau hesbignon, parcourues par les deux Gettes. Elle peut tout naturellement être divisée en deux secteurs :

1. Secteur à caractère résidentiel.

Il se compose des communes de Grez-Doiceau, Chaumont-Gistoux et Beauvechain.



La vocation touristique de Rebecq s'affirme d'année en année. Le Petit Train du Bonheur qui, en 1978, a fait la joie de plus de 10.000 touristes de passage, n'est certes pas étranger à ce bénéfique état de choses.

Beauvechain concentre ses activités touristiques sur le pèlerinage de la Saint-Corneille à Hamme-Mille et surtout sur les fêtes de la Saint-Martin à Tourinnes-la-Grosse qui est le principal pôle culturel de la région.

Chaumont-Gistoux est un centre idéal de villégiature et de tourisme. Très riche en monuments et sites, il offre de nombreuses possibilités de promenades et d'excursions. Son équipement hôtelier a malheureusement fortement diminué par suite de la proximité de Bruxelles, d'une part, et de son vieillissement d'autre part. Il reste néanmoins de nombreux restaurants.

Grez-Doiceau forme le prolongement naturel de Chaumont-Gistoux. Moins riche en possibilités, elle compte pourtant de très beaux sites. Ajoutons que la Procession de Saint-Georges attire chaque année de nombreux touristes.

Ces trois communes sont concernées par le projet du parc naturel de la Vallée de la Dyle qui couvrirait plus de 20.000 hectares et se situerait entre Wavre et Louvain. Il s'agit non seulement d'une réserve naturelle mais de

la création d'un ensemble protégé où les communes auraient la mission de préserver les paysages, les types d'habitat et les modes de vie de cette région.

Voilà un projet intéressant et qui mérite un examen approfondi.

2. Secteur des deux Gettes.

Il comprend les communes de Jodoigne, Incourt, Hélécinne, Orp-Jauche, Perwez, Ramillies et Walhain.

Ce secteur s'appuie sur trois pôles : Jodoigne, Orp-Jauche et Perwez.

Jodoigne est incontestablement le pôle d'animation principal de ce secteur. Pourtant, elle ne possède pas d'infrastructure touristique. Il n'y existe qu'un petit hôtel et très peu de restaurants. Le Grand-Jodoigne offre cependant de nombreuses possibilités. Le centre urbain est attachant, les villages voisins sont typiques et de nombreuses curiosités jalonnent les environs. La création prochaine de circuits d'excursions pédestres peut aider à donner à Jodoigne une image de marque qui lui manque cruellement.

Orp-Jauche est un centre culturel assez actif. Il possède comme points at-

tractifs les grottes de Folx-les-Caves et le Musée archéologique régional qui sont insuffisamment connus, l'église et la chapelle d'Orp-le-Grand, des promenades touristiques et un restaurant. **Hélécinne** a comme grand pôle d'attraction le Centre provincial de la Jeunesse et de la Culture à Ophéylissem, centre culturel et paradis des pêcheurs et des promeneurs. Une plaine de jeux, un mini-golf compléteront le mini-zoo existant. Le rôle du Centre sera plus important encore lorsque le restaurant et le stand d'information seront achevés. Autres points intéressants : le Musée Pellegrin à Ophéylissem, le château et la chapelle de Linsmeau.

Incourt possède les carrières d'Oppebaix, lac de 8 ha., qui pourraient être utilisées à des fins communautaires et touristiques.

Perwez, centre d'animation local, possède de très belles fermes, **Walhain** a les ruines du château et la tour d'Alvaux, **Ramillies** contient le site de la bataille du même nom gagnée par Marlborough et prépare des promenades touristiques.

La zone de l'Est du Brabant Wallon ne connaîtra pas à l'évidence, un tourisme de masse. Aussi bien dans sa partie résidentielle que dans sa partie agricole, l'Est est une terre de récréation passive. Un tourisme de qualité composé d'excursionnistes et de promeneurs semble le plus adapté à cette région. Toutefois, il convient d'informer les agriculteurs des possibilités de reconversion de leurs activités dans celles complémentaires de service comme le gîte rural, le camping-caravaning à la ferme, la restauration à la ferme, les relais équestres, etc.

Enfin, le camping-caravaning et sa localisation posent de nombreux problèmes au point de vue de la dégradation des sites mais on doit bien convenir que les terrains font cruellement défaut en Brabant Wallon.

Les formes de tourisme.

1. Les routes touristiques.

Douze routes touristiques ont été créées et balisées, entre 1972 et 1975, par les soins de notre Fédération. Conçues à l'intention des touristes motorisés, elles totalisent 1.084 kilomètres.

Deux de ces circuits ont été tracés en Brabant Wallon : **la Route des Six Vallées** couvrant tout l'Est du Brabant Wallon et sillonnée par six ravissantes rivières, et **la Route du Roman Pays de Brabant** avec ses trois hauts lieux touristiques : Nivelles, Waterloo et Villers-la-Ville.

2. Les sentiers pour cavaliers.

De 1962 à 1965, notre Fédération a aménagé 110 kilomètres de sentiers équestres.

L'Association Belge de Tourisme et d'Équitation de Loisirs a repris le flambeau en créant, par la suite, plusieurs pistes pour cavaliers reliant le Brabant aux autres provinces.

3. Les promenades piétonnières.

Depuis quelques années, le tourisme pédestre connaît une vogue grandissante.

À l'intention des amateurs de promenades pittoresques, notre Fédération a

créé et balisé, en 1976, onze promenades en Brabant Flamand et aux environs de Bruxelles. En Brabant Wallon, six promenades ont été inaugurées.

Il s'agit de la «Promenade à Louvain-la-Neuve» à Ottignies, de trois circuits à Orp-Jauche, la «Promenade des Sarrasins», la «Promenade du Biamont», et la «Promenade des Grottes», et de deux randonnées à Wavre, la «Promenade du Grand Tour» et la «Promenade du Val de Bilande». Nous avons le plaisir de vous annoncer l'inauguration très prochaine de promenades à Grez-Doiceau, Braine-le-Château, Ittre, Hélécinne, Braine-l'Alleud et Rixensart, soit une vingtaine au total.

Et ce n'est qu'un début puisque Ramillies, Villers-la-Ville, Jodoigne, Nivelles, Perwez se hâtent de terminer leurs projets.

Nous espérons ainsi couvrir dans quelques années l'ensemble du Brabant Wallon d'un réseau étendu de promenades touristiques pédestres qui permettra aux touristes de découvrir les beautés de notre région.

4. Le cyclotourisme.

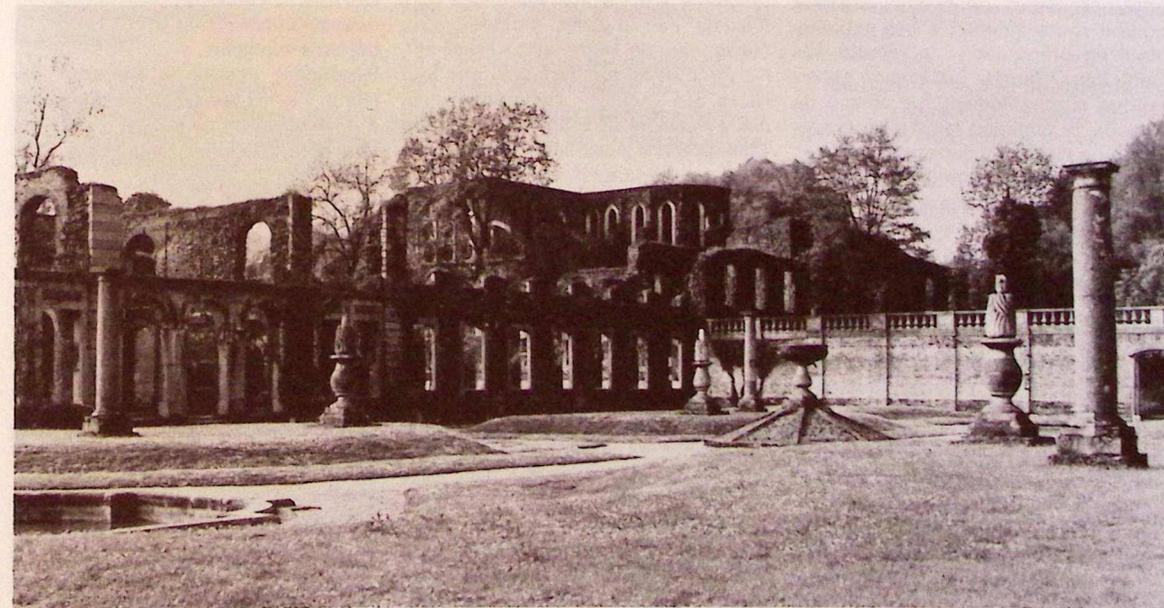
Tout comme les promenades piétonnières, le cyclotourisme connaît actuellement un renouveau.

Pour l'instant, notre association se borne à appuyer la formule «Train + Vélo» lancée il n'y a guère par la S.N.C.B., formule qui rencontre les faveurs des adeptes de la petite reine. Mais nous espérons créer, dès 1980, des itinéraires spécialement étudiés pour les fervents du vélo.

5. Les excursions pour groupes à prix forfaitaires.

Créées à titre expérimental en 1978, les excursions d'une journée pour groupes en Brabant connurent un grand succès en dépit du peu de publicité qui en avait été faite. La philosophie du projet est simple et correspond à une demande réelle de la part des agences de voyages, autocaristes et responsables des associations socio-culturelles, toujours à la recherche d'un «package» d'excursions toutes préparées à l'avance. La Fédération a

Les ruines majestueuses de l'abbaye de Villers-la-Ville (plus de 45.000 visiteurs en 1978) demeurent l'un des principaux pôles d'attractions touristiques du Brabant Wallon.



mis au point pour l'année 1979 quinze excursions à prix forfaitaires dont deux à Bruxelles et quatre en Brabant Wallon. La formule «tout compris» de ces excursions englobe l'ensemble de la journée (déjeuner, goûter, visites guidées, droits d'entrée, etc.) sauf le transport qui est à charge des organisateurs.

Ces randonnées ont été soigneusement étudiées afin d'offrir aux participants un contenu à la fois riche, éducatif et divertissant. Elles sont proposées à des prix démocratiques.

6. Le tourisme rural.

Cette forme de tourisme ne s'est pas encore réellement implantée en Brabant. Jusqu'à présent, seules les fermes didactiques, destinées à accueillir des groupes d'étudiants et des associations socio-culturelles dans certaines fermes sélectionnées où l'agriculteur fait visiter ses installations, ont donné des résultats concrets. Il reste donc, dans le domaine du tourisme à la ferme, un gros effort à accomplir.

Les débats.

Monsieur R. Perin, échevin de Waterloo, entama la série des nombreuses interventions de l'assistance en proposant la création d'une «Route 1815» (Bruxelles - Waterloo - Gembloux - Ligny). Monsieur Duwaerts expliqua qu'une route semblable est actuellement en préparation : la «Route des Cent Jours» dont la publication est attendue prochainement. Le champ de Bataille de Waterloo fait d'ailleurs partie d'une des excursions pour groupes à prix forfaitaires, formule dont la Fédération pousse au maximum le développement. Il mit en garde également contre l'abus de balisages routiers, source possible de confusions pour le touriste.

Le Président du Syndicat d'Initiative Régionale de l'Est du Brabant Wallon, G. de Strel, se prononça en faveur du tourisme itinérant en attirant l'attention sur l'importance d'une meilleure information des agriculteurs, souvent victimes de touristes négligents. C'est également l'avis de Monsieur P. Stroobants, échevin de Beauvechain. Par le biais des Unions professionnelles agricoles, on doit parvenir à établir une concertation avec les agriculteurs

pour permettre un tourisme qui ne gêne pas les exploitations.

Le bourgmestre de Walhain, Monsieur Grégoire, insista sur la protection des sites. Le remembrement, en bouleversant les terres, a fait disparaître de nombreux sentiers et plantations dont de splendides chemins creux. Il faut apprendre aux citoyens mais aussi aux agriculteurs à respecter la nature et les sites de nos campagnes. C'est ainsi que l'administration communale de Walhain a entrepris de restaurer les nombreuses petites chapelles qui jalonnent la localité et a fait replanter des arbres aux endroits où ils avaient disparu.

Monsieur Duwaerts précisa à ce propos qu'il n'était pas dans les intentions de la Fédération de faire baliser tous les sentiers des communes.

Notre but est de remettre en valeur, dans chaque nouvelle entité communale où cela est possible, une sélection des plus belles promenades et de faire découvrir ainsi aux touristes les beautés de nos villages. Il va de soi que ces promenades sont destinées en premier lieu aux habitants locaux. Pour Monsieur Briade du Touring Club Royal de Belgique, le Brabant Wallon est effectivement une terre de tourisme de passage.

Malheureusement, chaque région a tendance à vivre sur elle-même et il n'existe pas d'«offre globale» pour l'ensemble de notre arrondissement. Ne pourrait-on pas proposer aux touristes des «tickets» comprenant l'accès à plusieurs attractions ? Le Touring Club prépare actuellement une campagne pour obtenir un meilleur balisage des curiosités touristiques au départ des autoroutes. Le secrétaire permanent fit remarquer que tout balisage non routier sur les autoroutes est strictement interdit en Belgique. L'échevin de Villers-la-Ville, A. Lejeune insista sur l'importance du site des Ruines de l'Abbaye, un des centres touristiques et culturels les plus prestigieux de l'Occident. Quelques millions suffiraient pour restaurer les bâtiments les plus menacés, dont la très belle Salle de la Brasserie. Une autre préoccupation est la destination future de la Ferme de l'Abbaye qui devrait rester une exploitation agricole et servir éventuellement de ferme didactique.

Monsieur Lejeune aborda ensuite le problème de la situation particulière de Villers-la-Ville qui souhaite devenir un syndicat d'initiative régional, étant donné sa localisation et l'importance de son patrimoine culturel et artistique.

Intervenant à son tour, Monsieur V. Féaux estima que le tourisme itinérant est à associer à des activités culturelles et artistiques comme c'est le cas précisément à Villers-la-Ville. Il regretta que de nombreuses administrations communales n'utilisent pas les crédits qui leur permettraient de se doter des équipements nécessaires. Le représentant de l'I.B.W. fit appel dans ce sens à une large concertation de tous les organismes s'occupant de tourisme et de culture.

Plusieurs personnes de l'assistance posèrent alors des questions sur les rôles respectifs de l'Intercommunale du Brabant Wallon et de la Fédération touristique. L'I.B.W. possède en effet une commission culturelle qui est compétente pour tous les problèmes socio-culturels.

Le Secrétaire permanent de la Fédération Touristique précisa que cet organe est le seul compétent pour tous les dossiers relatifs au tourisme. Il est reconnu par le Commissariat au Tourisme. Cela n'exclut bien évidemment pas que des actions puissent être menées en coordination avec l'I.B.W., ce qui est à souhaiter.

Répondant ensuite à Monsieur Lejeune, il invita les syndicats d'initiative à réfléchir avant de songer à créer de nouvelles structures. Faut-il davantage de S.I.R. ?

A notre époque, il est impensable de ne pas faire en Brabant Wallon une politique qui ne soit pas globale.

Si, dans la culturalisation du tourisme, le Brabant Wallon ne forme pas une entité au niveau de la Wallonie de demain, il est certain qu'il n'obtiendra pas les crédits nécessaires à son développement. De fructueux débats se poursuivirent alors entre représentants des communes et des syndicats d'initiative.

Tous estimèrent indispensable de se revoir régulièrement afin d'établir en commun une politique touristique qui rende le Brabant Wallon attractif aux touristes belges et étrangers.

La vie de nos syndicats



Monsieur I. Roggen (à gauche), gouverneur de la province de Brabant, remet à Monsieur R. Hulet, bourgmestre de Wavre, une plaque-souvenir. Au centre, Monsieur C. Van de Maele, député permanent du Brabant.

WAVRE

Inauguration de deux promenades touristiques

C'est le 6 avril que Monsieur Ivan Roggen, Gouverneur du Brabant, inaugurerait officiellement deux circuits touristiques pédestres à Wavre. Cette sympathique cérémonie se déroula à l'hôtel de ville en présence de nombreuses personnalités politiques et culturelles dont le bourgmestre, Monsieur Robert Hulet, entouré de ses échevins et conseillers, de MM. Claude Van de Maele, Député permanent et Maurice-Alfred Duwaerts, secrétaire permanent de la Fédération Touristique du Brabant.

La «Promenade du Grand Tour» (7,5 km) reprend intégralement l'itinéraire tracé au XVI^e siècle par les moines bénédictins de Basse-Wavre pour l'organisation d'une procession locale qui a lieu traditionnellement encore de nos jours à la date consacrée du dimanche après le 24 juin (fête de saint Jean-

Baptiste). Centré sur le sanctuaire marial de Basse-Wavre, ce périple a l'avantage d'être rural et également urbain, en permettant de découvrir la cité du Maca.

La «Promenade du Val de Bilande» (13 km) ravira les amateurs de belle nature, en parcourant une des rares régions épargnées par l'urbanisation forcée.

Lors de leurs discours, MM. Roggen et Hulet soulignèrent les mérites de Wavre, ville accueillante qui se veut autre chose qu'une cité-dortoir. Ces promenades permettront aux citoyens de redécouvrir à la fois la nature, mais aussi la cité elle-même.

Grâce à la collaboration du Cercle Historique et Archéologique de Wavre et de la Région, en la personne de MM. Jean Martin et Michel Pierson, et de la ville de Wavre, notre Fédération a pu baliser ces randonnées et éditer un dépliant abondamment illustré, en vente au prix de 15 F. à l'hôtel de ville, au Cercle Historique et à la Fédération Touristique.

S.I. RIXENSART

Ouverture d'un bureau d'accueil permanent

Le Syndicat d'Initiative de Rixensart a décidé d'installer un bureau permanent dans le local mis gracieusement à sa disposition par l'Administration Communale.

Ce local est situé dans l'ancienne Maison Communale de Genval dénommée maintenant «Maison Genvaloise» 4, Place Communale à 1320 Genval.

Cette permanence est accessible au public pour tous renseignements touristiques, le samedi de 14 à 16 heures et le dimanche de 10 à 12 heures.

Rappelons qu'il est également possible de se procurer des informations auprès des administrateurs suivants du S.I. :

P. Tagnon (tél. 653.46.73), R. Léonard (tél. 653.87.80) et L. Gouge (tél. 653.67.88).

G.M.

CORTEGE FOLKLORIQUE D'ETTERBEEK

LE 30e



La capitaine des Majorettes de la Royale Fanfare communale de Huissignies (90 exécutants), qui participera pour la première fois au Grand Cortège d'Etterbeek du dimanche 2 septembre.

par Albert SANGLIER

Le 30e Cortège Folklorique et Carnavalesque d'Etterbeek, organisé par l'Union des Commerçants du Quartier Philippe Baucq, sous les auspices de l'Administration communale, de l'Echevinat de l'Animation et de la Participation, de l'Echevinat des Classes Moyennes, de la Commission Française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles; et de l'Association Intercommunale Culturelle de Bruxelles, sortira **le dimanche 2 septembre prochain.**

Le Cortège d'Etterbeek a été créé en 1949, à l'initiative de M. Emile Warlier, ancien professeur d'école et grand amoureux du folklore.

Le cortège de cette année fêtera à la fois son trentième anniversaire et le Millénaire de Bruxelles et, à l'occasion de ce double anniversaire, il revêtira un éclat vraiment exceptionnel.

Doté de 600.000 F. de prix, précédé par une imposante caravane publicitaire, à laquelle participeront notamment toutes les grandes marques de voitures, et qui sera ainsi une véritable foire itinérante de l'automobile, précédé aussi par des sonneurs de trompettes thébaines et par des cavaliers porte-étendard, le 30e Cortège d'Etterbeek sera prestigieux et enchante les dizaines de milliers de spectateurs qui se masseront tout le long de ses 6 km de parcours.

Les célèbres Echassiers français de Mont-de-Marsan, 30 danseurs et musiciens sur échasses; les Majorettes sonneurs de cors de Hollande; le merveilleux char «La légende du geai de Hamme»; le 112e Régiment Belge d'Empire de Gosselies; la Clique et les Majorettes «Bleu et Blanc» d'Etterbeek; la formidable fanfare rétro de

France «Original Groupe» de Wattignies; le char de Roland 1er, Prince Carnaval d'Etterbeek; les Parapluies hollandais de 's Gravenzande; les Majorettes de la Ville de Lokeren; la Royale Fanfare d'Hastière; les jongleurs de drapeaux «Don Bosco» de Woluwe-Saint-Lambert; la Batterie Fanfare Municipale française de Lourches; la fanfare de parade «La Ville de Verre» de Hollande; le groupe folklorique «Les geais de Hamme»; les Volontaires de la Révolution Brabançonne de Ham-sur-Heure; les Cow-girls de Schaerbeek; la Fanfare féminine française de la Ville de Troyes; la fanfare de parade St-Jacob de Hollande; les Géants de la Ville de Hamme; la brillante Fanfare du Conservatoire d'Auvelais; le Cercle Royal Dramatique «Le Noyau» d'Etterbeek; la fanfare hollandaise D.H.V. de Bréda; les Manieurs de



Les célèbres Echassiers de Mont-de-Marsan (France) ils seront 30 à participer au 30e Cortège d'Etterbeek le dimanche 2 septembre prochain.



Le merveilleux char «La légende du geai hammois» sortira pour la première fois à Bruxelles, à l'occasion du 30e Cortège d'Etterbeek.

drapeaux du groupe «Alkuone» d'Alost; la Royale Fanfare communale de Huissignies; le Club des Majorettes postales de Bruxelles; le groupe de danses folkloriques de Hamme; la Clique et les Majorettes du Grand Mons; la société «De Eendracht» d'Etterbeek; les Manieurs de drapeaux de Hamme; les Sonneurs de trompettes thébaines d'Anvers; l'Ecole de Cavalerie de Loménie d'Overijse; la Clique du Comté de Hainaut; l'A.P.A.C. d'Etterbeek et bien d'autres groupes encore, participeront au 30e Cortège d'Etterbeek qui se déploiera sur 6 km de longueur et réunira 1.200 participants costumés et 600 musiciens.

Le Cortège prendra le départ à 14 h précises à la place Saint-Antoine et parcourra l'itinéraire ci-après: avenue Victor Jacobs, rue Philippe Baucq, chaussée de Wavre, carrefour de la Chasse (14 h 25), chaussée de Wavre, défilé devant les Pensionnaires du Home Jourdan, rue Général Fivé, avenue Hansen-Soulie, square Jean Absil, rue de Pervyse, rue de Tervaete, place du Roi Vainqueur (15 h 10), avenue du Onze Novembre, avenue de la Chasse, place Saint-Pierre (15 h 40), chaussée Van Meyel (16 h), rue Général Leman, contour de la place Jourdan (16 h 20), rue Gray, rue de l'Etang, rue de Theux,

rue Ernest Havaux, rue de l'Orient, rue Peter Benoit, chaussée de Wavre, rue Philippe Baucq.

Le Cortège arrivera à 17 h précises à la rue Philippe Baucq, où se déroulera, pendant plus de 3 heures, le défilé et la parade des groupes devant la Tribune d'Honneur et les Autorités communales. Enfin, à 21 h, et afin de terminer dans la joie et la bonne humeur cette merveilleuse journée, un cocktail réunira les Autorités et le Comité organisateur au restaurant «Le Bison», chaussée de Wavre, 558.

Le dimanche 2 septembre également, un cortège du matin, auquel participera la Fanfare du Conservatoire d'Au-

La formidable fanfare rétro de France «Original Groupe» de Wattignies, fera danser les spectateurs du 30e Cortège d'Etterbeek.





La brillante fanfare du Conservatoire d'Auvélais animera le Grand Cortège du dimanche 2 septembre prochain.

velais, les Majorettes et la Royale Fanfare communale de Huissignies, partira à 10 h 45 de la Salle communale des fêtes, rue de Gerlache, et arrivera à 11 h 15 à la place du Roi Vainqueur, où le Comité organisateur déposera des fleurs au Monument aux Morts.

Les festivités débuteront dès le jeudi 30 août.

Le film «Le 29e Cortège d'Etterbeek» sera projeté au Foyer Culturel, rue Fé-tis, 37, le 30 août, à 20 h 30. Cette soirée permettra aux spectateurs de revivre le défilé du merveilleux cortège

de l'année dernière. L'accès au Foyer Culturel sera gratuit et libre, et chacun y est invité cordialement.

Un cortège de lancement des festivités, avec la participation d'un petit train touristique, prendra le départ à 14 h à la place Saint-Antoine, le vendredi 31 août. Il parcourra un itinéraire long de 20 km, qui le conduira dans tous les quartiers de la Commune, et annoncera à la population l'ouverture des festivités qui existent déjà depuis 1934.

Le Cinquième Grand Marché du Soir se tiendra à la rue Philippe Baucq, le **vendredi 31 août, de 17 à 22 h.**

Des promenades gratuites en petit

train touristique, une fête foraine et des illuminations, contribueront au succès populaire de cette manifestation, qui se déroulera dans une ambiance de fête extraordinaire.

Enfin, les Autorités communales seront accueillies par le Comité organisateur, et parcourront le Marché à partir de 20 h.

Un programme ininterrompu d'animations se déroulera à la rue Philippe Baucq, le **samedi 1er septembre, de 15 à 23 h.**

A 15 h, une grande lutte de balle pelote opposera l'Veuil d'Auderghem à la Pelote Jourdan d'Etterbeek.



Les Majorettes sonneurs de cors et la fanfare de parade St-Jacob de Hollande, seront une des principales attractions du cortège du 2 septembre.

A 17 h, le Club du Chien de Défense de l'Île Sainte-Hélène présentera une intéressante démonstration de dressage de chiens.

A 19 h, un cortège du soir — auquel participeront les merveilleuses Majorettes de la Ville de Troyes, avec leurs drapeaux, leurs cannes lumineuses et leur fanfare féminine, les Dames costumées de Saint-Gilles et les Gilles du Lion d'Or — prendra le départ au carrefour du Gerموir, et parcourra l'itinéraire ci-après : rue Philippe Baucq, chaussée de Wavre, rue Peter Benoit, rue de l'Orient, rue Ernest Havaux, rue de Theux, rue de l'Orient, avenue

Jules Malou, rue Philippe Baucq, chaussée de Wavre, carrefour de la Chasse, avenue Eudore Pirmez, place Saint-Antoine, avenue Victor Jacobs, rue Philippe Baucq.

Enfin, le cortège arrivera à 22 h devant la tribune, où le rondateur final et le brûlage du Gille se dérouleront au milieu de feux de Bengale et dans l'allégresse générale.

Nous convions cordialement tous les amateurs de folklore, de carnaval et de fêtes populaires, à participer à la joie de la population etterbeekoise en assistant, le dimanche 2 septembre prochain, au défilé du 30e Cortège d'Et-

terbeek, dont tous les spectateurs, petits et grands, garderont un souvenir inoubliable.

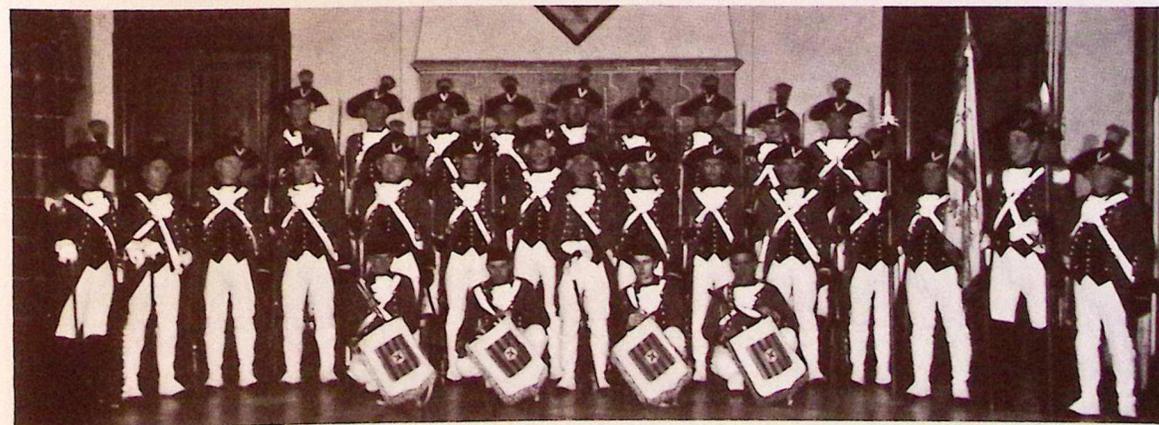
Nous les invitons tout aussi chaleureusement à assister à toutes les festivités joyeuses, importantes et variées, qui précéderont la sortie de notre prestigieuse cavalcade.

Il est possible d'obtenir des renseignements complémentaires relatifs à toutes ces manifestations, en s'adressant à la Secrétaire du Comité organisateur : Madame Lila Sanglier, avenue Hansen-Soulie, 84, boîte 1, 1040 Bruxelles, tél. 02 733.46.68, qui se fera un plaisir de vous répondre.

Les merveilleuses Majorettes françaises de la Ville de Troyes et leur fanfare féminine, participeront au Grand Cortège du dimanche 2 septembre, et au Cortège du Soir du samedi 1er septembre.



Le groupe historique remarquable «Les Volontaires de la Révolution Brabançonne» de Ham-sur-Heure, participera au Grand Cortège d'Etterbeek du dimanche 2 septembre prochain.





Albrecht Dürer : « La Cigogne », dessin à la plume, monogrammé et daté 1517.

le musée d'ixelles

par Jacques BELMANS

C E musée est aujourd'hui bien connu des amateurs d'art et sa réputation a non seulement dépassé les limites de l'agglomération bruxelloise mais encore celles de la Belgique, grâce notamment à de nombreuses expositions temporaires d'une qualité exceptionnelle. Ceci ne doit pas nous faire oublier le fonds permanent du musée, lequel s'avère important et fait de lui non plus un « petit » musée mais un vivant reflet surtout de la peinture belge des XIXe et XXe siècles. Il n'en a pas toujours été ainsi car sa « renaissance » date d'il y a une quinzaine d'années, ledit musée végétant jusque là dans une torpeur tranquille avec ses salles en-

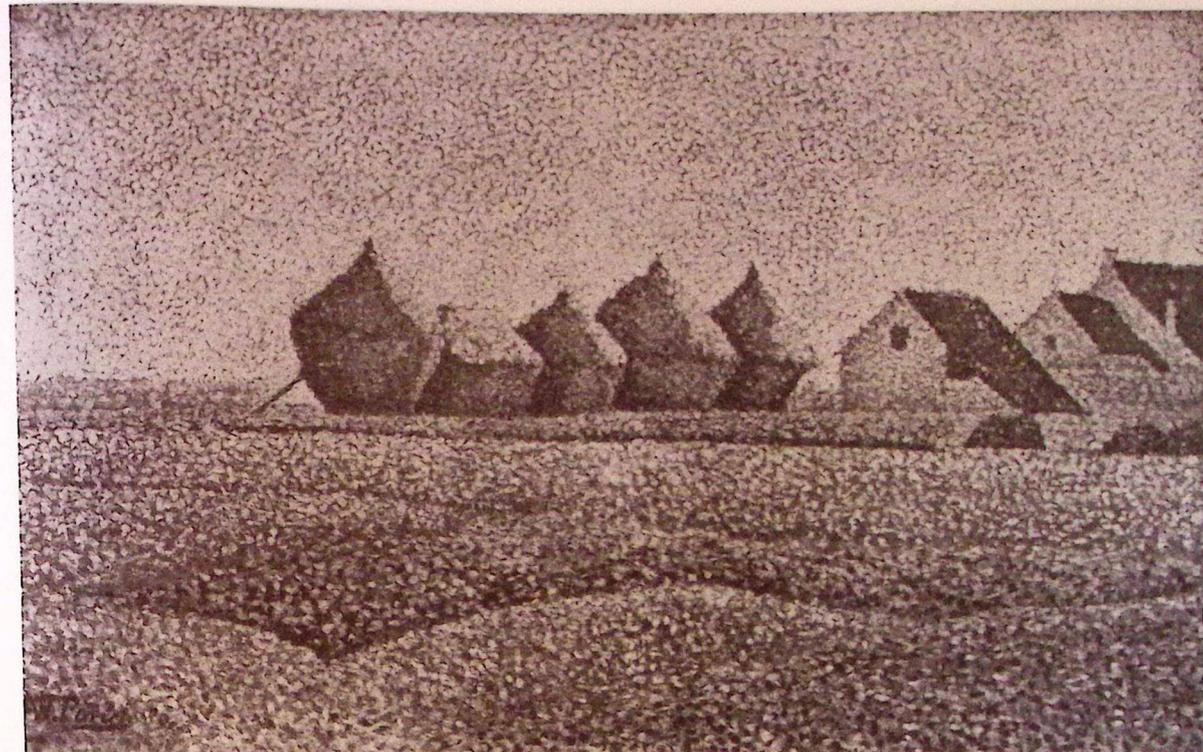
combrées d'œuvres de peintres allant du meilleur au pire et ne s'éveillant de temps à autre que pour présenter des expositions locales. L'amateur d'art est redevable de cette renaissance à l'actuel conservateur Jean Coquelet qui, partant de presque rien, a développé un outil culturel de premier ordre.

Les origines

En 1963, l'exposition « 100 ans d'art à Ixelles » prouvait l'ancienneté du musée liée au développement de la commune au siècle dernier. Les artistes et les écrivains s'y fixèrent tôt comme, par exemple, Théodore Fourmois, Antoine

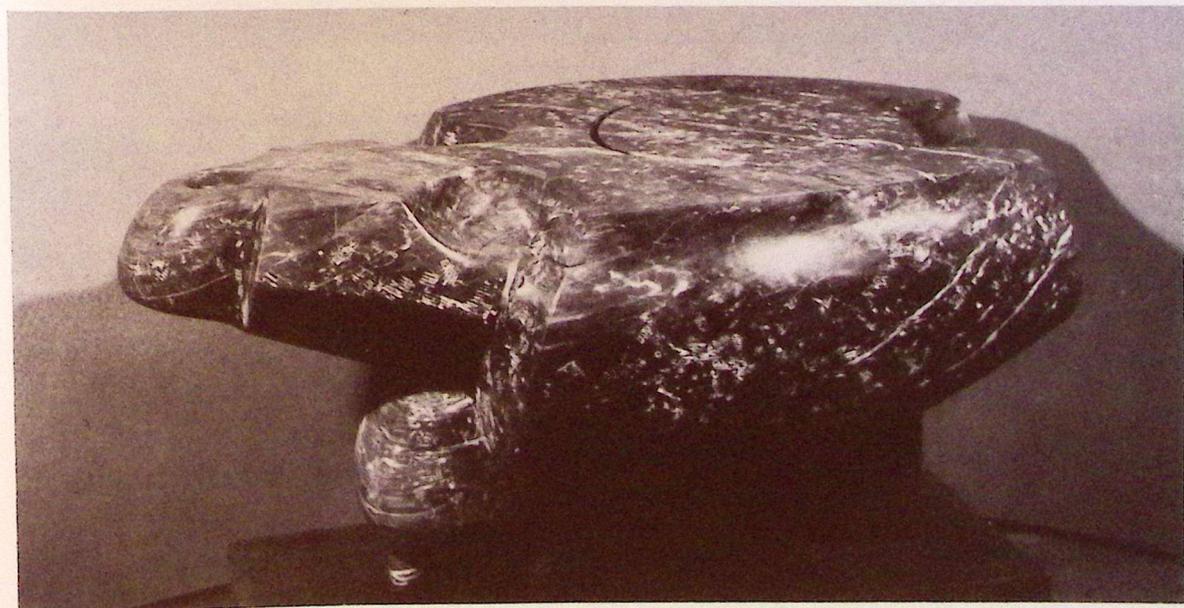
Wiertz, Guillaume Godecharle, Anna Boch, Anto Carte, Charles De Coster — qui y mourut en 1879 dans l'indifférence générale —, Hippolyte de la Charlerie, Liévin De Winne, Marcel Jefferys, Fernand Knopff, Camille Lemonnier, Paul Lauters, Paul Maas, Constantin Meunier, Théo Hannon, Arthur Navez, Léon Spilliaert, Isidore Verheyden, Guillaume Vogels ou Juliette Wytzman.

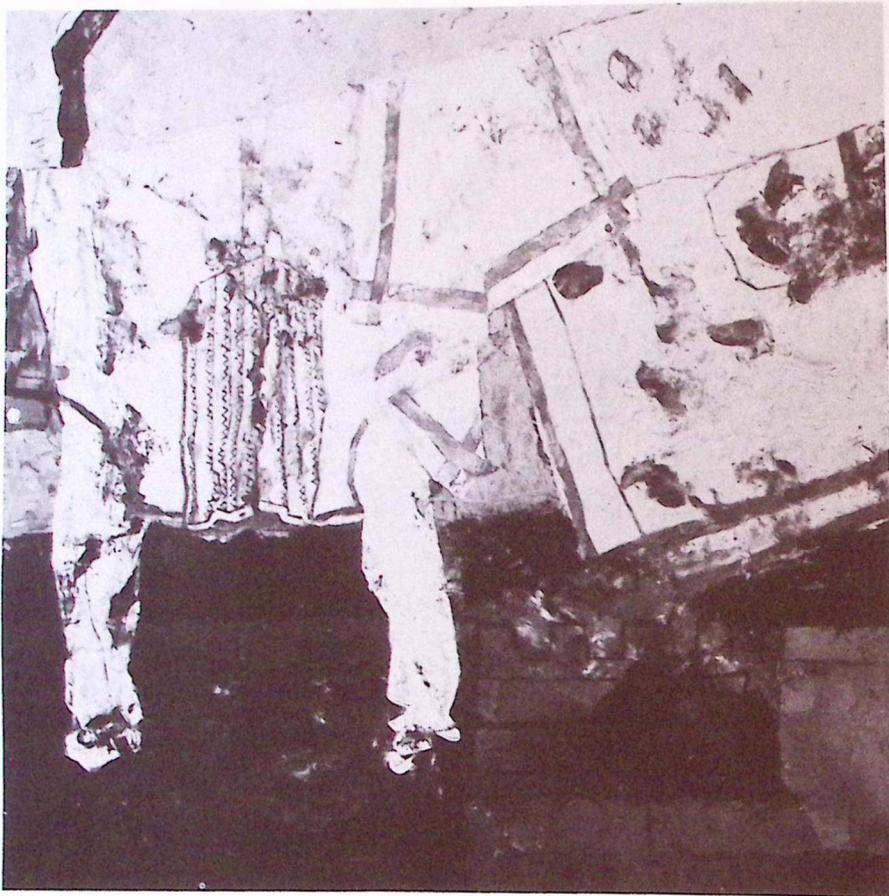
En 1863, plusieurs artistes créèrent une Ecole de dessin et de modelage devenue depuis lors l'Ecole des Arts Décoratifs et Industriels et, en cette même année 1863, fut fondé le cercle d'art Emile Bouillot qui devint, en 1950, Centre d'Art d'Ixelles. Quant au Musée, il fut



William Finch : « Les Meules », huile sur toile.

Pietro Cascella : « Ventre di Vacca », marbre.





Jean-Jacques Gailliard : « Linge », huile sur toile.

créé en 1892 et s'enrichit au cours des années, notamment grâce aux legs d'Edmond de Praetere, de Fritz Tous-saint, de Léon Gauchez, d'Octave Maus, d'Auguste Maquet, de Jules Van Den Branden et d'autres encore...

D'un charme certain, le vieux bâtiment a été aménagé de manière à mettre pleinement en valeur les collections du fonds permanent surtout tandis que le nouveau bâtiment abrite les bureaux, la salle de cinéma et les salles réservées aux expositions temporaires.

L'ensemble du musée est serti dans un agréable jardin où s'érigent quelques sculptures contemporaines.

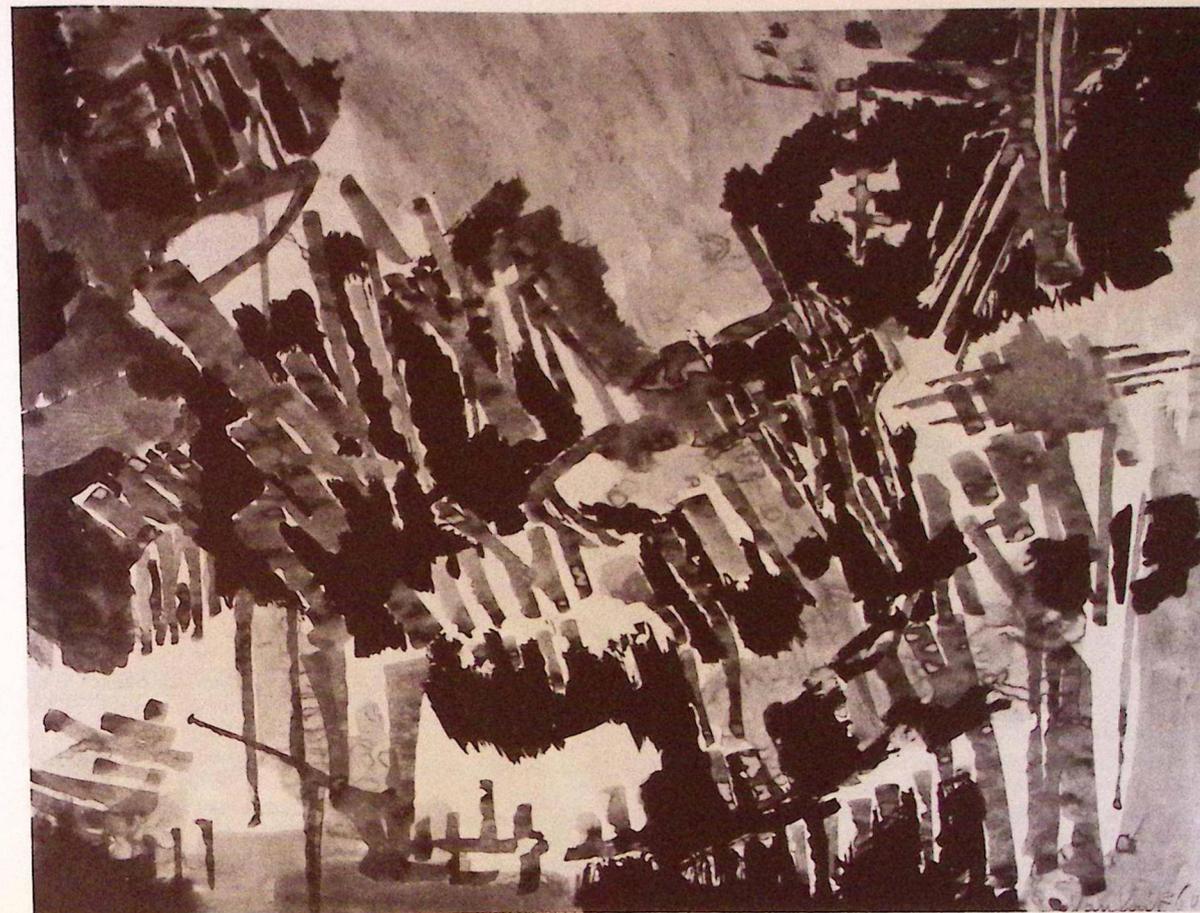
Le Fonds permanent

Si le Musée d'Ixelles ne contient ni toi-

les ni sculptures du Moyen Age — elles étaient généralement peu prisées des collectionneurs du début du XIX^e siècle (1) — il contient quelques œuvres de valeur datant des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Parmi celles-ci, citons le portrait de Charles della Faille par le monogramme B qui vécut au XVI^e siècle, un dessin célèbre d'Albrecht Dürer (1471-1529) (« *La Cigogne* »), une imposante nature morte de Willem Heda (1594-1676), une « *Vue de la Westerkerk d'Amsterdam* », de Jan Van Kessel III (1641-1680), ainsi que des toiles de Joshua Reynolds (1723-1792), Giovanni Tiepolo (« *Glorification de Saint Antoine de Padoue* »), une marine de Ludolf Backhuysen (1631-1708), une scène de genre d'Antonio Palamedes (1601-1673) ainsi qu'une toile à la mode du XVII^e

siècle (« *Amours-Fleurs-Fruits* ») du célèbre peintre de fleurs Daniel Seghers (1590-1661) comme aussi un impressionnant « *Intérieur de l'Eglise des Jésuites à Anvers* » de Wilhelm Schubert von Ehrenberg (1630-1676). De très bonnes toiles donc mais peu de peintres belges, chose qui peut étonner quant aux XVI^e et XVII^e siècles mais qui se justifie amplement en ce qui concerne le XVIII^e siècle où nos artistes furent, il faut le reconnaître, médiocres. A moins que quelques « punis » ne dorment actuellement dans les réserves car, malgré tout, la place demeure mesurée.

Tout change avec le XIX^e siècle en même temps que se réveille notre littérature. Dans la liste suivante, l'amateur trouvera nombre de nos peintres mêlés

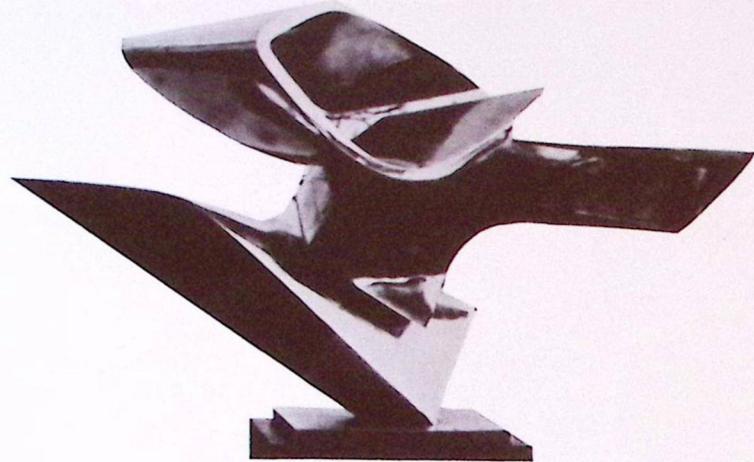


Louis Van Lint : « Broussaille », aquarelle.

à de grands noms étrangers. Aussi prendrons-nous plaisir à lui signaler Adolphe Monticelli (« *Marine* »), Berthe Morisot (« *Enfant à la poupée* »), Théodore Géricault (« *Etude de chevaux* » et « *Cavalier blessé* »), Eugène Delacroix (« *Etude de nu* »), Gustave Courbet (« *Portrait de femme* »), Louis David (« *L'homme à la corde* »), Jean-Baptiste Carpeaux (« *Etude de femme* », « *Etude de tête d'enfants* » et « *L'Espiègle* »), Johan Jongkind (« *Autoportrait* ») mais aussi Louis Artan de Saint-Martin et ses marines redécouvertes au XX^e siècle, Guillaume Vogels, paysagiste de première importance et dont le musée possède de nombreuses toiles de qualité (2), d'autres paysagistes comme le chef de file Hippolyte Boulenger (1837-1874) représenté ici avec « *Etude de ciel* » et

« *Moulin à Vleurgat* », ou comme Léon Dubois (1830-1880), Théodore Fourmois, A.J. Heymans, Charles Hermans, Théodore Baron... Joignons-y des portraits d'Edouard Agneessens et « *Le Saltimbanque* » de Félicien Rops. La jonction se fait ainsi avec le XX^e siècle où les collections exposées ne sont pas moins riches. Mettons hors pair une série d'affiches de Toulouse-Lautrec, léguées par le Commandant Botte, dont « *May Belfort* », « *Le Divan japonais* », « *Aristide Bruant* » et « *La Gou-lue* ». Qu'ils appartiennent à l'école de Laethem ou qu'ils soient isolés, nombre de peintres belges importants figurent ici comme Fritz Van Den Berghe (« *Le Chevalier errant* »), Gustave De Smet (« *Femme grise assise* »), Jean Brussel-mans (« *Nature morte* »), Constant Per-

meke (« *Eclaircie* »), Gustave van de Woestyne (« *Les deux jeunes filles* »), Eugène Laermans (« *L'Enterrement* »), Hippolyte Daye (« *Le chandail noir* »), Albert Servaes (« *La Fuite de la Sainte Famille* »), Fernand Knopff revenu en faveur durant ces dernières années de même que Xavier Mellery et ses étranges paysages (très) nocturnes, Léon De Smet (« *La porte blanche* »), Jean Vanden Eeckhoudt (« *Intérieur* »), Emile Claus (« *Ferme en Flandre* ») de même que de nombreux Léon Spilliaert, artiste secret, méditatif, hanté, intensément mystique et d'une éblouissante technique qui ne doit rien à personne. Il faudrait encore citer Jacob Smits avec diverses toiles dont « *L'Enfant blonde* », plusieurs Edgar Tytgat (« *La vie d'Anne Boleyn* ») non moins que la sculpture



Parmi les expositions temporaires qui ont fait, pour une large part, la réputation du musée d'Ixelles, celle consacrée au sculpteur Marcel Arnould fut particulièrement remarquée. Voici une des œuvres de l'artiste réalisée en nickel massif et faisant partie des collections du Crédit Communal de Belgique.

« La Vierge folle » de Rik Wouters, œuvre célèbre s'il en est...

Ne négligeons pas non plus les étrangers comme, par exemple, Maurice Denis (« Maternité »), Paul Signac (« Saint-Tropez ») ou Raoul Dufy (« Cannes »)... La période contemporaine est extrêmement bien représentée en ce qui concerne encore et toujours la peinture belge. Aussi invitons-nous le curieux à contempler-lire-déchiffrer des toiles assurément originales signées Arthur Navé, Anne Bonnet, Félix De Boeck, Victor Servranckx, René Magritte, Jacques Lacomblez, Amand Vereecke, Gaston Bertrand, Englebert van Anderlecht, Claude Lyr, Paul Delvaux ou Marcel Marien par ailleurs poète surréaliste dont il faut tenir compte dans l'histoire de ce mouvement. Quant aux sculptures, celles de Serge Vandercam, d'Oscar Jaspers, de Gio Pomodoro, d'Iginio Balderi ou de Jean Williame entre autres...

Enfin, pour les curieux de ce genre de souvenirs, le Musée expose divers objets ayant appartenu à la Malibran

(1808-1836) qui, comme on le sait, se fit bâtir à Ixelles un somptueux hôtel de maître où la maison communale abrite aujourd'hui sa salle de mariage. Signalons enfin au passage quelques meubles anciens de belle facture.

Les expositions temporaires

Elles ont fait, pour une large part, la renommée du Musée. Citons, parmi une longue série de manifestations qui ont drainé en ces lieux tant les connaisseurs belges que les autres — et sans ordre chronologique — les rétrospectives consacrées au sculpteur belge Charles Leplae, au peintre belge Claude Lyr, aux peintres Michel Larionov et Nathalia de Gontcharova ainsi qu'aux sculpteurs Gio Pomodoro, Iginio Balderi et Marcel Arnould et, enfin, au photographe français Lucien Clergue qu'à notre regrette compatriote et ami disparu prématurément Robert Morian (1924-1974). Ajoutons-y des expositions d'ensemble comme « Les Chefs-d'œuvre

des collections ixelloises » prouvant que les collectionneurs ixellois sont nombreux et qu'ils ont bon goût (Santi di Pietro, Jean Provost, Pierre-Paul Rubens, Alfred Stevens, Kurt Lewy, Raoul Dufy, René Magritte, Henri Laurens, Oscar Dominguez, etc...).

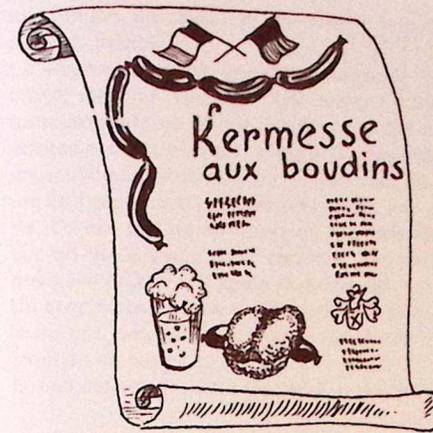
Récemment, l'exposition Thyssen-Bornemisza a couronné cet ensemble de rétrospectives en donnant au Musée d'Ixelles la primeur de cette collection formée par Heinrich Thyssen-Bornemisza (1875-1947) et son fils Hans-Heinrich en leur superbe propriété patricienne qu'est la villa « Favorita » de style toscan bâtie au XVII^e siècle sur la Riviera tessinoise.

Les Thyssen ont ainsi réuni une collection fabuleuse de toiles anciennes exposées dans la pinacothèque bâtie à cet effet (3) et voisine de leur villa. Quant aux toiles de peinture moderne exposées au Musée d'Ixelles au début de l'année passée, elles ornent les appartements privés de l'habitation personnelle des Thyssen et n'ont jamais été jusqu'ici accessibles au public. C'est donc à une « avant-première » qu'ont été conviés les amateurs d'art belges, ce qui constitue une sorte d'exploit. Ces quatre-vingt-une toiles donnent une idée remarquable de l'évolution de l'art moderne avec les cubistes, les surréalistes et les abstraits de toutes natures. Nous y avons retrouvé des toiles de Francis Bacon, Georges Braque, Marc Chagall, Giorgio de Chirico, Salvador Dali, Paul Delvaux, Robert Delaunay, André Derain, James Ensor, Max Ernst, Maurice Estève, Lyonel Feininger, Vincent Van Gogh, Juan Gris, Wassily Kandinsky, Paul Klee, Oskar Kokoschka, René Magritte, Henri Matisse, Fernand Léger, Joan Miro, Piet Mondrian, Emil Nolde, Pablo Picasso, Jackson Pollock, Nicolas de Staël, Yves Tanguy, Henri de Toulouse-Lautrec — et arrêtons là cette énumération révélatrice. Une telle manifestation couronne les initiatives prises par le conservateur de ce musée et elle en prouve la singulière vitalité.

(1) Et c'est en quelque sorte le mouvement romantique qui les redécouvrit...

(2) Pour compléter sa connaissance d'un artiste d'une telle envergure, il y a lieu de se rendre aussi au Musée des Beaux-Arts, rue de la Régence.

(3) Ce qui prouve que les marchands de canons ont aussi une âme...



Il y a des coutumes qui ont la vie dure. Entre autres celle des Kermesses aux boudins et cochonnailles.

Chaque année et cela depuis des temps immémoriaux, le mois de novembre, entrée de la saison hivernale, fut le signal des traditionnelles ripailles populaires, chères aux Bruxellois.

L'hécatombe des jolis cochons de lait ainsi que des gros porcs, engraisés juste à point, était grande et quoique de nos jours la publicité faite autour de ces réjouissances gastronomiques soit beaucoup moins tapageuse et spectaculaire, rares sont les tavernes-restaurants ou même simples « cafés-brasseries » qui ne tiennent leur sacro-saint festival annuel de boudins.

Au bon vieux temps, l'événement était annoncé par l'apparition de nombreux drapeaux tricolores dont les hampes portaient à leur sommet plusieurs vessies qui s'y balançaient comme des lanternes.

C'était le pavoisement traditionnel adopté pour désigner l'établissement où pendant trois jours allaient se dérouler fastes et plaisirs de la panse.

De nos jours, l'ardeur à la bombance n'est pas en recul bien qu'ayant perdu beaucoup de son exubérance. Finis les drapeaux nationaux, annonceurs de la liesse populaire. Les vessies ne se balancent guère aux devantures, mais par contre les « taverniers » se font un devoir et « un plaisir » de vous prévenir des dates et heures où il y aura des « cochonnailles » en leurs établissements en vous faisant parvenir des cartons d'invitation cordiale et personnalisée.

Le reste du grand public est informé par voie d'affiches illustrées et multicolores que chaque tenancier fait porter à tous ses confrères du quartier, lesquels se font un devoir de les placarder dans leurs établissements en parfait esprit de réciprocité confraternelle.

De la fabrication à la dégustation des boudins et cochonnailles

Nous avons assisté dernièrement à l'une des fameuses kermesses aux boudins dans un estaminet près de la Grand-Place. C'est là que nous avons rencontré et fait la connaissance d'un maître-charcutier, exerçant le métier de père en fils depuis des générations, dans une ancienne maison de « la Vieille Halle aux Blés » située non loin de là. Ce fut une aubaine pour notre curiosité, car amusé et peut-être flatté par l'intérêt que nous portions aux « Blancs et Noirs » ainsi qu'à toute leur parenté charcutière, il vint longuement bavarder avec nous à notre table et nous dévoila aimablement les secrets de la fabrication ainsi que la technique de la préparation en cuisine, sans oublier de nous décrire l'art de les servir avec leur accompagnement orthodoxe. C'est à vrai dire toute une science.

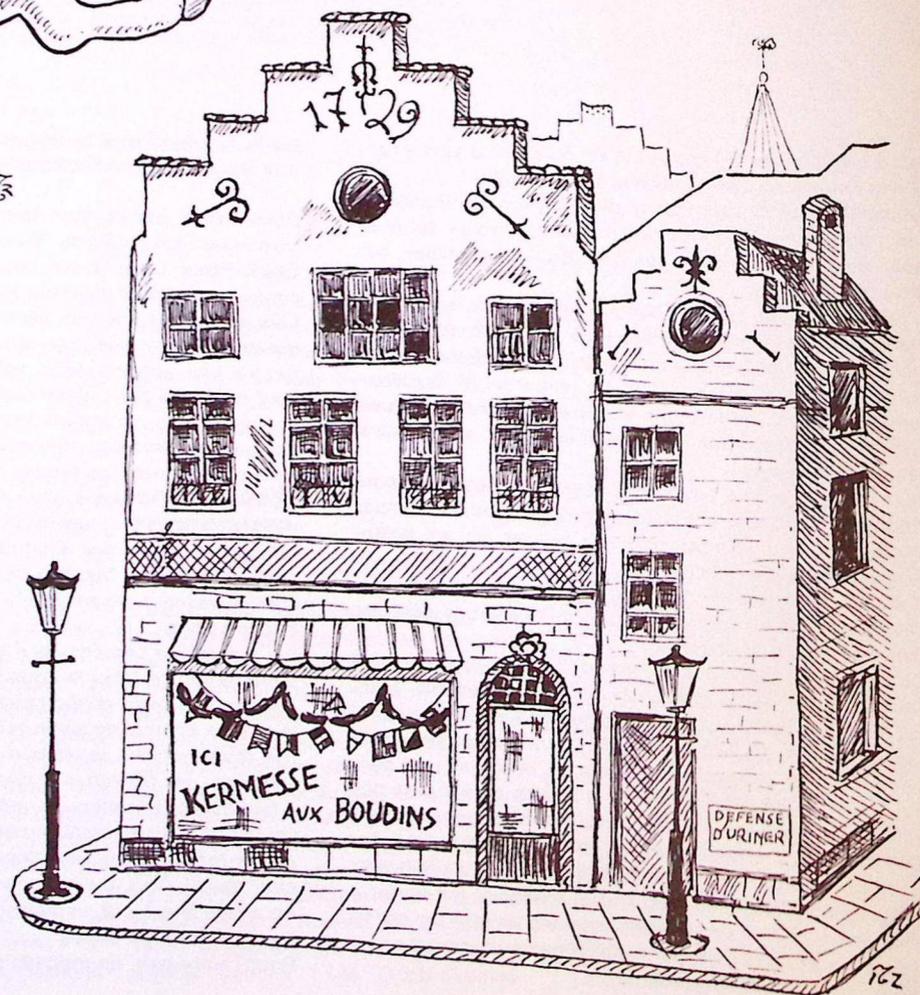
On peut faire des boudins rien qu'au sang et oignons hachés et revenus en panne, bien assaisonnés. Ce sont les boudins noirs.

Il y a aussi les boudins sans addition de sang, ce sont les boudins blancs. Voici la formule du « bon vieux temps » : on prend un beau cochon engraisé à point. On le vide, on le nettoie et on le découpe selon les règles de l'art. On hache toute la chair, le jambon et le lard également, sauf la « panne », les côtelettes et la poitrine.

Il faut hacher très menu, c.-à-d. comme de la chair à pâté. On fait deux parts assaisonnées de poivre, sel, muscade et quatre-épices. Dans une des parts on mélange soixante-cinq œufs battus, du pain trempé au lait et bien pressé et on ajoute le sang. Bien mélanger le tout. La masse pour les boudins noirs est prête.

Pour l'autre part, on procède de la même façon sans toute-

par Jean DEMULLANDER



fois ajouter du sang, ce qui constitue la masse pour les boudins blancs.

La masse est alors introduite dans les boyaux à l'aide d'une machine spéciale. Les boyaux bien expurgés de toute souillure ne seront pas trop remplis afin d'éviter leur éclatement à la cuisson. Ensuite ils sont mis dans de l'eau en ébullition pendant 10 ou 15 minutes ; ils sont alors retirés de l'eau chaude et précipités dans une cuve d'eau froide. On les sort après quelques minutes et on les dépose sur un lit de paille pour égoutter. On poche d'abord les blancs et on emploie après la même eau pour les noirs.

Un porc moyen donne environ 600 boudins. On obtient toujours une quantité plus grande de boudins noirs vu l'adjonction du sang.

Et maintenant, braisons les noirs, rissolons les blancs !

Recette à la Bruxelloise

Pour cuire les boudins il faut toujours les piquer des deux côtés avec une fourchette et les ranger dans un plat à rôtir sans qu'ils se touchent. Bien beurrer le plat ou la lèche-frite et beurrer aussi légèrement les boudins.

Mettre au four très chaud. Dès que les peaux deviennent croustillantes, retournez-les avec précaution et achevez la cuisson.

Les boudins sont toujours accompagnés de petits choux de Bruxelles ou de compote de pommes peu sucrée. Parfois, on sert une sauce piquante aux échalotes hachées finement. La pomme de terre sera de préférence réduite en purée. Après, on y ajoute le poivre, sel, noix de muscade râpée, une noix de beurre et on mouille la purée avec un peu de lait tiède. En tout dernier lieu, on peut y incorporer un jaune d'œuf battu. La grande majorité des Bruxellois ne pourra se passer de cet accompagnement. Il existe cependant une seconde préparation de la pomme de terre qui a ses adeptes et qui consiste à couper en tranches les pom-

mes de terre cuites à la vapeur. Puis on met un peu de beurre et un oignon haché dans une poêle et l'on fait revenir sur feu modéré. Ajoutez les tranches de pommes de terre, assaisonnées de sel et de poivre. Les faire sauter pendant quelques minutes, puis ajouter un peu de lait, couvrir et laisser mijoter à petit feu. Pour la sauce, ajoutez un peu d'eau à la cuisson des boudins, laissez réduire. Tamiser la sauce et verser sur les boudins dressés sur un plat. A servir très chaud avec les pommes de terre dans un légumier.

Et les cochonnailles ?

Les carrés de porcs, les poitrines, tête, mou et foie, servent à de multiples préparations.

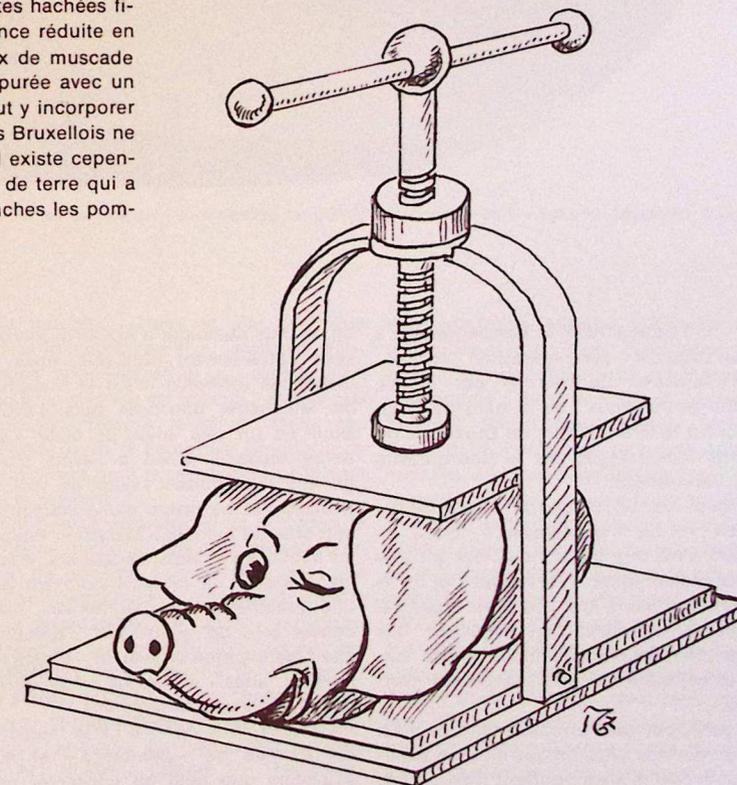
Les côtelettes sont poêlées et servies comme les boudins.

La tête, le mou, le foie et les couennes sont cuits ensemble avec des aromates et des condiments ; on les égoutte et on les passe au hachoir pour les mouler ensuite dans des bols.

Cet excellent pâté de porc froid s'appelle : **Tête Pressée**.

Elle sert d'entrée et s'accompagne parfois d'une sauce vinaigrette ou simplement de moutarde.

Voir également « Brabant », numéros 1, 2, 4, 5 et 6/1976, numéros 1 et 4/1977, ainsi que les numéros 1, 2, 4, 5 et 6/1978.



Une tête pressée qui accepte son sort avec le sourire.

Le marathon



du Millénaire

par Geneviève Steenebruggen

11 mars 1979.
« Il est plus facile de commencer
que de finir »
Proverbe latin



La splendide forêt de Meerdaal au nord de laquelle les participants sont passés sans avoir eu le temps de s'y égarer. Marathon oblige !

LE 11 mars 1979, le Cercle Pégase a organisé son Marathon annuel : 42 kilomètres de marche par monts, vaux et hameaux : de la gare de Tirlemont à la Grand-Place de Bruxelles, où nous fûmes reçus par le bourgmestre M. Van Halteren.

Pégase est un cercle de « cyclotouristes » et de « pédestriens » fondé en 1906, c'est dire qu'on ne la leur fait plus à ces vieux loups « de routes » et qu'ils n'en sont pas à leur première organisation de marches. Car, organiser une marche n'est pas une mince affaire, surtout en mars qui « rit malgré les averse ».

Y participer sans entraînement, ce n'est pas rien non plus, croyez-en mon expérience ! Je m'étais pourtant bien promis

de ne plus participer à AUCUNE marche sans entraînement préalable, mais au diable les serments, c'est le Marathon du Millénaire, non ? Et puis, j'avoue avoir eu un peu envie de cette « superbe médaille ornée à l'avant d'une gravure représentant l'hôtel de ville de Bruxelles et au revers d'une inscription entourée de lauriers « Marathon Pégase du Millénaire ». Mais les lauriers, il faut les mériter... Je ne suis pourtant pas une marcheuse inexpérimentée, mais depuis près de quatre ans, l'entraînement me manque un peu, et « toutes réflexions faites » je devrais même écrire qu'il me manque entièrement.

Reportons-nous donc à cette mémorable journée de « printemps » et aux souvenirs que peut en conserver une

marcheuse qui s'était imaginée de pouvoir rapporter des descriptions de paysages bucoliques, agrémentées de considérations historiques et touristiques.

Nous sommes donc le 11 mars à 5 h du matin.

Mon réveil vient de sonner et, évidemment, la première chose que je fais est de regarder par la fenêtre le temps qu'il fait : fin crachin et vent, c'est chaque fois la même chose, si je décide de « faire » Pégase, il pleut. Je prends mon appareil de photo et soupèse mon sac... Trop lourd, « Allez sur le léger » disaient les pèlerins de Compostelle. J'enlève la boisson, José m'abreuvera bien ! Car, c'est entourée de mes deux « Maîtres des marches » de mes débuts, Albert

et José, que me voici une fois de plus en route.

Six heures moins vingt : José et Albert passent me prendre en... voiture, nous nous rendons à la gare de Braine-l'Alleud. Dans la gare, nous voyons de grandes affiches attirant l'attention des automobilistes sur les piétons.

A Bruxelles, le train est pris d'assaut par les « Pégaseux » (c'est leur nom, défense de rire). Des marcheurs de différents groupements ou des marcheurs isolés se sont joints à nous. A la gare de Tirlemont, le guichet provisoire est installé au buffet; à gauche les inscrits, à droite les non inscrits et les « sans médaille ». Je fais la file au premier guichet. Au moment de me donner ma carte de contrôle, le Pégaseu responsa-

ble me dit : « Tiens, je n'ai pas votre carte d'inscription ? ». Moment d'intense angoisse et je lui répète mon nom; le mystère est éclairci : il avait mal compris. Dehors, c'est la foule des grands jours, je reconnais beaucoup de marcheurs dont je ne connais ni le nom ni le prénom.

Huit heures précises : c'est le départ, à l'heure militaire. José est chargé d'un sac de confetti. Les confetti, jetés sur le sol permettent d'indiquer le chemin aux retardataires de façon « biodégradable »; ces confetti font partie des habitudes de la Marche de Pégase et d'autres clubs (!). Nous mettons quarante minutes pour arriver à Kumtich. Nous sommes au pays des villages en M : Hoksem, Oppem... — M comme

dans Marathon, Marche, Millénaire et... Cambronne, car c'est bien dans un terrain M... arécageux que nous serons condamnés à marcher toute la journée. Ensuite, Sint-Barbara Kapel, Molenhoek, Vuilenbos où un repos de quinze minutes doit nous permettre de nous sustenter un peu. Jusque-là, le trajet ne m'a posé aucun, mais aucun problème; mais... nous ne marchons que depuis deux heures. Albert respire profondément et déclare à plusieurs reprises « Pour un bol d'air, c'est un bol d'air ». Mwouais... A propos de bol, ce serait plutôt toute la cafetière qui nous tombe dessus pour l'instant... Quel vent, et de face. On ne croirait pas que cela peut avoir une telle influence sur la marche, mais nous le sentons nettement à l'ef-



Ci-dessus : Dans le courant de l'après-midi, les participants traversèrent le charmant village de Vossem serti de fermes et de maisons pittoresques. Sur notre document : l'Hof van Oudevoorde ou Oude Vaart Hof.

Ci-dessous : Les quelque 500 participants au Marathon organisé par le Cercle Pégase pique-niquèrent au lieu-dit Zoet Water (Eaux-Douces) à Oud-Heverlee, mais, sans doute, étaient-ils plus crispés et plus crottés que ces jeunes excursionnistes (notre photo) surpris, au même endroit, quelques mois plus tôt.



fort supplémentaire que ce vent nous impose. Comment décrire le paysage quand on est obligé de marcher tête baissée ? Entre Vuilenbos et Zoetwater le crachin ne nous quittera pas et les plaisanteries volent bas : « C'est pas la marche de Pégase, c'est la marche de la vase... C'est la marche de l'aquaplaning ». Nous passons à Godensalon, lieu-dit qui sépare la forêt de Meerdaal du bois de Molendaal. Zoetwater : 23 kilomètres, tout va encore très bien pour moi, et pour les autres aussi d'ailleurs ! Nous occupons

tous les restaurants (plus ou moins cinquante personnes à caser...) pendant quarante-cinq minutes très exactement. Nous entendons encore le rouspéteur qui crie. Ce rouspéteur en uniforme, membre d'un organisme officiel que j'ai bien envie de citer s'était distingué au Vuilenbos par sa grossièreté bruyante : « Quel scandale, il y a de la boue, il n'y a pas de restaurants dans ces bois... Organisateur de mes..., méritent une leçon ceux-là, etc. ». Evidemment, durant les marches, on rencontre toutes sortes de gens. Les

quarante-cinq minutes écoulées (comme cela passe vite une halte !) nous voilà partis, les uns à gauche par un chemin de terre (pardon, de boue) et les autres par la route. Qui s'est trompé ?

Moment d'hésitation, puis nous voilà repartis dans le droit chemin sinueux. Nous n'avons pas de chance, le rouspéteur est derrière nous et continue sa triste sérénade en criant bien fort dans l'espoir d'obtenir une approbation de la part des autres marcheurs; en vain, il ne trouvera que le silence car tout le monde est bien trop occupé à se protéger de la pluie et du vent et à regarder le bout de ses pieds. Je commence à avoir un point de côté, puis ce sont les reins qui se manifestent et je réalise soudainement que je viens de faire 23 kilomètres quasiment courbée en deux, toujours à cause du vent... Je pense en riant à cette ancienne chanson de G. Boyer « C'est le vent ». Et je maudis cette habitude que j'ai prise de ne pouvoir me passer de mon appareil photo assez lourd. Le temps ne passe pas vite : on ne peut pas se parler et le paysage se limite à la pointe de nos pieds. A propos, c'est intéressant de regarder le sol et, même, c'est instructif : savez-vous d'où proviennent ces gros pavés rouges et comment se nomme cette sorte de pierre ? Je pose la question à Albert qui me répond : « Je pense que c'est du porphyre ». Dans les bois, les mares formées par les averses sont d'une couleur verte, franchement verte : cette couleur provient du fait que la mare affleure le sol. Et puis, maintenant je sais que les livres de « géographie de la Belgique » disent vrai lorsqu'ils décrivent le sol de cette région comme étant limoneux.

A propos des chemins en pavés, ceux-ci deviennent de véritables monuments historiques de plus en plus rares. Mais il faut précautionneusement choisir l'endroit où placer ses pieds surtout si on a des « cloches »... Plus loin et pour reposer un peu lesdits pieds, nous aurons droit à un curieux revêtement : des dalles de petits pavés encastrés dans l'asphalte. Relevons un peu la tête quand même : nous passons près d'une ferme et nous admirons son merveilleux jeu de toits. Dans les environs de Neerijse, un automobiliste est bloqué à un carrefour; pour nous laisser passer, au

moment de démarrer, il accélère avec un petit peu d'impatience, ce qui n'est pas du goût du rouspéteur en uniforme qui donne un coup de poing sur la voiture. Coup de poing inoffensif pour la carrosserie, mais l'auto s'arrête et il en sort un petit homme râblé, l'air sombre et les poings serrés, mais, quelque peu héberlué par la masse des marcheurs, il se contentera d'invectiver tout le monde car il n'a pas vu QUI a cogné la carrosserie de son auto, il n'en faut pas plus pour que, à cause de ce râleur à cheveux blancs « on » traite « les marcheurs » ou « les jeunes » de vandales.

Mais laissons là ce triste sire. Nous continuons et les chemins creux nous reposent un peu du vent mais je me laisse distancer par mes compagnons car la boue colle tellement à mes chaussures que j'ai l'impression d'avoir des semelles de plomb, et puis le chemin monte, et puis le vent, et puis mon point de côté, et puis mon sac, et puis mon épaule et puis, et puis... Un marcheur me dépasse et me crie « heureusement qu'on est ici pour s'amuser, hein ! » Oui, oui, cela va, je sais bien, demain on en rira, mais en attendant...

Bon, je n'ai pas mal aux pieds ni aux muscles, c'est toujours cela de gagné, mais je suis fatiguée et me rends compte qu'une marcheuse fatiguée est dangereuse sur la route, surtout pour traverser, mais heureusement les « Pégaseux » sont là pour nous permettre de traverser certaines routes. Je redoute de devoir repartir après la halte de Tervuren, angoisse non justifiée car il n'y aura pas de halte !

Mme Porta, de Pégase, me reconforte en m'offrant une orange car, j'ai soif et comme je suis dans le peloton de queue, les boissons sont épuisées. José, lui, a fait marche... arrière car il était inquiet de ne plus me voir à l'horizon. Bah !, plus que sept kilomètres ? D'accord, mais je n'en aurais pas fait huit !

Nous prenons la route de l'ancien tram de Tervuren au pont de Woluwe (ex-pont). Cette route droite et monotone, garnie de cailloux pointus ne se termine pas... Bientôt la fin qu'ils disent... Avec soulagement, je vois les tentes de la Croix-Rouge; je crois en avoir terminé mais, ces tentes sont là entre autres pour nous reconforter à l'aide d'une

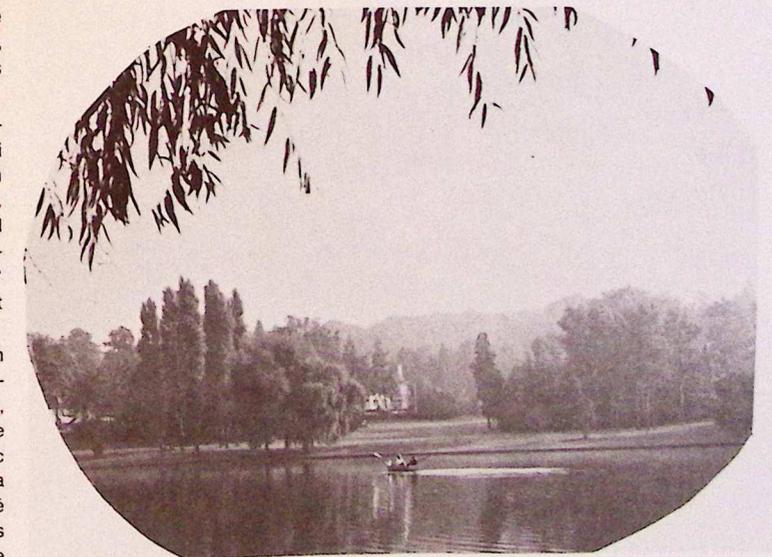
tasse de café offerte par les secouristes, et puis... IL FAUT REPARTIR ! Encore sur cette infâme route en cailloux et puis, ENFIN le dernier contrôle. Les « contrôleuses » se demandent ce qui peut bien faire rire tout le monde à leur vue... Il leur faudra un certain temps pour réaliser que le support sur lequel elles pointent les cartes de contrôle est placardé d'une grande affiche : « Le 11 mars, tous dans les Fourons », ce n'est pas qu'on ait envie de se moquer du problème des Fourons, mais la situation ne manquait pas de piquant, vu le nombre de flamands participant en groupes ou en isolés au Marathon ! Les marcheurs les plus courageux et les mieux entraînés iront jusqu'à la grand-place à pied, les autres prendront le tram et le métro pour arriver à 17 h 25 lors du défilé « triomphal ». A 17 h 30, ils en sont encore à attendre le métro, et nous arriverons très discrètement au cœur de Bruxelles. Moi, je me dis que c'est bien la première fois que je me trouve dans cette tenue indescriptible et crottée jusqu'aux genoux « sur » la Grand-Place de Bruxelles.

Les marcheurs sont reçus par le bourgmestre, M. Van Halteren, et nous allons chercher nos lauriers, le souvenir du Marathon Pégase du Millénaire : la Médaille.

Voilà, c'est « déjà » fini, j'en suis contente, moi ! Pour nous retaper de cet effort, nous irons boire une verre de lambic à « La Bécasse ». Albert est inquiet : « J'espère qu'il n'y pas de tapis plain ! ». Quant à José, il clame : « C'était un bon entraînement pour la Marche du Millénaire au Heysel, 100 kilomètres, cela te dit quelque chose ? ». Quant à moi, je me dis qu'il est déjà loin le temps où je faisais « aisément » 135 kilomètres en une étape (aisément ? J'en connais qui vont rire !) et qu'il est temps que je me remette à l'entraînement. Mais ce fut une bonne journée quand même et bravo Pégase !

(1) Sortira bientôt de presse « Le Livre de Cheville du Marcheur » signé Genesteen. Le prix de vente n'est pas encore fixé mais il sera « démocratique ». Le livre contient des récits de marches, des conseils pour marcheurs débutants, des blagues... des illustrations et photos. A se procurer chez l'auteur. De plus amples renseignements dans une prochaine édition de la revue.

C'est à proximité des Etangs Mellaerts (notre photo) à Woluwe-Saint-Pierre que se situa l'arrivée du Marathon «Pégase» du Millénaire. Le «calvaire» était terminé, mais un calvaire qui aura laissé, en définitive, un excellent souvenir dans la mémoire de tous les participants.



vient de paraître

GUIDE ILLUSTRE DE BRUXELLES



MONUMENTS CIVILS ET RELIGIEUX



Une réédition longtemps attendue...

Le Guide illustré de Bruxelles par Guillaume des Marez et André Rousseau

Dans le Bulletin Officiel du Touring-Club de Belgique de janvier 1919, on pouvait lire que «grâce au concours tout-à-fait désintéressé de M. G. des Marez, archiviste de la ville de Bruxelles et professeur à l'Université Libre, il fut donné au TCB de réaliser un des projets qui lui tenaient le plus à cœur : celui de publier un bon guide de la capitale destiné à faire surtout connaître leur propre ville aux Bruxellois, trop accoutumés en général à passer devant bien des curiosités sans les remarquer ou tout au moins sans connaître l'histoire des monuments les plus curieux de la cité».

Les Bruxellois de l'époque lui firent bon accueil puisque l'ouvrage, tiré à 10.000 exemplaires, fut épuisé en trois mois.

L'ouvrage très demandé fut réédité à trois reprises, la dernière fois, à l'occasion de l'exposition universelle de 1958. André Rousseau se chargea, à cette occasion, de la mise à jour du livre de G. des Marez — décédé en 1931 — tout en respectant l'esprit dans lequel l'archiviste de la ville avait conçu son œuvre.

C'est à nouveau lui qui signe la cinquième édition qui coïncide avec le millénaire de Bruxelles.

Les auteurs

Guillaume des Marez, éminent archiviste, aurait certes aimé que son ouvrage ne s'empoussiérait point sous le poids des ans et serait reconnaissant à André Rousseau d'avoir enrichi le livre qui était le sien sans trahir sa pensée. En l'actualisant ; en donnant une version au goût du jour ; en prévoyant des signes typographiques isolant le texte initial des additions et modifications. Sa formation d'historien de l'art le prédisposait à faire œuvre utile. Durant les trente-deux années pendant lesquelles il dirigea les services culturels du TCB, il donna des centaines de

avis - échos - avis - échos

conférences, écrivit nombre d'articles et organisa des voyages à caractère culturel pour un public d'érudits qu'il captive et tient en haleine. Il enseigna l'histoire de l'art à l'Institut St-Aubain de Namur. Aujourd'hui conservateur du musée de la Monnaie, il est considéré comme l'un des grands spécialistes walloniens, fréquentant Bayreuth annuellement.

Les «originalités» de la cinquième édition

Depuis l'édition de 1958, des quartiers entiers ont été rasés, tandis que de nouvelles constructions surgissent de toutes parts. Le visage de Bruxelles s'est considérablement modifié, les démolitions, restaurations, transformations et créations ne se comptent plus.

Pour éviter toute confusion, un signe typographique permet de discerner le texte original de tout ce qui est nouveau.

Ont été éliminés :

- les descriptions de rues et de constructions disparues, du moins celles ne présentant pas un intérêt historique ou une valeur artistique témoignant de l'époque ;
- les itinéraires en des quartiers disparus.

Ont été ajoutés :

- d'importants témoignages relatifs à l'architecture 1900, digne de grand intérêt à l'heure actuelle ;
- des chapitres traitant de monuments significatifs en périphérie (alors que Guillaume des Marez s'était fixé comme limite les boulevards extérieurs) ;
- un chapitre consacré au métro dont les stations abritent des œuvres décoratives ;
- des exemples mettant en valeur l'effort architectural et sculptural contemporain ;
- des mentions relatives à l'origine des noms de rues, aux tombes importantes dans les cimetières, aux demeures dans lesquelles résidèrent personnalités belges et étrangères.

Le Guide Illustré de Bruxelles — Monuments civils et religieux, par G. des Marez, remis à jour et complété par A. Rousseau, un ouvrage au format 120 x 212 mm, contenant 472 pages réparties en 24 chapitres. Ce livre, présenté sous une attrayante couverture en quadrichromie et enrichi de 101 illustrations, est vendu au siège du Touring Club de Belgique, 44, rue de la Loi, 1040 Bruxelles ainsi que dans les bonnes librairies, au prix de 425 F.

Le Guide Illustré de Bruxelles, édition 1979, un livre que chacun se doit d'acquérir, car il constitue un excellent ouvrage de références pour les bibliothèques et les étudiants, un outil de travail indispensable pour l'historien et l'architecte en même temps qu'un guide précieux pour le touriste, l'amateur d'art ou le simple curieux désireux de partir à la découverte des petites et grandes choses qui font l'âme d'une ville.

Le menu touristique en Belgique

L'introduction de menus touristiques est souvent indiquée comme étant l'un des moyens qui pourraient contribuer à sortir le secteur Horeca de ses difficultés. En effet, une formule qui garantirait un repas bien soigné pour un prix sans surprise inciterait pas mal de touristes à franchir plus souvent la porte d'un restaurant. Le débit important qu'il atteint permet au restaurateur d'offrir de la qualité à un prix moindre.

Cette idée a entre-temps fait son chemin. Depuis Pâques 1979, un certain nombre de restaurants belges présentent un Menu Touristique national. Un groupe de travail, composé des représentants à l'échelon des Fédérations Horeca, du Commissariat Général au Tourisme et des Syndicats d'Initiative, a développé cette formule. Le Menu Touristique comporte trois plats (une entrée, le plat de résistance et le dessert) et

Connaissez-vous la revue

Le folklore brabançon

périodique trimestriel édité par le Service de Recherches Historiques et Folkloriques et de Relations Culturelles et Publiques de la Province de Brabant.

Prix de l'abonnement (4 numéros): 200 francs.

C.C.P. no 000-0025594-83 du Service précité

Renseignements: Rue du Marché-aux-Herbes 61 à 1000 Bruxelles - Tél. (02) 513.07.50.

avis - échos - avis - échos

coûte 295 fr. ou 395 fr. suivant la qualité du repas et la catégorie du restaurant choisi. Le service et la T.V.A. sont inclus, les boissons pas. Le Menu Touristique pourra être obtenu de tout temps dans les restaurants participants, à l'exception des réveillons de Noël et du Nouvel An. Ces établissements seront reconnaissables à l'emblème apposé sur la vitrine ou la porte d'entrée.

Les premiers résultats de cette initiative commune à Horeca et aux Services officiels du tourisme sont encore modestes. La liste des participants comprend 280 restaurants répartis dans tout le pays. La plupart se trouvent à la Côte et dans les Ardennes. Les responsables de l'action restent convaincus que bon nombre de restaurateurs n'ayant pas encore adhéré à cette nouvelle formule finiront très prochainement par prendre le train en marche.

Tous les restaurants servant le Menu Touristique sont repris dans une brochure qui peut être obtenue gratuitement auprès du Commissariat Général au Tourisme, 61, rue du Marché-aux-Herbes, à 1000 Bruxelles et auprès des Syndicats d'Initiative.

La brochure signale également les jours de fermeture de ces établissements et indique l'existence éventuelle d'un menu spécial pour enfants. Les salles pouvant accueillir des groupes, ainsi que le nombre de places disponibles, sont mentionnées dans la brochure.

A l'intention de nos lecteurs, nous re- prenons ci-dessous la liste des restaurants brabançons présentant un menu touristique à prix forfaitaire. A remarquer que, jusqu'à présent, un seul restaurant du Brabant wallon a adhéré à cette formule, mais nos services veilleront à ce que cette lacune soit rapidement comblée de manière à ce que toute la province soit bientôt couverte par cette forme de restauration.

Beersel

— Restaurant du Centre, 11, Steenweg op Ukkel. Menus touristiques à 295 fr. et 395 fr.

Bruxelles

— Les Bourgmeesters, 56, Boulevard Anspach. Menus à 295 et 395 fr.

— Le Café d'Egmont (Hôtel Hilton), 38, Boulevard de Waterloo. Menu à 395 fr.

— Le Chapon Fin, 16, rue des Chapeliers. Menus à 295 et 395 fr.

— La Lanterne, 1, Place de la Constitution. Menus à 295 et 395 fr.

Grimbergen

— De Helm, 4, Kerkplein. Menu à 395 fr.

— Tower Bridge, 98, Heidebaan. Menu à 395 fr.

Heverlee

— Parkrust, 1A, Abdijdreef. Menus à 295 et 395 fr.

Humbeek

— La Buonaparte, 236, Zeypstraat. Menu à 395 fr.

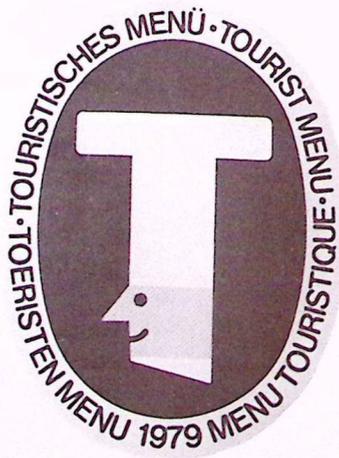
Kortenbergh

— Les Trois Sapins, 412, Leuvense Steenweg. Menu à 295 fr.

Langdorp

— Sparrenhof, 26, Elsleukenstraat. Menu à 295 fr.

Emblème utilisé par les restaurateurs belges servant le menu touristique.



Lennik

— Hof te Gaasbeek, 1, Postweg. Menu à 395 fr.

Louvain

— Le Lion d'Or, 6, Krakenstraat. Menu à 295 fr.

— Salons Georges, 15, Hogeschoolplein. Menu à 395 fr.

Schaffen

— Het Trefpunt, 78, Wezelbaan. Menu à 295 fr.

Scherpenheuvel (Montaigu)

— Tinnen Pot, 16, Albertusplaats. Menu à 295 et 395 fr.

Strombeek-Bever

— Porthos, 6, Pastorijstraat. Menu à 395 fr.

Waterloo

— L'Ecrevisse, 8, Chaussée de Tervuren. Menu à 395 fr.

Wemmel

— De Kam, 7, Steenweg op Brussel. Menu à 395 fr.

Touristes, excursionnistes, au cours de vos randonnées en Brabant, n'hésitez pas à faire halte dans un restaurant affichant un menu touristique à prix fixe. Ces établissements ne vous proposent, certes pas, des plats savamment élaborés relevant de la haute gastronomie, mais un repas complet de qualité et sans surprise, ce qui, à coup sûr, n'est pas à dédaigner.

Le concours Delaunois 1980

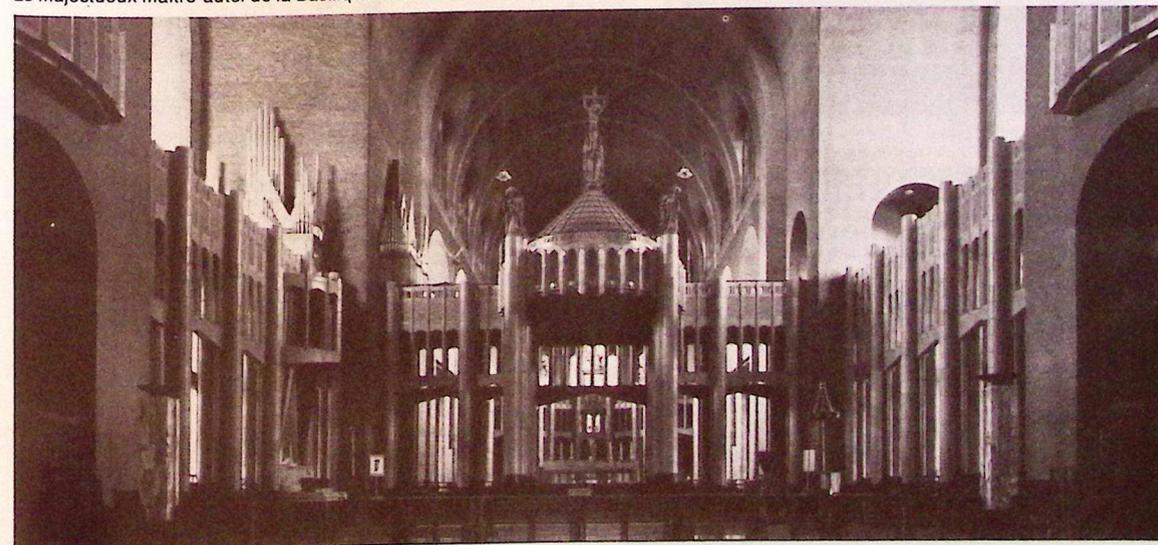
La Commission des fondations de bourses d'études du Brabant donne avis aux intéressés que, en vue de la collation des deux bourses de la « Fondation A.-N. Delaunois et ses frères », il sera organisé, en 1980, un concours entre jeunes artistes peintres et dessinateurs ou graveurs « s'inspirant dans leurs productions des principes d'art qu'Alfred Delaunois a toujours respectés dans ses œuvres ». Les bourses d'un montant de 100.000 fr. sont allouées afin de permettre à leurs titulaires de perfectionner leur éducation artistique par un voyage ou un séjour d'études à l'étranger.

avis - échos - avis - échos

Sont admis au concours, les artistes de nationalité belge de l'un ou de l'autre sexe, n'ayant pas dépassé l'âge de trente ans au 1^{er} janvier 1980, et nés ou domiciliés depuis 5 ans au moins dans l'arrondissement de Louvain, ou qui auront fait leurs études à l'Académie des Beaux-Arts de Louvain.

Pour plus de détails, voir l'arrêté royal du 15 mai 1957. Les intéressés recevront un exemplaire du règlement et une formule de demande de participation au concours, sur demande adressée au Secrétariat de la Commission. Les artistes qui désirent prendre part au prochain concours enverront leur requête à la COMMISSION PROVINCIALE DES FONDATIONS DE BOURSES D'ETUDES DU BRABANT, Place de la Vieille Halle-aux-Blés, n° 30, à 1000 Bruxelles, avant le 1^{er} janvier 1980. Ils y joindront un extrait de leur acte de naissance (sur papier libre), un certificat de moralité et de nationalité (sur papier libre également), l'engagement indiqué à l'article 6 de l'arrêté royal précité, ainsi que, éventuellement, une attestation du Directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Louvain.

Le majestueux maître-autel de la Basilique Nationale du Sacré-Cœur à Bruxelles.



La Basilique Nationale du Sacré-Cœur à Bruxelles

La Basilique Nationale du Sacré-Cœur se dresse, sur le plateau de Koekelberg, au nord-ouest de Bruxelles. De quelque côté qu'on aperçoive ce curieux édifice, ses dômes de cuivre patiné attirent le regard et, la nuit, la croix lumineuse qui la domine rappelle encore sa présence.

Edifiée en témoignage de reconnaissance du peuple belge pour l'heureuse issue des conflits mondiaux de 1914-1918 et 1940-1945, la Basilique est un monument à l'architecture hardie. Pèlerins, touristes, promeneurs admirent l'élégance de ses vastes proportions, la belle sobriété de sa décoration intérieure, la finesse de coloris de ses vitraux et ils s'attardent longuement à découvrir, du promenoir extérieur contournant le dôme principal, un panorama d'une exceptionnelle étendue.

L'intérêt qu'ils portent aux commentaires que des guides bénévoles donnent

quant à l'historique et aux détails du monument prouvent qu'ils apprécient ce service, complément utile de leur visite.

Sans doute, cette année, avez-vous prévu — dans votre programme général de voyages — d'assister à l'une ou l'autre des nombreuses manifestations qui vont se dérouler dans le cadre du Millénaire de Bruxelles. Pourquoi ne pas inclure aussi un arrêt à la Basilique Nationale du Sacré-Cœur de Koekelberg ? La satisfaction des visiteurs est assurée d'avance...

A l'intention de nos lecteurs qui n'auraient pas encore pénétré dans cet impressionnant sanctuaire (longueur : 141 mètres ; hauteur y compris la croix terminale : 95 mètres ; largeur à hauteur du transept : 107 mètres), nous donnons ci-après quelques renseignements pratiques qui les aideront lors de leur visite de ce monument votif.

1. **Visites du rez-de-chaussée : tous les jours de l'année** pendant les heures d'ouverture du sanctuaire (toute la journée). La visite du rez-de-chaussée est entièrement gratuite.

avis - échos - avis - échos

2. **Visites payantes des autres niveaux** : galeries intérieures, galerie-promenoir à 53 mètres (magnifique panorama de Bruxelles) et tous les niveaux de la coupole jusqu'au lanterneau à 81 mètres (superbe panorama sur toute l'agglomération bruxelloise) : **les dimanches et jours fériés jusqu'au 14 octobre 1979** aux heures suivantes : en juin, juillet, août ainsi que le 2 et 9 septembre : de 11 à 13 et de 14 à 18 h ; les 16, 23 et 30 septembre : de 14 à 18 h ; en octobre : de 14 à 17 h. L'entrée pour ces visites payantes se fait par le grand escalier d'honneur du transept sud, côté avenue du Panthéon. Un ascenseur au départ de la galerie-jubé située à 10 m 50 donne accès à la galerie-promenoir.

3. **Visites guidées** (début de la visite dans le transept sud ou à tout autre endroit à convenir) :

a) **en semaine** : sur rendez-vous pris **huit jours d'avance** par le respon-

sable (heure à convenir ainsi que la durée souhaitée pour la visite) : par téléphone au (02) 425.88.22, le matin du lundi au vendredi ; par correspondance : écrire au secrétariat de la Basilique, Parvis de la Basilique 1 à 1080 Bruxelles. Ces visites guidées comportent tous les niveaux à l'exception de la coupole, sauf demande spéciale. En semaine, les visites guidées sont organisées jusqu'à la fin du mois d'octobre.

b) **dimanches et jours fériés** : sans demande préalable en s'adressant à la caisse située à la galerie-jubé de 10,50 m ;

c) **pour les visites plus spécialisées** : prière de le spécifier au moment de la demande.

Participation aux frais
Rappelons que pour la visite du rez-de-chaussée de la basilique (nef centrale, bas-côtés, maître-autel, transept, chapelles latérales, chœur et déambulatoire) rez-de-chaussée qui, au demeurant, est accessible durant toute

l'année, aucun droit n'est perçu. Pour la visite des autres niveaux (galeries intérieures, galerie-promenoir et coupole) la participation aux frais est fixée comme suit :

Adultes : 20 F par personne ;
Etudiants et enfants de 6 à 15 ans : 10 F par personne ;
Groupes de plus de 10 personnes : 10 F par personne pour les adultes ; 5 F par personne pour les enfants.
Familles : maximum 50 F.

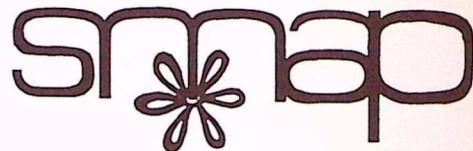
Autres renseignements
Des brochures explicatives facilitant la visite de la basilique ont été éditées en langues française, néerlandaise, anglaise et allemande ; elles sont vendues au prix de 20 F par fascicule. En outre, une feuille stencillée est mise gratuitement à la disposition des touristes espagnols et italiens. Enfin, des toilettes aménagées dans le sous-sol de la basilique sont à la disposition des visiteurs.



Transformer...
Moderniser?
Souscrivez un Prêt
Personnel à la KB.



KREDIETBANK
Nous prenons le temps de vous connaître



**La Société Mutuelle des
Administrations publiques**
Caisses intercommunales d'assurances

* * *
fait de l'assurance un service, non une affaire :

* * *
elle s'adresse spécialement aux pouvoirs, établissements et services publics, ainsi qu'à leurs fonctionnaires et agents ;

* * *
elle traite toutes les catégories d'assurance qui intéressent ses affiliés.

* * *
Siège national :
LIEGE, rue des Croisiers, 24 - tél. (041) 23 18 80 (15 lignes)
(041) 32 59 00 (10 lignes)
Télex : 41.216

Bureau de Bruxelles :
Boulevard de l'Empereur, 5 - tél. (02) 513 91 91 à 513 91 95
et 512 23 97

Bureau d'Anvers :
Kipdorpvest, 40/42 - tél. (031) 31 51 14 et 31 51 15
Bureau de Bruges :
Kraanplaats, 10 - tél. (050) 33 99 71

Les manifestations culturelles et populaires

JUILLET 1979

- BRUXELLES : A l'Hôtel de Ville : «1.000 ans de costumes de Bruxelles» (jusqu'au 15 juillet).
- 1 BOIS-SEIGNEUR-ISAAC : Visites guidées du château et de l'abbaye (de 14 à 19 heures).
OPWIJK : Festival de fanfares (à 14 h.)
WAVRE : Procession du Grand Tour de Notre-Dame de Basse-Wavre (à 8 h. 30).
- 4 BRUXELLES : A la Grand-Place, à 21 h. : Sortie traditionnelle de l'Ommegang avec spectacle fastueux au cours duquel sera reconstituée une fête donnée, en 1549, en l'honneur de Charles Quint et de sa Cour (également le 5 juillet à la même heure).
WAVRE : Marché annuel.
- 7 BRUXELLES : Arrivée d'une étape du Tour de France cycliste.
IXELLES : Place Fernand Cocq : Festival de Jazz (de 18 à 24 h.).
WOLUWE-SAINT-LAMBERT : Au Parc Malou : les groupes irlandais IONA et FERDIA dans le cadre de l'EURO WOLU FOLK (à 20 h. 30).
- 8 BRUXELLES : Course individuelle contre la montre dans les rues de Bruxelles (Tour de France cycliste).
VILLERS-LA-VILLE : Ducasse des Merlots.
- 10 BRUXELLES : Au Passage 44 : Exposition consacrée à la Province de Liège (jusqu'au 26 août).
- 14 BRUXELLES : A la Grand-Place : Ella Fitzgerald (à 20 h.) — Au Parc d'Osseghem (Heysel) : Brosella Folkfestival (à 14 h.).
Egalement le 15 juillet à la même heure.
HOEGAARDEN : Festival Paenhuis (à 19 h.). Egalement le 15 juillet.
KESTER : Fête du Pajottenland (à 15 h.). Egalement le 15 juillet.
- 15 BRUXELLES : A la Grand-Place : Journée du Folklore Wallon (de 18 à 22 h.).
OPHEYLISSEM : Cortège de la Semence au Pain (à 15 h.).
- 19 AARSCHOT : Marché annuel.
- 21 WOLUWE-SAINT-LAMBERT : Au Parc Malou : les Chanteurs de Bruxelles dans le cadre de l'EURO WOLU FOLK (à 20 h. 30).
- 22 BRUXELLES : A la Grand-Place : Journée du Folklore Flamand (de 18 à 22 h.).
GAASBEEK : Au Château : Exposition du Groupe 71 d'Anvers (jusqu'au 5 août).
- 27 BRUXELLES : A la Grand-Place : grand spectacle italien par la Compagnie «La Caravana del Mediterranea», danse, chant, orchestre classique, drapeaux, folklore, ballet (20 h.).
- 28 BRUXELLES : A la Grand-Place : Journée du Jazz belge contemporain.
WOLUWE-SAINT-LAMBERT : Au Parc Malou : «t Klikske» et «De Snaar». Groupes folkloriques flamands dans le cadre de l'EURO WOLU FOLK (à 20 h. 30).
- 30 BRUXELLES : A la Grand-Place : les Ballets de Trinidad (à 20 heures).

AOÛT 1979

- 3 BRUXELLES : Dans la Salle des Métiers d'Art des «3B», 61, rue du Marché-aux-Herbes : Exposition «Géants et Marionnettes Brabançons» (jusqu'au 1er septembre).
- 4 HAL : Visites guidées de la tour de la basilique et du musée des cloches (à 15 h.). Egalement les 11, 18 et 25 août à la même heure.
WOLUWE-SAINT-LAMBERT : Au Parc Malou : «Les Lendemain qui dansent» et la «Confrérie des Fous», groupes folkloriques français dans le cadre de l'EURO WOLU FOLK (à 20 h. 30).
- 5 ZICHEM : Fête de Filasse (à 14 h.).
- 8 BRUXELLES : A la Grand-Place : Annie Cordy (à 20 h.).
- 9 BRUXELLES : 671e Plantation du Meiboom à l'angle de la rue du Marais et de la rue des Sables. Cette plantation sera précédée d'un cortège folklorique. Début des réjouissances à 14 heures.
LOUVAIN : Plantation du Meyboom (à 17 h.).
- 11 TOURINNES-LA-GROSSE : Visites guidées de l'église Saint-Martin (de 14 à 17 h.).
WOLUWE-SAINT-LAMBERT : Au Parc Malou : «Jiggery Polkary» et «Silly Wizard», groupes folkloriques anglais dans le cadre de l'EURO WOLU FOLK (à 20 h. 30).
- 12 BRUXELLES : A la Grand-Place : Tapis de Fleurs (également les 13, 14, 15 et 16 août).
DUISBURG : Fête du Village (à 15 h.). Egalement le 15 août à la même heure.
GAASBEEK : Au Château : Exposition «Hubert Deherdt» (jusqu'au 26 août).
VIEUX-GENAPPE : Visites guidées de l'église Saint-Géry avec exposition de documents anciens (de 13 à 18 h.). Egalement le 15 août aux mêmes heures.
- 18 JAUCHELETTE : Visites guidées de la Ferme de La Ramée (de 14 à 17 h.).
WOLUWE-SAINT-LAMBERT : Au Parc Malou : «Liederjan» et «Linnenzworch», groupes folkloriques allemands dans le cadre de l'EURO WOLU FOLK (à 20 h. 30).
- 19 AVERBODE : Visites guidées de l'abbaye (de 14 à 17 h.).
HOEILAART : «Fête dans le parc» (à 15 h.).
SINT-KWINTENS-LENNIK : Visites guidées de l'église Saint-Quentin (à 14 h, 15 et 16 heures).
- 20 BRUXELLES : A la Grand-Place : Dave (à 20 h.).
- 22 BRUXELLES : A la Grand-Place : Will Tura (à 20 h.).
- 25 OVERIJSE : Fêtes du Raisin et du Vin (jusqu'au 2 septembre).
- 26 BRUXELLES : A la Grand-Place : Journée Hollandaise.
OVERIJSE : Grand cortège folklorique (14 h.).
- 27 JETTE : Marché annuel (à 9 h.).
- 30 OVERIJSE : Marché annuel.
- 31 BRUXELLES : A la Grand-Place : Julien Clerc (à 20 h.).

SEPTEMBRE 1979

- 1 AUDERGHEN : Visites autorisées du domaine de Val Duchesse et de la Chapelle Sainte-Anne (également le 2 septembre).
- GRIMBERGEN : Visites guidées de l'abbaye à 15, 16 et 17 heures (également le 2 septembre aux mêmes heures). —
Marché annuel.
REBECQ : Week-end «Sans Frontières» (également le 2 septembre).
- WOLUWE-SAINT-LAMBERT : Au Parc Malou : «Wolverlei» et «Dommelvolk», groupes folkloriques hollandais dans le cadre de l'EURO WOLU FOLK (à 20 h. 30).
- 2 ALSEMBERG : Visites guidées de l'église Notre-Dame (de 14 à 16 h.).
BEERSEL : Visites guidées de l'église Saint-Lambert (de 14 h. à 16 h.) — Visites guidées de la Brasserie de Lambic «Oud Beersel» (à 14 h. 30 et 16 h.).
DWORKP : Visites guidées de la Cartonnerie Winderickx (à 10, 14 et 16 h.).
HAL : Visites guidées de la tour de la basilique et du musée des cloches (à 14 h. 30 et 15 h. 30).
ETTERBEEK : Grand Cortège carnavalesque (à 14 h.).
SINT-PIETERS-KAPPELLE : Visites guidées de l'église Saint-Pierre (à 14, 15, 16 et 17 h.).
- 3 LOUVAIN : Marché annuel.
- 6 BRUXELLES : A la Grand-Place, à 21 h. : spectacle de l'Ommegang.